

Vers une économie durable : stratégies de financement pour la Côte d'Ivoire face au changement climatique

Situation économique de la Côte d'Ivoire

14ème édition - **Juin 2024**



BANQUE MONDIALE

BIRD • IDA | GROUPE BANQUE MONDIALE

Vers une économie durable : stratégies de financement pour la Côte d'Ivoire face au changement climatique

Situation économique de la Côte d'Ivoire

14ème édition - Juin 2024

2024 La Banque mondiale
1818 H Street NW, Washington DC 20433
Téléphone : 202-473-1000 ; Internet : www.worldbank.org

Certains droits réservés

Ce travail est un produit du personnel de la Banque mondiale. Les résultats, interprétations et conclusions exprimés dans ce document ne reflètent pas nécessairement les opinions des administrateurs de la Banque mondiale ou des gouvernements qu'ils représentent. La Banque mondiale ne garantit pas l'exactitude des données incluses dans ce travail. Les frontières, couleurs, dénominations et autres informations figurant sur les cartes de cet ouvrage n'impliquent aucun jugement de la part de la Banque mondiale quant au statut juridique d'un territoire, ni l'approbation ou l'acceptation de ces frontières.

Droits et autorisations

Le contenu de cet ouvrage est soumis à des droits d'auteur. La Banque mondiale encourageant la diffusion de ses connaissances, cet ouvrage peut être reproduit, en tout ou en partie, à des fins non commerciales, à condition que la source soit citée.

Attribution - Veuillez citer l'œuvre comme suit : "Banque mondiale. 2024. Vers une économie durable : stratégies de financement pour la Côte d'Ivoire face au changement climatique. © Banque mondiale."

Toutes les questions relatives aux droits et aux licences, y compris les droits subsidiaires, doivent être adressées à World Bank Publications, The World Bank Group, 1818 H Street NW, Washington, DC 20433, USA ; fax : 202-522-2625 ; e-mail : pubrights@worldbank.org.

Préface

Le rapport sur la situation économique de la Côte d'Ivoire a deux objectifs. Tout d'abord, il rend compte de l'évolution récente de l'économie ivoirienne et la replace dans un contexte mondial et à plus long terme. Sur la base de ces développements et des changements de politique au cours de la période, il met à jour les perspectives de l'économie. Deuxièmement, le rapport fournit un examen plus approfondi d'une question économique et politique sélectionnée. Elle s'adresse à un large public, notamment les décideurs politiques, les chefs d'entreprise, les acteurs des marchés financiers, les groupes de réflexion, les organisations non gouvernementales et la communauté des analystes et des professionnels engagés dans l'économie ivoirienne.

Ce rapport sur la situation économique a été préparé par Djédjé Hermann Yohou du département Macroéconomie, Commerce et Investissement (MTI), avec des contributions d'Eduardo Malasquez. Le thème spécial sur le financement climatique est rédigé par l'équipe MTI de la Côte d'Ivoire et Maria Pagura, spécialiste principale du secteur financier, et s'appuie sur les Rapports sur le Climat et le Développement des Pays (CCDR) rédigé par une équipe spéciale du Groupe de la Banque mondiale dirigée par Ellysar Baroudy, Markus Kitzmuller et Michel Matera, et comprenant Nathalie Picarelli, Natalie Weigum, Veruschka Schmidt et Nour Masri, publiés en octobre 2023. L'équipe remercie Marie-Chantal Uwanyiligira, Abebe Adugna Dadi, Theo David Thomas, Hans Anand Beck, Markus Kitzmuller, Rob Swinkels et les pairs évaluateurs pour leurs conseils et leurs commentaires. Theresa Bampoe, Etsehiwot Berhanu Albert, Oumou Kassi-Coulibaly, Carine Krassi Assoumou, Kanga Grant Marcelle Armakah, Aukey Paule Mavie Assoukpe et Micky O. Ananth ont fourni une assistance administrative et opérationnelle utile. L'équipe de communication de la Banque mondiale, notamment Ama Tanoh et Enoch N'Guessan, a contribué à la préparation de la diffusion et de la communication du rapport. Le rapport a été formaté par Joseph Anoh. Enfin, les travaux liés aux services informatiques ont été effectués par l'équipe IT de la Banque mondiale, notamment Kouami M. Armattoo, Fofana Abdel Adama, Prisca Yao.

Le rapport a été préparé sur la base des données publiées disponibles à fin décembre 2023. Les sources de données comprennent la Banque mondiale, le Fonds monétaire international, la BCEAO, le Ministère de l'Economie, du Plan et du Développement, le Ministère des Finances et du Budget, l'Institut National de la Statistique et des rapports de presse.



Table des matières

Figures	09
Sigles et abréviations	10
Résumé exécutif	11
L'économie de la Côte d'Ivoire est restée robuste en 2023, malgré le resserrement de la politique monétaire et l'amorce de la consolidation budgétaire.....	11
Les perspectives économiques restent positives en lien avec la poursuite des efforts de renforcement de résilience face à l'incertitude accrue et au changement climatique.....	13
Thème spécial : Vers une économie durable : stratégies de financement de la Côte d'Ivoire face au changement climatique.....	14
Équité climato-intelligente : comment créer un espace budgétaire et attirer les investissements privés ?.....	15
Dettes climato-intelligentes : comment élargir les options de financement des entreprises et de l'Etat tout en réduisant ou en gérant les risques ?.....	16
1. L'état de l'économie.....	19
Développements macroéconomiques récents	19
La croissance est restée résiliente et soutenue en 2023 malgré le resserrement des conditions financières et des turbulences sous-régionales et mondiales.....	19
Le déficit de la balance courante est resté élevé, malgré une amélioration substantielle des termes de l'échange. Les conditions de financement sont restées tendues.....	24
Dans un contexte d'inflation toujours élevée et de baisse des réserves extérieures, l'orientation monétaire s'est encore ressermée en 2023, tandis que le secteur financier est resté résilient.....	26
La consolidation budgétaire axée sur les recettes a permis de libérer de l'espace pour les dépenses en faveur de la croissance et la réduction de la pauvreté et du déficit budgétaire, contenant la croissance de la dette.....	28
Les améliorations des recettes et du cadre légal de gestion de la dette ont amélioré la situation de la dette, mais leur renforcement continu est nécessaire pour élargir la marge de manoeuvre face aux chocs externes.....	29
Développement de la pauvreté et de la prospérité partagée.....	32
Malgré les crises mondiales et régionales, la pauvreté et les inégalités ont diminué, mais moins que proportionnellement en zone rurale.....	32
Perspectives, risques et défis.....	35
Les perspectives à moyen terme sont favorables, soutenues par la poursuite des efforts de consolidation macroéconomique - notamment la mobilisation des recettes domestiques -, de la mise en oeuvre du PND et de l'exploitation de nouveaux gisements de pétrole, de gaz et d'or.....	35
Les risques de détérioration sont en hausse, les principaux défis étant liés à l'insécurité régionale et à l'augmentation de l'impact du climat.....	38

2. Vers une économie durable : stratégies de financement pour la Côte d'Ivoire face au changement climatique.....41

Le changement climatique pourrait fortement affecter les progrès économiques de la Côte d'Ivoire si l'adaptation fait défaut.....41

Les canaux de transmission les plus importants comprennent la productivité du travail, la production agricole et la durabilité des infrastructures.....44

La Côte d'Ivoire a de grandes ambitions en matière de transition climatique, mais elle doit continuer d'améliorer ses cadres institutionnel et réglementaire pour les atteindre.....48

Tout comme les coûts sociaux et économiques, les coûts budgétaires et financiers de la transition climatique seront considérables.....53

Équité climato-intelligente: face au climat : comment créer une marge de manœuvre budgétaire et attirer les investissements privés ?.....51

La taxe carbone : un outil à même de générer d'importants gains socio-économiques et d'atténuation du changement climatique, si elle est bien conçue.....51

Compte tenu des contraintes budgétaires, il est indispensable de tirer parti de l'investissement privé. Mais cela nécessitera le renforcement continu du cadre réglementaire.....53

La dette climato-intelligente: Comment élargir les options de financement des entreprises et des États tout en réduisant ou en gérant les risques ?.....54

Élargir les possibilités de financement pour les entreprises et les acteurs souverains.....54
Tirer profit des financements concessionnels et mixtes.....54

Tirer parti du cadre amélioré des obligations thématiques pour devenir un leader régional de la finance durable.....55

Tenir les promesses du développement du marché du carbone.....55

Élaborer une "approche par paliers" et mettre en œuvre des instruments souverains de financement des risques de catastrophes.....56

Annexe57

Annexe 1 : Exemple de menu d'options de financement de la lutte contre le changement climatique.....58

Annexe 2 : Quelques données macroéconomiques clés.....61

Figures

Figure 1.1	Côte d'Ivoire - Croissance économique et facteurs de croissance	20
Figure 1.2	Côte d'Ivoire - Performances de l'industrie et des services.	21
Figure 1.3	Côte d'Ivoire - Performances en matière d'agriculture et d'emploi	22
Figure 1.4	L'inflation et ses moteurs	23
Figure 1.5	Inflation, composition de la croissance, distribution et pauvreté	23
Figure 1.6	Évolution du secteur extérieur de la Côte d'Ivoire	25
Figure 1.7	Conditions du marché monétaire, croissance du crédit et solidité du secteur financier	27
Figure 1.8	Dettes, marchés financiers régionaux et écarts internationaux	30
Figure 1.8 (suite)	Figure 1.8.(suite) : La dette devrait rester soutenable si l'effort de mobilisation fiscale se renforce	31
Figure 1.9	La pauvreté monétaire a reculé, mais la réduction s'est concentrée sur les ménages urbains.	32
Figure 1.10	Les disparités régionales restent importantes au détriment des zones rurales	34
Figure 1.11	La croissance a été favorable aux pauvres entre 2018 et 2021, comme en témoigne la baisse de l'indice du Gini de la consommation	34
Figure 1.12	Les perspectives à moyen terme, 2015-2025, restent positives, dans l'hypothèse de l'amélioration continue de la stabilité macroéconomique et des réformes structurelles.	39
Figure 2.1	Les progrès économiques sont gravement menacés par les chocs climatiques, mais encore plus si l'adaptation fait défaut.	42
Figure 2.2	De même, l'impact des chocs climatiques sur la pauvreté sera considérable, surtout s'il n'existe pas de mécanisme d'adaptation.	43
Figure 2.3	Le changement climatique aura un impact négatif sur les principaux facteurs de croissance.	44
Figure 2.4	La Côte d'Ivoire s'engage à atteindre la neutralité carbone d'ici 2030 en augmentant considérablement les réductions d'émissions dans le secteur de la foresterie et de l'utilisation des terres.	49

Sigles et abréviations

ARC	Capacité africaine de gestion des risques
BAU	Business As Usual-Scenario de statut quo
BCEAO	Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest
BRVM	Bourse Régionale des Valeurs Mobilières
CAD	Déficit de la balance des opérations courantes
CCDR	Rapport national sur le climat et le développement
CC-MFMod	Modèle macro-budgétaire du changement climatique
CCKP	Portail de la connaissance sur le changement climatique
CEDEAO	Communauté Économique des États de l'Afrique de l'Ouest
CIV	Côte d'Ivoire
DGI	Direction Générale des Impôts
DRM/MRI	Mobilisation des recettes nationales
DUS	Droit Unique de Sortie
ECF/EFF	Facilité élargie de crédit
EME	Économie émergente
FCFA	Franc de la Communauté Financière d'Afrique
FCPF	Fonds de Partenariat pour le Carbone Forestier
FEM	Fonds Mondiale pour l'Environnement
FMI	Fonds Monétaire International
GCF	Fonds vert pour le climat
GES	Émissions de gaz à effet de serre
IDA	Association Internationale de Développement
IDE	Investissement Direct Étranger
HCI	Indice du Capital Humain
MRV	Mesure, Rapport et Vérification
NDC	Contribution Déterminée au Niveau National
NGFS	Réseau pour l'écologisation du système financier
PE/VC	Capital-investissement et capital-risque
PFR	Pays à Faible Revenu
PFM	Gestion des Finances Publiques
PFR-PRI	Pays à Revenu Moyen Inférieur
PIB	Produit Intérieur Brut
PME	Petites et Moyenne Entreprises
PND	Plan National de Développement
PPG	Dettes publiques et dettes garanties par l'État
Ppt	Point de pourcentage
PPA	Parité de Pouvoir d'Achat
PPP	Partenariats Public-Privé
REDD+	Réduction des Émissions dues à la Déforestation et à la Dégradation des Forêts
SOE	Entreprise d'État
SSA	Afrique Subsaharienne
PTF	Productivité Totale des Facteurs
PNUD	Programme des Nations Unies pour le Développement
UEMOA	Union Économique et Monétaire Ouest-Africaine
US\$	Dollar américain

Résumé exécutif

Au cours de la décennie, la Côte d'Ivoire a réalisé des progrès économiques et sociaux remarquables grâce à une politique macroéconomique saine et à d'importantes réformes du climat des affaires. Elle a enregistré l'un des taux de croissance les plus rapides et les plus soutenus au monde, avec une moyenne d'environ 8 %. L'économie a démontré sa résilience face aux turbulences régionales et internationales liées à la pandémie et à la guerre en Ukraine, en maintenant une croissance positive en 2020 et de l'ordre de 6,5 % en moyenne sur les trois dernières années. Le revenu par habitant s'est accru d'environ 60% en termes réels par rapport à son niveau de 2011 pour se situer autour de 2430 USD en 2022. Cette réussite économique s'est accompagnée d'un net recul de la pauvreté et d'une amélioration significative de l'accès aux infrastructures de base. Aujourd'hui, plus de 71 % de la population ivoirienne a accès à l'électricité, contre 56 % en 2012. La part de l'industrie dans le PIB s'est également améliorée, atteignant 22 % en 2022 contre environ 17 % en 2011, marquant le début d'une transformation structurelle. L'accès à l'internet a également considérablement augmenté, passant d'environ 7 % à 35 % d'ici 2022. Reflétant une politique d'amélioration du climat des affaires, le taux d'investissement s'est considérablement amélioré, atteignant 25 % du PIB. La gouvernance s'est nettement améliorée, la Côte d'Ivoire enregistrant l'une des progressions les plus régulières dans l'évaluation par la Banque mondiale de la qualité des politiques et des institutions nationales, et se situe au-dessus de la moyenne de l'Afrique subsaharienne.

L'incertitude économique et politique croissante au niveau mondial, combinée aux pressions climatiques de plus en plus fortes, souligne la nécessité cependant de renforcer les amortisseurs macroéconomiques et la résilience.

La croissance économique ivoirienne reste forte, 6,4 % en moyenne au cours des trois dernières années, favorisant une réduction continue de la pauvreté, quoique de manière inégale. Les crises géopolitiques mondiales et sous-régionales qui se chevauchent, associées à l'impact croissant du changement climatique, suggèrent que les risques baissiers s'accroissent, ce qui appelle le maintien d'une politique macroéconomique prudente et la continuation de la mise en œuvre en particulier des réformes structurelles axées sur la résilience. Les défis vont de l'adaptation au réchauffement climatique en particulier dans le secteur agricole - qui emploie environ 45% de la main-d'œuvre, 76% des travailleurs ruraux et 70% des pauvres en 2023-, à l'approfondissement de la transformation structurelle et au renforcement du capital humain. Le rapport 2023 de la Banque mondiale sur le Climat et le Développement en Côte d'Ivoire (2023) souligne les liens intrinsèques entre la transformation structurelle à long terme et l'adaptation au climat, ainsi que les besoins de financement du climat et du développement qui en découlent. Ce quatorzième rapport sur la mise à jour de la situation économique en Côte d'Ivoire met l'accent sur le lien entre le climat et le développement, en décrivant les options de financement potentielles en Côte d'Ivoire.

L'économie de la Côte d'Ivoire est restée robuste en 2023, malgré le resserrement de la politique monétaire et l'amorce de la consolidation budgétaire.

Après une décade de forte croissance, l'activité économique est restée robuste en 2023, malgré la persistance des tensions politiques mondiales et sous-régionales et du resserrement des conditions financières. La reprise post-pandémique en 2021 a été forte, avec une croissance économique atteignant 7,1 %, après 0,7 % en 2020, avant de retomber à 6,2 % en 2022 en raison des conséquences de l'invasion de l'Ukraine. La croissance est estimée à 6,0 % en 2023 (3,4 % par habitant), soit deux fois plus que la moyenne mondiale et celle de l'Afrique subsaharienne.¹ Cette performance est principalement due à la poursuite d'investissements publics importants et au dynamisme de l'investissement privé. En revanche, la consommation privée s'est ralentie car le gouvernement a commencé à réduire les subventions mises en place temporairement pour atténuer les effets de la pandémie COVID et de la crise Ukrainienne. Les secteurs de l'industrie et des services de la Côte d'Ivoire ont continué à soutenir la croissance

¹ Le gouvernement projette une croissance économique de 6.5 % en 2023.

économique malgré l'impact négatif des chocs exogènes, bien qu'à un rythme plus modéré. L'agriculture a été moins performante en raison de conditions météorologiques défavorables qui ont exacerbé les maladies fongiques. La production de cacao, de café et de graines de coton a chuté respectivement de 23%, 51% et 45 % en 2023.

Le taux d'inflation a baissé de 5,2 % en 2022 à 4,4 % en 2023, l'accélération de l'inflation au niveau de l'énergie ayant été partiellement compensée par la baisse de l'inflation au niveau des denrées alimentaires. L'inflation, pour ce qui concerne des denrées alimentaires, est tombée à 6,4 % (-2,5 points de pourcentage en glissement annuel) en 2023. En revanche, malgré la chute des prix internationaux du pétrole, la hausse des prix intérieurs de l'énergie s'est raffermie pour atteindre 2,4 %. Les prix des transports ont augmenté d'une ampleur similaire, en raison de la reprise progressive de la tarification automatique des carburants domestiques et des augmentations des tarifs de l'électricité. Le taux d'inflation de base s'est établi à 3,2 %, légèrement au-dessus de la cible régionale de 3 %, reflétant les effets persistants des perturbations des chaînes d'approvisionnement mondiales et de la dépréciation du taux de change US/FCFA, ainsi que des tensions politiques et sécuritaires régionales accrues.

En 2023, le gouvernement a amorcé la consolidation budgétaire, axée sur la mobilisation des recettes, en vue de créer un espace budgétaire propice à la croissance économique et à la réduction de la pauvreté. Le déficit budgétaire global est passé de 6,8 % du PIB en 2022 à 5,2 % en 2023, selon les estimations, soit 0,1 point de pourcentage de moins que l'objectif fixé. Cette baisse a été rendue possible grâce à une forte augmentation des recettes fiscales de 0.8 point de pourcentage du PIB pour atteindre 13,6 % du PIB. Les dépenses totales ont diminué de 0,6 point de pourcentage du PIB à 21,5%, reflétant la rationalisation des subventions liées à la crise ainsi que la baisse des dépenses d'infrastructure, partiellement compensée par l'augmentation des dépenses de sécurité et des paiements d'intérêts. Les besoins de financement ont été couverts par un recours aux marchés régional et international. La dette publique totale et garantie a été ainsi contenue à 59,1 % du PIB en 2023 contre 51,8 et 57,9 %, respectivement en 2022. Le resserrement de la politique monétaire dans les économies avancées et régionales a entraîné un durcissement des conditions d'emprunt. La bonne gestion des finances publiques et le ferme engagement du Gouvernement à respecter la norme communautaire sur le déficit budgétaire global de 3% du PIB en 2025, ont renforcé la confiance des investisseurs et l'investissement privé, comme en témoignent la forte croissance du crédit et les révisions à la hausse de la note des principales agences de notation ainsi que la pleine réussite de l'émission d'euro-obligations en février 2024. La dette publique reste contenue à un risque modéré.

Le déficit du compte courant devrait atteindre 7,9 % du PIB en 2023, sous l'effet de déficits plus importants de la balance des services et des revenus primaires et secondaires, malgré une augmentation de l'excédent de la balance des biens. Les termes de l'échange se sont améliorés de 20,7 % en 2023, grâce à la hausse des prix du cacao et du café et à la baisse des prix mondiaux des denrées alimentaires et de l'énergie, contribuant ainsi à l'amélioration de la balance commerciale des biens. Toutefois, le déficit de la balance des services devrait se creuser en 2023, en raison de l'augmentation des services techniques requis par les industries pétrolières et minières, qui contrebalance largement l'excédent commercial des biens. En outre, une détérioration des soldes des revenus primaires et secondaires est attendue, en raison de la hausse des paiements d'intérêts et de dividendes. De plus, il ressort une réduction des financements extérieurs, en réponse au resserrement monétaire dans les économies avancées. En conséquence, le déficit global de la balance des paiements devrait se creuser, passant de 1,6 % à 3,7 % du PIB en 2023. Cela devrait ramener les réserves de l'UEMOA à 3,6 mois d'importations à la fin de 2023, contre 4,3 mois à fin 2022.

Pour juguler les pressions inflationnistes et la baisse des réserves extérieures, la Banque Centrale des États de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) a relevé ses taux directeurs de 75 points de base supplémentaires en 2023, mais le crédit au secteur privé s'est accéléré. Les conditions monétaires se sont resserrées, avec l'indice lié augmentant à 3,2 % au troisième trimestre de 2023 contre -1,4% au deuxième trimestre de 2022. La masse monétaire en Côte d'Ivoire a enregistré une hausse modérée, de 3,3 % en 2023 en raison d'une forte baisse des actifs extérieurs (-32,2 %), compensée par une accélération du crédit intérieur (+12,5 %). La croissance du crédit au secteur privé s'est accélérée, passant de 7,3 % en 2022 à 16,2 % en 2023, tandis que le crédit au secteur public a ralenti en raison de l'ajustement budgétaire, augmentant de 6,3 % en 2023 contre 27,7 % en 2022. La solidité financière reste remarquablement bonne, la solvabilité des banques s'améliorant et le ratio des prêts non productifs par rapport au total des prêts tombant à 7,2 % en 2023 contre 7,8 % en 2022.

Malgré les crises mondiales et sous-régionales, la pauvreté et les inégalités ont diminué, mais dans une proportion moindre en zone rurale. Selon l'enquête sur la pauvreté de 2021/2022, la croissance économique en Côte d'Ivoire s'est traduite par des réductions de la pauvreté et des inégalités (de consommation). Le taux de pauvreté est estimé à 37,5 % en 2021 contre 39,4 % en 2018. La croissance a été favorable aux pauvres, ces derniers ayant enregistré

la plus forte hausse de consommation. Toutefois, la réduction de la pauvreté monétaire a été plus prononcée en milieu urbain qu'en milieu rural. La pauvreté a diminué de 3,2 et 2,4 points de pourcentage, respectivement à Abidjan et dans les autres zones urbaines, contre une réduction marginale de 0,2 point de pourcentage à 54,5 % dans les zones rurales. L'extrême pauvreté, calculée sur la base du seuil international de pauvreté de 2,15 dollars (PPA 2017) - équivalent à 522 FCFA - par personne et par jour, se situait à 9,7 % en 2021, mais devrait augmenter légèrement pour atteindre 10,1 % en 2023. Le recul inégal de la pauvreté entre les zones urbaines et rurales souligne l'importance du redoublement des efforts déployés par le gouvernement dans le domaine social, notamment dans le cadre du PSGOUV2, de l'extension de la couverture sanitaire universelle et du renforcement des programmes destinés aux jeunes.

Les perspectives économiques restent positives en lien avec la poursuite des efforts de renforcement de résilience face à l'incertitude accrue et au changement climatique.

Les perspectives à moyen terme restent favorables, soutenues par le Plan National de Développement (PND) et le renforcement de la stabilité macroéconomique, ainsi que par les découvertes d'importants gisements, notamment de pétrole, de gaz et d'or. Les perspectives de croissance reposent sur la mise en œuvre du PND, le gouvernement poursuivant la mise en œuvre de son programme de développement en faveur de l'inclusion sociale et de la transformation économique, grâce à l'amélioration progressive de l'espace budgétaire en lien avec la consolidation budgétaire fondée sur les recettes. L'investissement soutenu dans les infrastructures de réseau, en particulier dans les secteurs du numérique et des transports, et l'augmentation de l'extraction pétrolière, de gaz et de l'or devraient stimuler la confiance des entreprises et accroître la productivité. Le développement de chaînes de valeur pourrait accroître la productivité agricole et soutenir l'industrie manufacturière, améliorant ainsi le potentiel de croissance. L'adaptation au changement climatique sera également essentielle pour accroître la productivité du secteur agricole et sa contribution à la croissance et à la réduction de la pauvreté. L'amélioration des termes de l'échange devrait se poursuivre à court et à moyen terme, ce qui renforcera encore la position extérieure. L'engagement résolu du gouvernement à maintenir la stabilité macroéconomique, à élargir l'espace budgétaire et à promouvoir une gestion active de la dette est essentiel pour préserver la viabilité de la dette et stimuler la croissance. Dans ce contexte, la croissance devrait rebondir à 6,4 % en 2024, stimulée par l'organisation de la Coupe d'Afrique des Nations et le démarrage des premières phases d'exploitation de nouveaux champs pétroliers et gaziers. La croissance économique devrait atteindre une moyenne de 6,4 % en 2024-26. L'extrême pauvreté devrait se stabiliser à 10,2 % en 2024.

Dans l'ensemble, l'incertitude au niveau international est élevée, orientant les risques à la baisse. Les vents contraires à court terme sont importants en raison des conséquences prolongées de la guerre en Ukraine, de la volatilité des capitaux liée à la réaffectation des investissements directs étrangers (IDE) et au commerce, du ralentissement de la croissance chez les principaux partenaires commerciaux et de la poursuite du resserrement de la politique monétaire. La crise au Moyen-Orient pourrait provoquer une nouvelle hausse des prix de l'énergie, ravivant les pressions inflationnistes. L'insécurité mondiale et sous-régionale pourrait aggraver les pressions budgétaires, le retrait récemment annoncé de trois pays du Sahel de la CEDEAO risquant de perturber le commerce, la confiance des marchés et les flux d'investissement. Compte tenu de ces risques cumulés et de la réduction des réserves de change au niveau de l'UEMOA, les responsables politiques n'ont guère d'autre choix que de continuer à renforcer la stabilité macroéconomique pour soutenir une croissance économique forte à moyen terme. Un retard dans la consolidation budgétaire pourrait affecter la viabilité de la dette et la croissance. Les gains socio-économiques attendus de l'élargissement de l'espace budgétaire libéré par l'élimination progressive des subventions pourraient s'avérer moins tangibles si l'efficacité des investissements et des dépenses sociales se révèle insuffisante.

Les incertitudes mondiales et régionales, couplées aux effets du changement climatique, soulignent la nécessité d'intégrer stratégiquement l'adaptation au climat dans la stratégie de développement à long terme. La Côte d'Ivoire ambitionne de renforcer sa décennie de progrès et de devenir une économie à revenu intermédiaire de la tranche supérieure d'ici 2030, réduisant la pauvreté de 39,4 % en 2018 à 20 %. Pour y parvenir, elle compte renforcer sa résilience face aux turbulences mondiales et régionales croissantes et au changement climatique. La Côte d'Ivoire reste fermement engagée dans l'agenda climatique, avec des ambitions élevées contenues dans sa Contribution Déterminée au niveau National (CDN) révisée. Cependant, elle doit encore améliorer ses mécanismes pour faire face efficacement aux chocs climatiques, notamment au niveau institutionnel et dans le financement de la transition climatique.

Thème spécial : Vers une économie durable : stratégies de financement de la Côte d'Ivoire face au changement climatique.

Le changement climatique pourrait fortement peser sur les progrès économiques de la Côte d'Ivoire si le statu quo reste de mise. L'indice mondial des risques climatiques 2019 (GCRI) classe la Côte d'Ivoire à la 129^{ème} place sur 180 pays sur cette échelle, avec des pertes de vies humaines et économiques attendues en raison des impacts du changement climatique. La Côte d'Ivoire a un score de vulnérabilité élevé (49^e pays le plus vulnérable) et un score de préparation faible (41^{ème} pays le moins préparé) dans l'Indice de l'Initiative mondiale d'adaptation Notre Dame, et le changement climatique pourrait ajouter plus de 1,6 millions de personnes vivant sous le seuil de pauvreté d'ici 2050, avec des pertes subies principalement par le secteur agricole, le capital humain et les infrastructures. Le Rapport sur le Climat et le Développement en Côte d'Ivoire (CCDR) (Banque mondiale, 2023) indique que les impacts du changement climatique sur la Côte d'Ivoire seront immensément ressentis, à la fois économiquement et socialement, mais que l'adaptation pourrait grandement atténuer l'impact.

Le CCDR estime l'impact potentiel du changement climatique sur l'économie de la Côte d'Ivoire à travers les changements de la productivité du travail et l'augmentation des coûts de réparation et de renouvellement du capital. Il compare deux scénarii climatiques alternatifs représentant des différences qualitatives dans les changements climatiques : le scénario sec et chaud, et le scénario humide et chaud. Les résultats indiquent que sans efforts d'adaptation, les pertes annuelles moyennes de PIB augmenteront au fil du temps, pour atteindre jusqu'à 13 % du PIB d'ici à 2050. La perte estimée de PIB réel due au changement climatique passerait de 3-4,5 % en 2030 à 8-13 % en 2050. La pauvreté diminuerait de 39 % en 2020 à 16,7 % en 2050 en l'absence de changement climatique. Toutefois, dans le scénario sec et chaud, elle n'atteindrait que 23,4 % en 2050. La Côte d'Ivoire n'atteindrait le statut de pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure qu'à la fin des années 2040 ou après 2050, loin des ambitions de la Vision 2030 du pays. L'adaptation peut faire la différence. Les pertes de PIB pourraient être réduites de moitié d'ici 2050, tandis que la pauvreté pourrait être ramenée à 20,5 %. Cela souligne la nécessité de la continuation de la mise en œuvre de politiques et de financements en matière d'adaptation et d'atténuation, dans un contexte de consolidation budgétaire et d'espace budgétaire restreint.

Au regard des coûts sociaux et économiques, les besoins de financement pour l'adaptation et l'atténuation en Côte d'Ivoire sont considérables. Les contributions déterminées au niveau national (CDN) révisées estiment que la Côte d'Ivoire aura besoin de 22 milliards de dollars d'ici à 2030 pour atteindre son objectif de transition climatique, dont 10 et 12 milliards de dollars pour l'atténuation et l'adaptation respectivement. La moitié de ce montant devrait provenir du secteur privé. Le montant total représenterait environ 17 % du PIB de 2030, soit un coût annuel moyen d'environ 2 % du PIB au cours de la prochaine décennie. En outre, le CCDR souligne que les investissements pour le développement et la résilience climatique sont inextricablement liés et ne peuvent être séparés. Dans ce contexte, le CCDR estime que le pays aurait besoin d'investissements supplémentaires d'au moins 0,2 % à 0,4 % du PIB par an entre 2023 et 2050² pour limiter l'impact climatique futur au sens le plus strict. Mais à ce jour, le financement climatique en Côte d'Ivoire n'a été que modeste, soulignant le besoin urgent d'accélérer la mobilisation des ressources nationales, l'attraction du secteur privé et le développement des options de financement pour les investissements en faveur du climat.

Compte tenu des conditions financières mondiales difficiles et du financement international limité, le financement de la transition climatique nécessitera un financement public innovant et une mobilisation efficace du secteur privé. Les crises mondiales qui se chevauchent ont mis à rude épreuve la capacité budgétaire et augmenté les coûts d'emprunt, rendant plus difficile le recours aux ressources nécessaires à court et moyen termes par le gouvernement, tandis que les fonds multilatéraux liés au climat ont jusqu'à présent été limités en Côte d'Ivoire (seulement 100 millions de dollars US en 2022). Pour répondre aux besoins de financement climatique, il faudra donc identifier les synergies entre la politique budgétaire et les objectifs climatiques (atténuation/adaptation), exploiter les instruments de la dette verte souveraine, développer les marchés de capitaux verts et mobiliser l'investissement privé. En outre, des réformes structurelles visant à améliorer l'efficacité des dépenses publiques et à encourager le secteur privé à investir dans des projets verts et climato-intelligents³ seront essentielles pour réduire les coûts. La Côte d'Ivoire pourrait atteindre ces objectifs de financement climatique de manière équitable, efficace et adéquate. Concrètement, le financement de la transition climatique en Côte d'Ivoire peut suivre les six stratégies suivantes.

2 Dans la CCDR, les besoins de financement sont définis selon une définition stricte de l'additionnalité, c'est-à-dire la différence entre les niveaux d'investissement optimaux avec et sans chocs climatiques.

3 Le terme climato-intelligent consiste à ajuster toutes les activités dont le financement afin qu'elle puisse faire face aux nouvelles conditions et événements extrêmes météorologiques.

Équité climato-intelligente : comment créer un espace budgétaire et attirer les investissements privés ?

Avec le durcissement des conditions de financement sur les marchés des capitaux au niveau international et régional, il est indispensable de tirer parti de l'investissement privé. Mais cela nécessitera un renforcement du cadre réglementaire. Compte tenu des contraintes actuelles en matière d'accès aux marchés financiers, et en raison de la volatilité croissante, les ressources publiques ne suffiront certainement pas à elles seules à répondre aux besoins de financement de la lutte contre le changement climatique. Les investissements publics, privés et étrangers (directs) doivent donc être exploités non seulement pour leur contribution financière, mais aussi pour leur potentiel d'innovation, d'expertise et d'efficacité dans les efforts d'atténuation et d'adaptation au changement climatique. Malgré une augmentation ces dernières années, les investissements privés domestiques et les investissements directs étrangers en Côte d'Ivoire sont encore relativement faibles par rapport à ses pairs aspirationnels comme le Vietnam, et le champ d'application des investissements verts et climato-intelligents est particulièrement immense. Pour attirer les investissements privés, il faudra se concentrer sur les secteurs les plus pertinents pour atteindre la résilience et les engagements du pays en matière de climat. Le gouvernement a identifié le secteur des énergies renouvelables, jusqu'à présent le seul des CDN avec des objectifs quantifiés, comme un catalyseur pour attirer des investissements privés de 7,8 à 8 milliards de dollars US afin d'atteindre l'objectif de 45 % d'énergies renouvelables du gouvernement d'ici 2030.⁴ Cependant, pour atteindre cet objectif financier spécifique - mais aussi pour mobiliser des ressources dans divers secteurs clés - trois conditions sont nécessaires : i) les efforts en cours pour améliorer le climat d'investissement et la concurrence sur les marchés clés devraient compléter les mesures ciblées visant à stimuler les investissements verts ou climato-intelligents; ii) développer des marchés de capitaux privés solides capables de canaliser efficacement les capitaux vers des investissements dans des projets verts et respectueux du climat, notamment en élargissant le pool d'investisseurs et en encourageant l'investissement privé ; iii) des réformes réglementaires et juridiques essentielles sont nécessaires pour accroître le capital-investissement et le capital-risque (PE/VC) dans le domaine des technologies vertes.

La taxe carbone peut être un outil de financement à même de générer d'importants gains socio-économiques et d'atténuation du changement climatique.

La taxe carbone peut efficacement contribuer à créer une marge budgétaire pour l'action climatique, avec d'importants avantages pour la croissance, l'efficacité économique, la distribution et l'environnement. Les taxes carbone établissent généralement un lien direct entre les émissions de Gaz à Effet de Serre (GES)⁵ d'un produit ou d'un processus et la taxe à payer sur ce produit ou ce processus. Les contribuables sont donc encouragés à réduire leurs émissions pour réduire leurs obligations fiscales, que ce soit en adoptant des pratiques plus efficaces, en choisissant des combustibles plus propres ou, dans le cas des consommateurs, en modifiant leurs habitudes de vie. En tant que telles, elles sont de plus en plus considérées comme un moyen efficace de réduire les émissions de carbone à l'échelle mondiale et de remplacer les réglementations moins efficaces sur le carbone, en donnant aux entreprises la certitude réglementaire dont elles ont besoin pour investir à long terme dans des solutions de remplacement, dont dans les énergies propres.

Mais la taxe carbone ne peut générer des gains socio-économiques substantiels et d'atténuation du changement climatique que si elle est bien conçue. Une étude récente de la Banque mondiale qui explore l'impact de différents scénarii⁶ pour remplacer les taxes conventionnelles actuelles par une taxe sur le carbone en Côte d'Ivoire montre que :

4 Engager le secteur privé dans la mise en œuvre des CDN - Évaluation du potentiel d'investissement du secteur privé dans le secteur de l'énergie. PNUD, août 2020, <https://www.ndcs.undp.org/content/dam/LECB/docs/pubs-reports/undp-ndcsp-deloitte-privatesector-cote-dIvoire.pdf>

5 Mesurées en tonnes métriques d'équivalent dioxyde de carbone, ou tCO₂

6 Les quatre principaux scénarii sont les suivants : i) une taxe carbone utilisée pour réduire les impôts sur le travail formel ; ii) les recettes de la taxe carbone sont compensées par une réduction sans incidence sur les recettes des impôts prélevés sur la production dans les entreprises du secteur formel ou par une réduction de la TVA ; iv) la taxe carbone est utilisée pour financer un transfert forfaitaire en espèces. La taxe carbone envisagée entraîne une réduction de 10 pour cent des émissions nationales de CO₂ par rapport à la base de référence à 13 169 FCFA ou 22 USD par tonne de CO₂.

A

L'utilisation de la taxe carbone pour réduire les impôts sur le travail formel augmenterait le PIB de 0,34 point de pourcentage et les revenus des ménages de 0,51 point de pourcentage, ce qui stimulerait l'offre de travail ainsi que les salaires moyens dans les secteurs formel et informel, entraînant une augmentation du bien-être de 0,28 point de pourcentage. En revanche, l'utilisation de la taxe carbone pour financer un transfert forfaitaire en espèces à tous les Ivoiriens aurait un impact négatif sur le PIB, le bien-être et l'emploi total et formel, malgré une augmentation des revenus des ménages.⁷ Enfin, l'inégalité totale (et la pauvreté) serait considérablement réduite dans la plupart des scénarii, étant donné que les tranches de revenus supérieures paieraient la majeure partie de la facture de la taxe carbone.

B

Le recyclage des recettes de la taxe carbone pour réduire les taux d'imposition de la production ou du travail encouragerait les producteurs informels à passer au secteur formel pour bénéficier du recyclage de la taxe carbone ; dans le même temps, l'offre d'emplois informels diminuerait de 0,4 point de pourcentage, en faveur d'une augmentation de 2,1 points de pourcentage de l'emploi formel.

C

Les taxes sur le carbone réduisent les dommages environnementaux causés par l'activité économique tout en encourageant les changements de comportement, avec par exemple la production de cacao « durable » sans déforestation. Une incitation fiscale de type "feebate", qui accorde des incitations positives aux productions à faible impact environnemental et prélève des "droits" négatifs sur les méthodes de production à forte intensité de carbone, permettrait de réduire l'empreinte environnementale d'activités telles que le transport, de diminuer la pollution atmosphérique et de promouvoir l'agroforesterie. Dans le secteur des transports, un mécanisme de tarification verte ajouté aux droits d'importation pourrait stimuler la demande de véhicules à faible émission de carbone. Dans le secteur du cacao, des incitations fiscales telles qu'une augmentation annuelle d'un point de pourcentage de la taxation plafonnée à 20,6 % la sixième année pour les produits non certifiés, et une réduction de 2 à 3 points de pourcentage la première année pour les produits certifiés, sont beaucoup plus rentables pour préserver les écosystèmes forestiers naturels que des alternatives telles que les efforts de reboisement à grande échelle, qui sont coûteux (environ 1 500 USD/ha) et dont les taux de survie des arbres sont souvent faibles.

Dette climato-intelligente : comment élargir les options de financement des entreprises et de l'Etat tout en réduisant ou en gérant les risques ?

Promouvoir une dette climato-intelligente en élargissant les options de financement pour les entreprises et les acteurs souverains est un moyen efficace de financer la lutte contre le changement climatique. La finance verte - y compris les instruments, produits et services financiers conçus pour soutenir les investissements durables, tels que les énergies renouvelables, l'efficacité énergétique et les infrastructures durables - s'est révélée indispensable pour mobiliser des capitaux en faveur des investissements verts. Cependant, l'adoption des obligations vertes a été lente, la plupart des financements climatiques en Côte d'Ivoire provenant d'instruments de dette classique et de subventions. Seules quelques banques commerciales financent des projets sur le climat. Un ensemble de facteurs justifie cette réticence, notamment le manque d'expertise, la perception d'un risque élevé, les bilans limités, le manque persistant d'informations sur le rôle des facteurs verts, l'absence d'une stratégie spécifique de mobilisation des ressources pour l'adaptation au changement climatique, le niveau insuffisant des ressources financières mobilisées pour l'atténuation, tant au niveau interne qu'externe, et les difficultés d'accès au financement climatique à partir de mécanismes externes. Le cadre politique pour les prêts verts est resté embryonnaire, les labels formels pour les produits de prêts verts et les flux de financement des banques pour les projets climatiques et environnementaux n'ayant pas encore été introduits.

Un financement accru du secteur public est donc nécessaire pour créer davantage d'opportunités d'investissements verts pour les capitaux privés - un phénomène connu sous le nom de "crowding in ou effet d'attraction". Ces ressources permettraient de réduire les risques liés aux projets, de fournir des crédits à des conditions préférentielles ou de se prémunir contre certains chocs afin de permettre au financement privé d'affluer. Une série d'options pourraient être explorées non seulement pour attirer de nouvelles sources de financement, mais aussi pour obtenir davantage de financements concessionnels afin d'encourager les investissements du secteur privé. Le gouvernement

⁷ Bien que cela puisse refléter une réduction potentielle des incitations au travail, le modèle ne tient pas compte des effets potentiellement positifs des transferts en espèces sur la formation du capital humain parmi les pauvres.

devrait s'attacher à maximiser les sources de financement concessionnelles et semi-concessionnelles, à déployer ces fonds pour réduire les risques et utiliser des structures mixtes qui attirent les fonds du secteur privé, et à explorer les moyens de lever des fonds publics supplémentaires par le biais d'instruments qui peuvent être financièrement efficaces, tels que les obligations durables ou vertes, ou les obligations liées à la durabilité.

Tirer parti des financements concessionnels et mixtes.

La Côte d'Ivoire pourrait maximiser la gamme complète des financements concessionnels et semi-concessionnels disponibles, y compris les nouvelles sources de fonds en faveur du climat. Les donateurs ou les banques de développement bilatérales ou multilatérales sont d'importantes sources potentielles de financement concessionnel (IDA, FRD). Ces fonds peuvent être combinés à des sources de financement semi-concessionnelles ou non concessionnelles afin de réduire les coûts totaux de certains projets liés au climat. En outre, le pays peut utiliser stratégiquement les fonds climatiques internationaux pour attirer les investissements privés en permettant aux banques nationales et multilatérales de développement de mettre en place des instruments de partage des risques, d'encourager l'apprentissage et de renforcer les capacités techniques pour les investissements à l'épreuve du climat. Ces fonds peuvent être optimisés pour permettre au secteur bancaire du pays d'élargir son offre de produits verts. La Côte d'Ivoire peut également envisager de déployer des structures financières plus innovantes en utilisant ces ressources concessionnelles et semi-concessionnelles pour soutenir la liquidité des projets axés sur le climat, par exemple en créant un prix plancher dans le cadre d'un contrat d'achat d'électricité pour les projets d'énergie renouvelable.

Tirer parti du cadre amélioré des obligations thématiques pour devenir un leader régional de la finance durable.

La Côte d'Ivoire a le potentiel pour devenir un leader régional dans la finance durable, en utilisant des obligations thématiques. Le pays a rejoint et réalisé plusieurs initiatives visant à promouvoir la finance verte et les investissements durables, notamment la mise en place d'une plateforme nationale sur la finance verte en 2019, l'élaboration d'un cadre pour le développement des ODD et des obligations vertes en 2020. La Côte d'Ivoire a été parmi les premiers pays de la région à adopter son cadre de finance durable, un protocole d'accord en septembre 2022 entre la Bourse de Luxembourg et la BRVM (la Bourse régionale des valeurs mobilières) pour explorer la création d'un marché obligataire dédié aux obligations vertes, sociales, durables et liées à la durabilité. Ces obligations thématiques peuvent servir d'alternative à la réticence des banques locales à financer des projets liés au climat et à l'environnement.

En fonction des conditions du marché des capitaux, le gouvernement peut étudier la possibilité d'une émission d'obligations thématiques ou d'obligations liées à la durabilité. Alors que le cadre politique pour d'autres instruments financiers verts tels que les prêts verts reste peu développé, il peut y avoir un potentiel pour une forme relativement nouvelle d'obligations durables connues sous le nom d'obligations liées à la durabilité. Ces obligations lient la performance financière de l'obligation à la réalisation d'indicateurs de performance clés préétablis et convenus. Cette approche peut être intéressante pour la Côte d'Ivoire en tant que suivi potentiel d'une obligation verte souveraine, car elle peut s'appuyer sur le cadre déjà en place. L'obligation pourrait être émise sur le marché international ou national, en s'appuyant sur le cadre existant. Elle peut attirer de nouveaux investisseurs, envoyer des signaux positifs en matière d'orientations politiques, générer des financements pour des portefeuilles spécifiques de projets éligibles, et potentiellement offrir des conditions financières légèrement meilleures.

Tenir les promesses du développement du marché du carbone.

La Côte d'Ivoire est considérée comme un candidat prometteur pour le développement d'initiatives sur le marché du carbone qui pourraient canaliser le financement climatique. Pour atteindre les objectifs de sa CDN, la Côte d'Ivoire a exprimé sa volonté de s'engager dans une collaboration basée sur le marché et non basée sur le marché et a acquis de l'expérience grâce à plusieurs projets éligibles au Mécanisme de développement propre du Protocole de Kyoto ainsi qu'à des activités REDD+⁸. Le pays a créé une *Task Force* en octobre 2022 et a organisé un atelier sur

8 Activités REDD+ financées par des paiements basés sur les résultats du Fonds de partenariat pour le carbone forestier (FCPF) de la Banque mondiale, notamment dans le parc national de Taï.

les dispositions institutionnelles et la réglementation en juillet 2023 afin de rendre rapidement opérationnel l'article 6 de l'Accord de Paris. Sur la base de la feuille de route, la prochaine étape consistera à fournir une sécurité juridique aux investisseurs étrangers en clarifiant la propriété et la transférabilité des résultats d'atténuation transférés à l'international (ITMO) ou des réductions d'émissions à délivrer pour les activités éligibles en Côte d'Ivoire, et à établir des systèmes de mesure, de notification et de vérification (MRV) et des inventaires qui informent et stimulent l'action climatique nationale et sont conformes au Cadre de transparence renforcé de l'Accord de Paris.

Élaborer une "approche par paliers" et mettre en œuvre des instruments souverains de financement des risques de catastrophes.

Une bonne combinaison d'instruments financiers souverains préétablis, y compris des instruments fondés sur le marché, peut contribuer à renforcer la résilience financière face aux catastrophes et au secteur privé. Une stratégie efficace à envisager est la "superposition des risques", où des événements d'ampleur différente sont couverts par différents types d'instruments : des fonds de réserve en cas de catastrophe pour une liquidité rapide en cas de petits événements, aux crédits conditionnels ou aux subventions et aux crédits post-catastrophe pour la reconstruction après des événements d'ampleur moyenne, en passant par les instruments internationaux de transfert de risques pour les catastrophes les plus importantes. Par exemple, la Côte d'Ivoire a souscrit une assurance contre la sécheresse auprès de l'African Risk Capacity (ARC), et il existe des possibilités d'utiliser d'autres instruments tels que le mécanisme CAT DDO du Groupe de la Banque Mondiale. Ce type de financement préétabli peut garantir que l'argent parvienne à ceux qui en ont le plus besoin au moment où ils en ont le plus besoin.

1. L'état de l'économie



Développements macroéconomiques récents



La croissance est restée résiliente et soutenue en 2023 malgré le resserrement des conditions financières et des turbulences sous-régionales et mondiales.

En 2023, l'économie de la Côte d'Ivoire est restée vigoureuse dans un contexte de turbulences mondiales et régionales et de tensions sur les marchés financiers. L'activité économique a démarré l'année 2023 en force, presque au même rythme qu'en 2021, mais s'est ralentie au cours de l'année. L'invasion de l'Ukraine par la Russie a continué à perturber le commerce international, à alimenter la volatilité des capitaux et les pressions inflationnistes - bien que modérées - avec des implications sociales importantes, notamment pour les populations vulnérables. Le resserrement monétaire visant à contenir les pressions inflationnistes dans le monde et dans la région a augmenté les coûts d'emprunt pour les gouvernements et les entreprises. Parallèlement, le retrait des mesures qui ont permis d'amortir les effets des chocs a également pesé sur les ménages, limitant ainsi leur consommation. En Afrique de l'Ouest, les tensions sécuritaires ont été exacerbées par une instabilité politique accrue, avec un coup d'État au Niger qui a divisé une région et ébranlé les acquis de plusieurs décennies de l'intégration régionale (CEDEAO), souvent saluée comme un modèle en Afrique. En 2023, la Côte d'Ivoire a continué d'accueillir un nombre important de migrants et de renforcer son programme de développement socio-économique dans les régions les plus exposées et les plus fragiles du nord, en mettant davantage l'accent sur la jeunesse. Au milieu de ces turbulences mondiales, le pays a réussi à préserver la solidité de son économie, aidé par la ferveur et les investissements importants en amont de la Coupe d'Afrique des Nations qu'il a accueillie en janvier-février 2024.

L'investissement a soutenu la croissance, tandis que la réduction des dépenses et subventions liées aux chocs externes a ralenti la consommation privée. La dynamique de croissance s'est ralentie en raison de la persistance des tensions géopolitiques et du resserrement des conditions financières. Le PIB réel a augmenté de 6,8 % au premier trimestre de 2023 (2023-T1) et de 5,1 % en moyenne au cours des deux trimestres suivants (T2-T3, Figure 1.1.a), soit une croissance annuelle estimée à 6,0 %⁹ (3,4 % par habitant), en baisse par rapport aux 6,2 % de 2022, mais deux fois plus élevées que les moyennes mondiale et d'Afrique sub-saharienne (Figure 1.1a, World Bank, 2024¹⁰). Cette évolution est due à la vigueur des investissements publics et privés, qui ont contribué à la croissance à hauteur de 4.3 points de pourcentage. Conformément à l'engagement ferme en faveur de la mobilisation des recettes intérieures, la contribution des impôts et taxes nets de subvention a également été substantielle, représentant près d'un tiers de la croissance. L'investissement public s'est accéléré, avec l'achèvement d'infrastructures sportives et routières essentielles (liées à l'accueil de la Coupe d'Afrique des Nations), tandis que la mise en œuvre du PND s'est accélérée. L'investissement privé a fortement progressé grâce à la croissance du crédit, malgré le resserrement de la politique monétaire. En revanche, la consommation privée s'est ralentie, en raison de l'augmentation des tarifs des carburants et de l'électricité (environ +10 %), le gouvernement ayant réduit les subventions à l'alimentation et à l'énergie liées à la crise. De même, la contribution de la consommation publique à la croissance a diminué, quoique légèrement, en lien

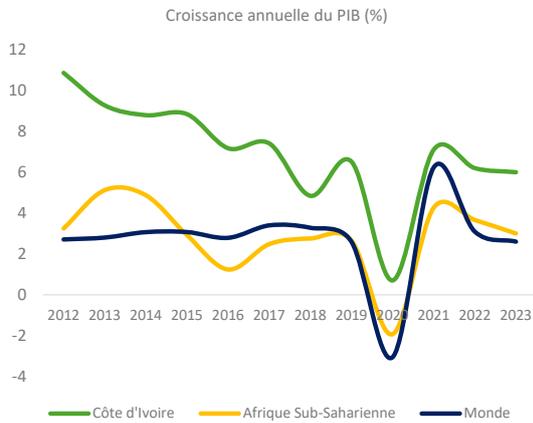
9 Le taux de croissance de 2023 est de 6,5% selon les estimations du gouvernement.

10 World Bank. 2024. Global Economic Prospects, June 2024. Washington, DC: World Bank. doi:10.1596/978-1-4648-2058-8.

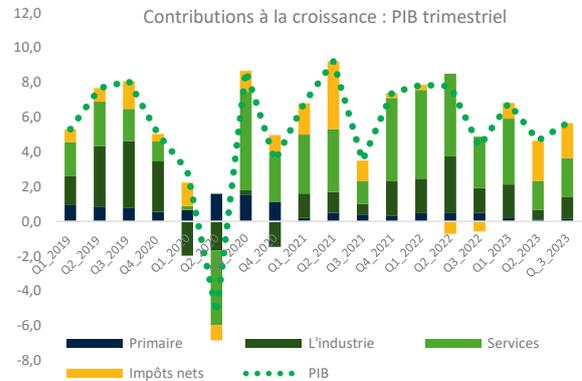
avec l'amorce de la consolidation budgétaire. La contribution du commerce extérieur est ressortie neutre, la hausse des importations (+10,5 %) compensant la croissance des exportations (+8,9 %).

Figure 1.1: Côte d'Ivoire - Croissance économique et facteurs de croissance

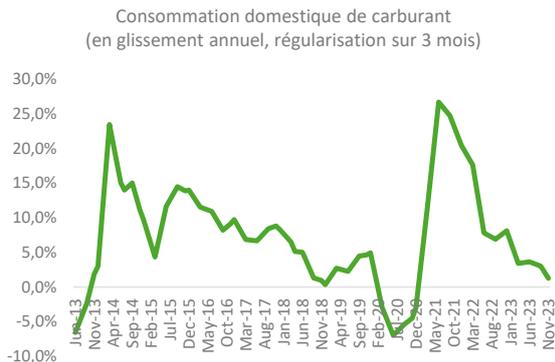
a. La croissance est restée vigoureuse, supérieure à la moyenne mondiale et d'Afrique subsaharienne. Mais s'est modérée dans le contexte d'incertitude croissante.



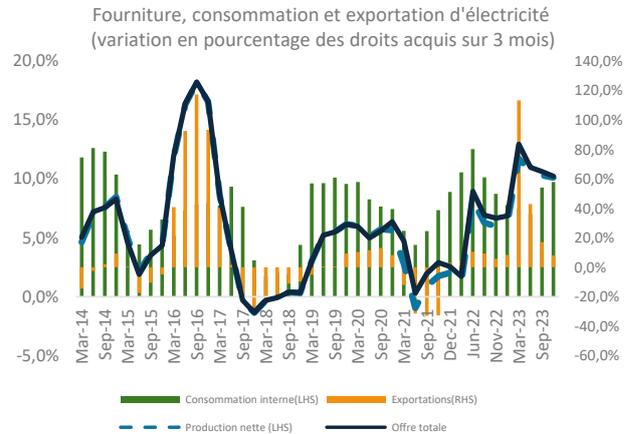
b. Les services et l'industrie ont soutenu la croissance.



c. La croissance de la consommation intérieure de carburant est en baisse constante depuis 2021.



d. La croissance de la consommation intérieure et de la production d'électricité s'est essouffée au quatrième trimestre 2023 à la suite de la première augmentation des tarifs.



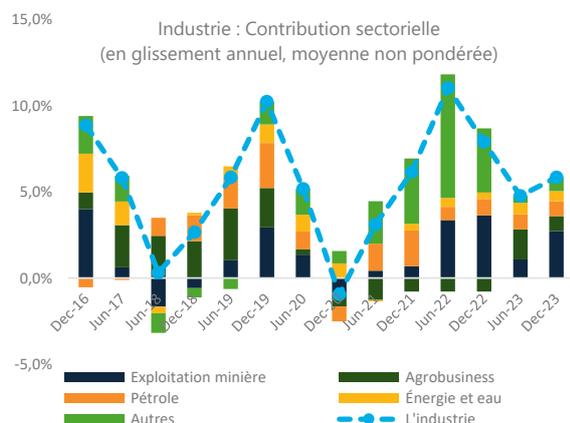
Sources : Calculs des services de la Banque mondiale basés sur les données de l'INS, des ministères de l'économie et des finances.

Du côté de l'offre, l'industrie et les services ont soutenu la croissance, bien qu'à un rythme plus lent (figure 1.1b). Ils ont contribué à hauteur de 1,5 et 3,9 points de pourcentage, respectivement. Comme les trois années précédentes, l'agriculture a contribué marginalement à la croissance en 2023, malgré une augmentation estimée de la production de cultures vivrières, en raison d'une faible productivité et de conditions météorologiques défavorables qui ont particulièrement affecté les cultures de rente. Les données de haute fréquence ont souligné cette dynamique persistante mais modérée. L'indice de la production industrielle a augmenté moins fortement qu'en 2022, avec une hausse de 5,8 % en 2023 contre 7,4 % en 2022, en raison de la modération de la croissance des secteurs des mines et carrières (+9,6 % contre +12,5 % en 2022) et de l'industrie manufacturière (+3,9 % contre 5,4 % en 2022) (Figure 1.2.a). La croissance de l'indice de la construction reste forte (Figure 1.2.c), mais est passée à 13,9 % au cours des dix premiers mois de 2023, contre 21,2 % en 2022, reflétant l'achèvement des travaux publics liés à la Coupe d'Afrique

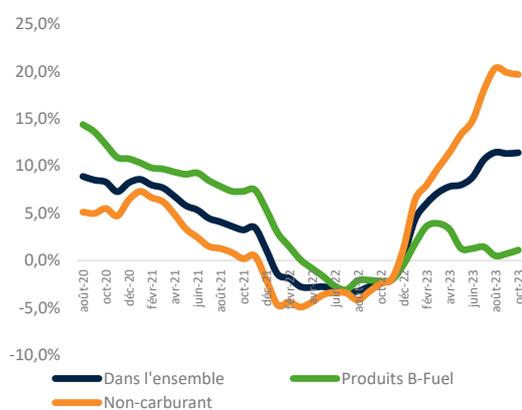
des Nations 2024. En revanche, l'indice de la production d'énergie s'est raffermi, dépassant de 3 % sa valeur de 2022, grâce à une production d'électricité plus importante (+9,6 %, soit 3,4 % de plus qu'en 2022) à l'approche de la Coupe d'Afrique des nations (figure 1.1d). La dynamique des services s'est maintenue mais s'est modérée. L'indice du chiffre d'affaires du commerce de détail a augmenté de 7,5 % en 2023, soit 4 points de pourcentage de moins qu'en 2022, la demande s'étant ralentie en raison de l'inflation continue des prix des denrées alimentaires et de l'augmentation des prix des carburants. Dans les transports, le fret maritime s'est fortement accéléré, augmentant de 19,5 % contre 1,4 % en 2022, stimulé par une augmentation de l'activité dans les deux ports (Abidjan, +21,1 %; San-Pedro, +12,5 %) ¹¹ grâce à l'amélioration des infrastructures. Si le transport aérien a également connu une forte croissance (+11,5 %), le fret ferroviaire a chuté de 16,6 % en raison d'une nouvelle baisse du trafic avec le Burkina Faso (-23,4 %).

Figure 1.2 : Côte d'Ivoire - Performances de l'industrie et des services.

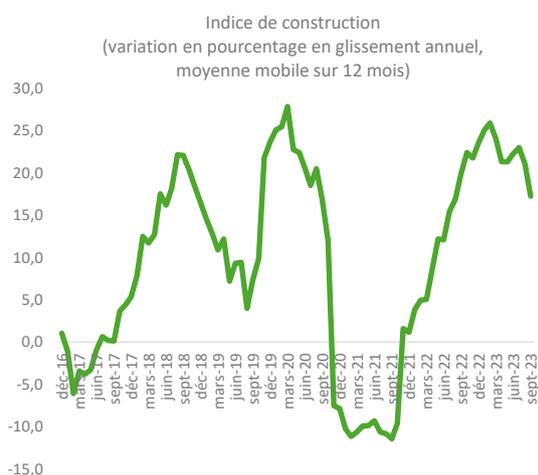
a. Le dynamisme de l'industrie manufacturière et minière a soutenu la production industrielle en 2023, mais à un rythme plus lent.



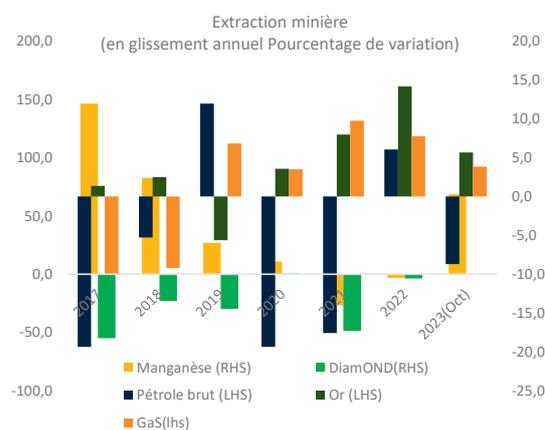
b. Les services restent dynamiques, mais la croissance ralentit pour les composantes des secteurs à forte consommation de carburant.



c. Le secteur de la construction a poursuivi son essor en 2023, mais à un rythme modéré.



d. La production minière a augmenté.

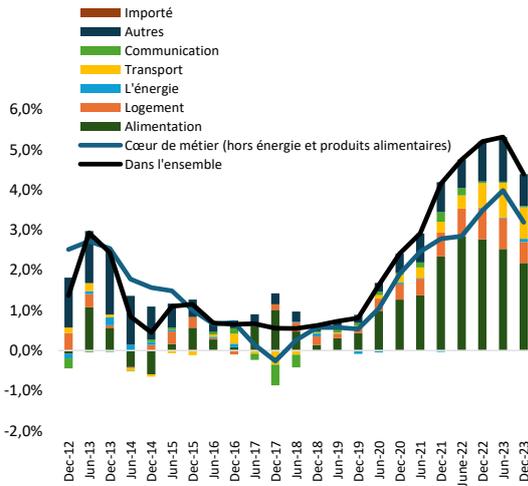


Sources : Calculs des services de la Banque mondiale basés sur les données de l'INS, Ministère de l'Economie, du Plan et du Développement.

11 Notamment lors de la mise en service du deuxième terminal à conteneurs.

Figure 1.4 : L'inflation et ses moteurs

a. L'inflation a diminué en 2023 mais est restée à des niveaux élevés d'avant la pandémie.



Source : INS

b. Les prix extérieurs élevés alimentent l'inflation intérieure.

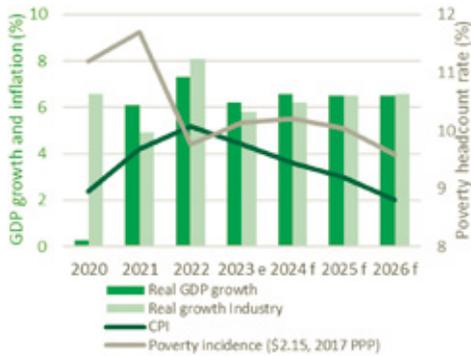
L'inflation importée par rapport à l'inflation intérieure



L'inflation a pesé sur la réduction de l'extrême pauvreté. L'extrême pauvreté en Côte d'Ivoire, mesurée au seuil international d'extrême pauvreté^[1], est estimée à 10,1 % en 2023, soit 0,3 point de pourcentage de plus qu'en 2022 (figure 1.5). L'expansion de l'industrie et des services - qui emploient respectivement 13,3 et 40,9 % de la main-d'œuvre - tire la pauvreté vers le bas. Mais la croissance de l'agriculture, qui emploie 45,8 % de la main-d'œuvre, 76,6 % des travailleurs ruraux et 70,2 % des pauvres, est faible, la hausse des prix des denrées alimentaires annulant les effets globaux de la croissance. En outre, l'inflation mesurée par l'indice des prix à la consommation en 2023 était plus élevée que le déflateur du PIB^[2] (4,4 % contre 2,9 %) (figures 1.5b et 1.5. c), ce qui suggère que le pouvoir d'achat des ménages pourrait avoir augmenté à un taux inférieur à celui suggéré par la croissance du PIB réel^{[2][3]}.

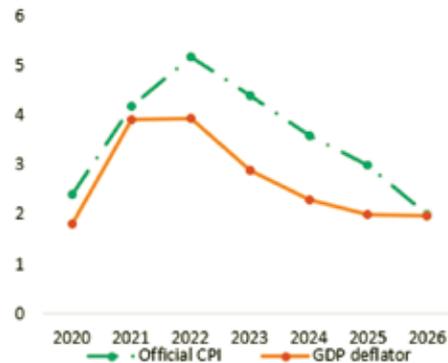
Figure 1.5 : Inflation, composition de la croissance, distribution et pauvreté

a. L'industrie et les services devraient soutenir les efforts de réduction de la pauvreté.



Source : EHCVM (2021) : Banque mondiale, Macroeconomics, Trade, and Investment (MTI) Global Practice (2024). Pauvreté estimée en 2021. Projections de la pauvreté de 2024 à 2026 en utilisant le seuil de pauvreté international (2,15 dollars par personne et par jour en PPA 2017).

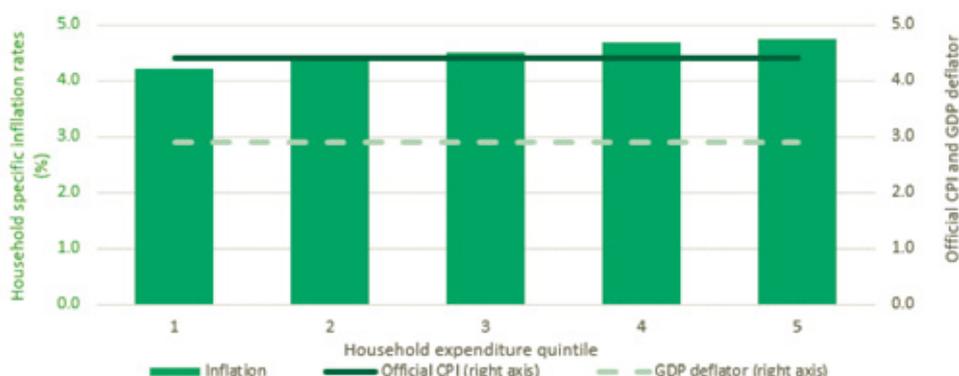
b. Le pouvoir d'achat des ménages est en retard sur la croissance du PIB réel.



Source : Banque mondiale, Macroeconomics, Trade, and Investment (MTI) Global Practice (2024). Les projections commencent en 2024.

12 [La construction d'une pondération spécifique aux ménages a un impact global modéré sur la réduction de la pauvreté, l'impact le plus important étant l'ajustement de la consommation réelle des ménages en fonction de l'inflation plutôt que de supposer qu'elle augmente proportionnellement au PIB réel.

- c. Divergence entre les taux d'inflation spécifiques aux ménages, les taux d'inflation officiels et le déflateur du PIB, 2023



Source : EHCVM (2021) : Banque mondiale, Macroeconomics, Trade, and Investment (MTI) Global Practice (2024). Pauvreté estimée en 2021. Projections de la pauvreté de 2022 à 2026 en utilisant le seuil de pauvreté national.

Note : La figure montre les taux d'inflation spécifiques aux ménages par quintile de dépenses en 2023. En outre, les deux lignes horizontales indiquent la valeur officielle de l'IPC (ligne grise continue) ainsi que le déflateur du PIB (ligne pointillée gris clair). Le chiffre 1 correspond au quintile le plus pauvre et le chiffre 5 au quintile le plus riche.



Le déficit de la balance courante est resté élevé, malgré une amélioration substantielle des termes de l'échange. Les conditions de financement sont restées tendues.

Les déficits extérieurs ont augmenté en 2023 malgré une amélioration substantielle des termes de l'échange et la consolidation budgétaire. Le déficit du compte courant s'est fortement creusé en 2022, passant de 3,9 % du PIB en 2021 à 7,7 % du PIB en 2022, reflétant une détérioration significative des termes de l'échange due aux impacts de la guerre en Ukraine (-10,3 %) et de l'augmentation du déficit budgétaire. Une amélioration due à l'augmentation des recettes d'exportation résultant de l'amélioration des termes de l'échange (+20,7 %), à la baisse des prix à l'importation et à la poursuite de l'ajustement budgétaire a été compensée par l'augmentation des déficits dans les services et les revenus primaires et secondaires, détériorant le déficit de la balance courante (CAD) à un niveau estimé à 7,9 % du PIB en 2023. Outre la dégradation du CAD, le resserrement monétaire dans la plupart des banques centrales a conduit à une mobilisation de ressources financières extérieures plus faible par rapport aux années précédentes. Ces évolutions ont entraîné une chute des réserves communes de l'UEMOA d'environ 20 %, à 4,3 mois d'importations en 2022, et à une prévision de 3,6 mois d'importations à la fin de l'année 2023.

L'amélioration des termes de l'échange a largement reflété les hausses du prix du cacao. Dans l'ensemble, les prix à l'exportation ont augmenté de 10,8 % alors que ceux à l'importation ont reculé de 8,2 %. Les prix mondiaux des produits de base, y compris les prix des denrées alimentaires et de l'énergie, ont chuté de plus de 20 %, reflétant une demande mondiale plus faible. Toutefois, ce changement a été inégal selon les produits de base. Alors que les prix des métaux précieux ont augmenté de 7,7 %, avec une hausse de 12 % pour l'or, les prix des produits agricoles, des engrais, des métaux et des minerais (à l'exception du fer) ont chuté respectivement de 7,2 %, 35 % et 9,6 %. La baisse des prix des engrais est liée aux prix du pétrole (-17,5 %) et du gaz (-63,5 %), où la faiblesse de la demande mondiale l'a emporté sur les craintes de pénuries d'approvisionnement dues aux tensions au Moyen-Orient. Dans l'agriculture, les prix du cacao et du café, qui ont commencé à augmenter au cours du dernier trimestre de 2022, se sont fortement raffermis au cours de l'année, avec des augmentations annuelles de 67,5 % et 46 % à la fin de l'année. Cette évolution s'explique par une offre limitée due à des conditions météorologiques défavorables, alors que la demande est restée soutenue. Cependant, l'augmentation de la valeur des exportations due au cacao et au café a été partiellement compensée par une valeur plus élevée des importations de riz, qui constitue une part importante

des importations totales. Le marché des changes a enregistré une appréciation de 2,6 % du franc CFA par rapport au dollar, contre une dépréciation de 11 % en 2022.

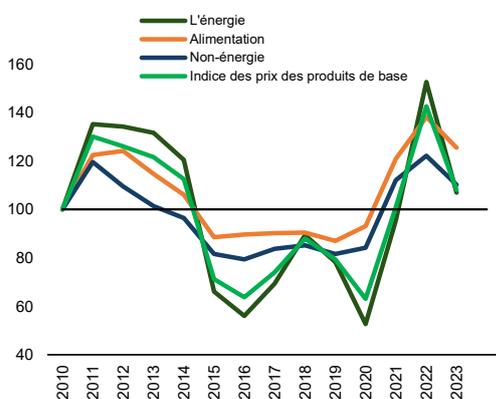
En conséquence, la balance commerciale s'est améliorée, mais a affiché un déficit dû aux importations de services. Selon les estimations, la balance commerciale s'est améliorée pour atteindre -0,3 % du PIB, contre un déficit de 3,9 % en 2022, un niveau inégalé depuis plusieurs décennies. Les volumes d'exportation et d'importation ont augmenté respectivement de 9,1 % et de 9,6 %, ce qui a entraîné un excédent commercial de 2,1 % du PIB en 2023, contre 1,7 % en 2022. Les exportations de marchandises ont augmenté de 22,7 à 24,2 % du PIB, en grande partie grâce aux produits transformés, y compris l'huile et le cacao, dont la valeur a augmenté de 77% et 37,7 %, respectivement. En outre, les noix de cajou (23,9 %), l'or brut (19,8 %), les bananes dessert (11,9 %) et le caoutchouc (7,3 %) ont tous enregistré des recettes d'exportation importantes. La valeur des exportations de fèves de cacao a augmenté modérément (+1,2 %). En revanche, la facture des importations a légèrement augmenté de 0,6 %, reflétant l'augmentation des achats de biens d'équipement (+10,7 %) et de biens intermédiaires (+6,4 %), en phase avec l'augmentation des investissements, qui a été partiellement compensée par une baisse de 7 % des achats de biens de consommation en raison de la baisse des prix des importations de produits alimentaires. Malgré une baisse des prix du pétrole, la facture des importations de pétrole brut a augmenté de 16,6 %, en raison d'une augmentation de 30,9 % du volume. Le déficit du commerce des services devrait passer de 5,4 % du PIB en 2022 à 5,7 % en 2023, principalement en raison d'une augmentation des services techniques, en particulier dans le secteur pétrolier, qui a quelque peu évincé l'excédent du commerce des biens. Le déficit des revenus primaires devrait se creuser en raison de l'augmentation des paiements d'intérêts et de dividende.

Le compte de capital n'a pas entièrement couvert le déficit courant en 2023. L'excédent du compte de capital s'est amélioré, reflétant une légère augmentation des dons (+0,1 pts du PIB). Le compte financier devrait enregistrer des entrées nettes de capitaux plus faibles qu'en 2022, en raison de la baisse des investissements de portefeuille, bien que partiellement compensée par la hausse des investissements directs étrangers et des ressources officielles plus élevées que prévues. Dans l'ensemble, le solde devrait enregistrer un déficit de 2,6 % du PIB après celui de 2022, contre un excédent de 2,8 % du PIB en 2021.

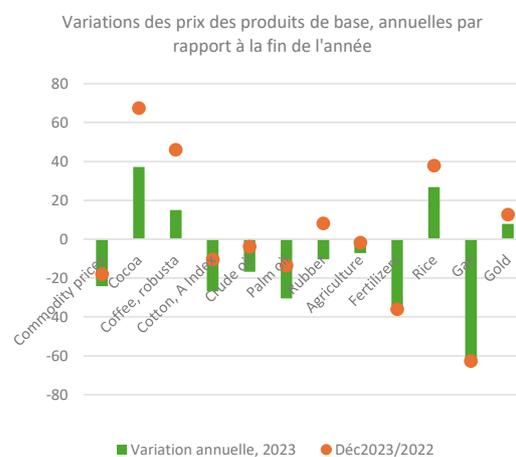
Les réserves extérieures de la BCEAO ont ainsi été ramenées à 3,9 mois d'importations, contre 4,1 mois d'importations en 2022 et 5,5 mois en 2021. Les importants déficits des comptes courants et budgétaires dans l'UEMOA au cours des deux dernières années, ainsi que la limitation des entrées de capitaux en raison des troubles politiques dans les pays du Sahel, conjuguées à la réduction des entrées de capitaux provoquée par la normalisation des positions monétaires dans les économies avancées, ont entraîné une baisse d'environ 20 % des réserves de change régionales. Cette baisse a été partiellement atténuée par la poursuite de l'application de la mesure de rapatriement des exportations et par le resserrement monétaire de la banque centrale.

Figure 1.6 : Évolution du secteur extérieur de la Côte d'Ivoire

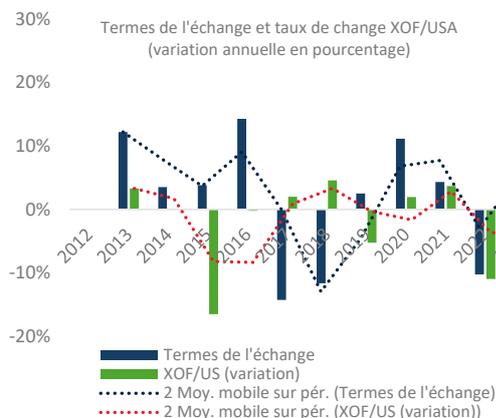
a. Les prix mondiaux des produits de base, y compris les prix des denrées alimentaires et de l'énergie, ont baissé par rapport au pic atteint en 2022 (2010=100)



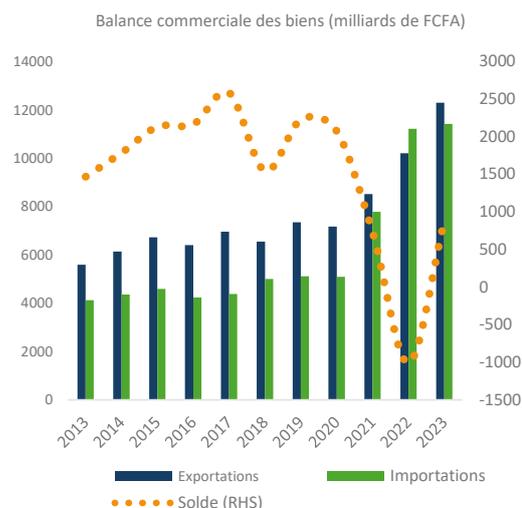
b. Alors que les prix des principaux produits d'exportation de la Côte d'Ivoire, en particulier le cacao, ont augmenté.



- c. En plus d'une légère appréciation de la devise US\$/CFA, les termes de l'échange se sont considérablement améliorés.



- d. Contribuer à améliorer l'excédent de la balance commerciale



Sources : BCEAO, Ministère du Commerce et Ministère des Finances et du Budget et Ministère de l'Economie, du Plan et du Développement.

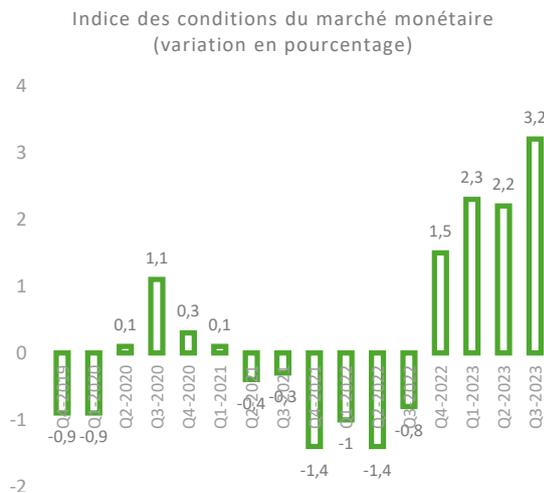


Dans un contexte d'inflation toujours élevée et de baisse des réserves extérieures, l'orientation monétaire s'est encore resserrée en 2023, tandis que le secteur financier est resté résilient.

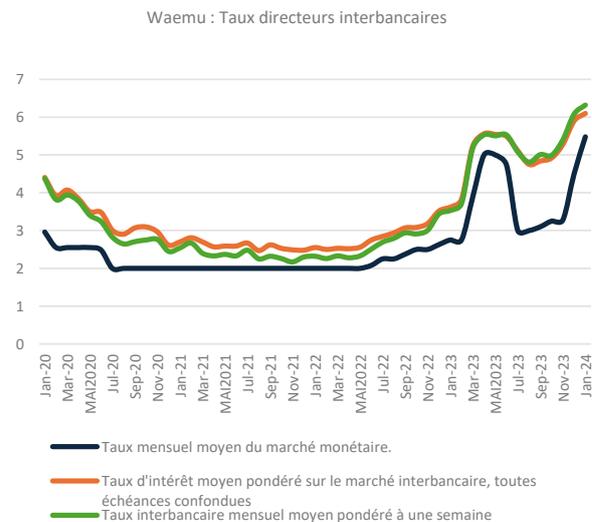
La politique monétaire s'est encore resserrée en 2023 pour juguler les pressions inflationnistes et la baisse des réserves de change. La Côte d'Ivoire, comme ses pairs de l'UEMOA, a connu des pressions inflationnistes non monétaires au cours des trois dernières années, tirées par les prix des denrées alimentaires et de l'énergie en raison des effets persistants de la pandémie COVID-19, de l'insécurité régionale et du changement climatique, d'une forte demande intérieure, exacerbée par les retombées de la crise en Ukraine. Cette situation a conduit la Banque centrale des États de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) à relever progressivement ses taux directeurs de 150 points de base entre mi-2022 (+75 points de base en 2022) et fin décembre 2023, afin d'ancrer les anticipations et de limiter les effets secondaires. Le taux de soumission minimal pour les appels d'offres d'injection de liquidités est passé de 2 % à 3,5 % pendant la pandémie de COVID-19. De même, le taux d'intérêt du guichet de prêt marginal a été porté à 5,5 % en décembre 2022, contre 4 % à la mi-2020. Il s'agit des taux annuels les plus élevés. Le taux de réserves obligatoires pour les banques de l'Union est resté à 3,0 %. Le resserrement de monétaire, la baisse des prix des produits importés et la consolidation budgétaire ont ramené l'inflation régionale sur une tendance baissière, d'une moyenne de 7,3 % en 2022 à 3,7 % en 2023, malgré la persistance des défis politiques et sécuritaires et la fermeture de la frontière avec le Niger à la suite du coup d'État de juillet 2023.

Figure 1.7 : Conditions du marché monétaire, croissance du crédit et solidité du secteur financier

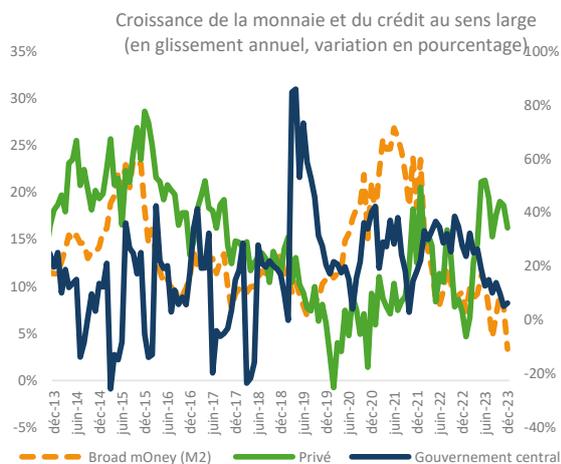
a. Les conditions monétaires se sont resserrées...



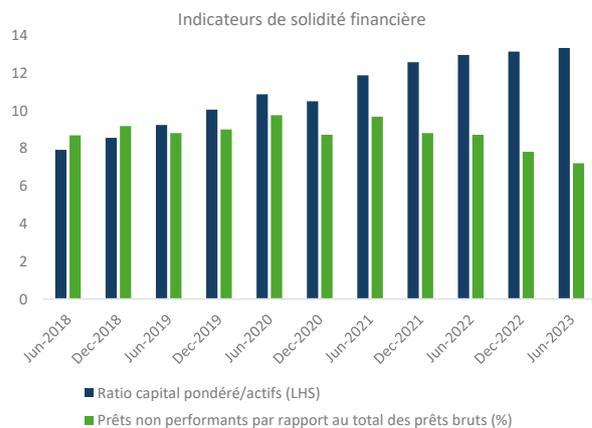
b. Les taux interbancaires et d'intérêt ont fortement augmenté.



c. Dans un contexte de resserrement de la politique monétaire, la croissance du crédit au secteur privé s'est accélérée, tandis que le crédit au gouvernement s'est effondré.



d. Le secteur financier reste remarquablement sain et les indicateurs pertinents se sont quelque peu améliorés.



Source : Calculs des services de la Banque Mondiale, BCEAO, Ministère des Finances et du Budget (Côte d'Ivoire), FMI.

Malgré le resserrement des conditions monétaires, le secteur financier est resté solide et la croissance du crédit à l'économie a été forte. L'indice des conditions monétaires a fortement augmenté depuis le deuxième trimestre 2022, passant de -1,4 % au T2-2022 à 3,2 % au T3-2023 sous l'effet de la hausse progressive des taux directeurs de la BCEAO et de l'arrêt de la facilité de refinancement des banques mise en place lors de la crise du COVID (FMI, 2023)¹³. Les conditions financières se sont quelque peu détendues lors de l'achat de dette souveraine par la BCEAO au troisième trimestre 2023, avec une baisse des taux interbancaires régionaux d'environ 100 points de base. Cependant, tous les taux ont repris leur tendance haussière, le taux d'intérêt moyen pondéré sur le marché interbancaire, toutes maturités confondues, s'établissant à 5,9 % en décembre 2023, contre 3,5 % un an plus tôt (graphique 1.5b). Au cours du même mois, le taux d'intérêt moyen pondéré du guichet de refinancement à une semaine de la BCEAO a atteint 6,1%, contre 3,4% en décembre 2022, tandis que le taux moyen des prêts bancaires, hors taxes et frais, s'est établi à 6,78% au troisième trimestre 2023. Le resserrement a ralenti la croissance des créances intérieures (+12,5 % en 2023 contre 20,1 % en 2022) qui, associée à une contraction de 47,5 % des actifs étrangers nets, a freiné la croissance de la masse monétaire de 16,5 % sur 2020-2021 à 11,3 % en 2022 et seulement 3,5 % en 2023, contribuant ainsi à l'atténuation du taux d'inflation. La croissance du crédit du secteur privé a rebondi après le ralentissement de 2022 (+7,3 pour cent par rapport à 12,5 pour cent en 2021) pour atteindre 16,2 pour cent en 2023 (figure 1.7.c). La solvabilité des banques a continué de s'améliorer, le ratio des fonds propres de catégorie 1 sur les actifs pondérés par les risques passant de 13,1 % à la fin de 2022 à 13,3 % en juin 2023 (figure 1.7.d), tandis que le ratio des créances douteuses sur le total des prêts a continué de diminuer, passant de 7,8 % à 7,2 %.

Les efforts visant à renforcer le secteur bancaire régional se sont poursuivis, avec un nouveau projet de loi sur la supervision bancaire adopté en 2022. En juin 2023, le Conseil des ministres de l'UEMOA a adopté un nouveau projet de loi sur la réglementation bancaire, qui renforce la supervision bancaire et les normes de conformité conformément à Bâle II et III. L'objectif est d'étendre le champ de la supervision bancaire à de nouveaux acteurs tels que la finance islamique, les sociétés financières et les entreprises de technologie financière (établissements de monnaie électronique).



La consolidation budgétaire axée sur les recettes a permis de libérer de l'espace pour les dépenses en faveur de la croissance et la réduction de la pauvreté et du déficit budgétaire, contenant la croissance de la dette.

Le gouvernement s'est engagé dans un processus de consolidation budgétaire basé sur l'augmentation des recettes afin de reconstruire les amortisseurs budgétaires et de soutenir la croissance et la réduction de la pauvreté. Les mesures prises pour atténuer l'impact des chocs successifs ont creusé le déficit budgétaire à son niveau le plus élevé de la décennie, soit 6,6 % du PIB en 2022, dépassant de loin le critère de convergence régionale de 3 % et augmentant les niveaux d'endettement. Le gouvernement s'est engagé à ramener le déficit budgétaire à la norme régionale d'ici 2025, en augmentant les recettes fiscales de 2 points de pourcentage du PIB. Cette mesure est complétée par une réduction des dépenses courantes, grâce à l'élimination progressive des subventions aux denrées alimentaires et aux carburants liées à la crise, tout en augmentant les dépenses d'infrastructure en faveur de la croissance et les dépenses sociales pro-pauvres. La mise en œuvre de ce plan de consolidation a entraîné une baisse de 1,4 point de pourcentage du PIB à 5,2 % en 2023 par rapport à 2022, grâce à une forte amélioration des recettes fiscales d'environ 0,8 point de pourcentage du PIB.

Les recettes totales (dons inclus) ont augmenté de 15,3 % du PIB en 2022 à 16,3 % en 2023. Le gouvernement a récupéré une partie des revenus issus des produits pétroliers abandonnés et a renforcé la collecte des impôts. Le niveau des recettes fiscales s'est accru de 12,8 % en 2022 à 13,6 % du PIB. Les recettes non fiscales et les dons se sont quant situés à 2 % du PIB et 0,7 %, contre 1,9 % et 0,5 %, respectivement, en 2022. Les recettes intérieures sont estimées à avoir accru d'environ 16,5 % en termes nominaux par rapport à 2022, sous l'effet des impôts directs (+19,4 %) et des impôts indirects (+12,7 %). Les impôts directs ont augmenté plus que prévu, grâce aux recettes pétrolières

13 Fonds monétaire international (FMI) (2023). Côte d'Ivoire First Reviews Under The Extended Arrangement Under The Extended Fund Facility and Arrangement Under The Extended Credit Facility-Press Release ; Staff Report ; And Statement By The Executive Director For Côte d'Ivoire. Rapport pays du FMI n° 23/406. Décembre 2023.

et gazières dues à une deuxième prise de pétrole, à l'impôt sur les sociétés non pétrolières, aux impôts sur les salaires et aux revenus des capitaux mobiliers. Les droits sur le café et le cacao, les taxes sur les télécommunications et la TVA intérieure, bien qu'en hausse, ont enregistré des résultats inférieurs aux objectifs. La non-réalisation de l'objectif relatif aux recettes du cacao reflète des niveaux de production et de prix plus bas que prévus, tandis que l'écart relatif aux recettes de télécommunications peut être attribué à un retard dans l'implémentation du système de contrôle des flux de télécommunications. La TVA non atteinte est due au ralentissement de la consommation privée. La croissance des recettes de porte a été moins importante que prévu, en raison d'une diminution de la valeur des importations et d'un ralentissement de la demande intérieure de carburant, couplés à des retards dans la mise à jour du mécanisme automatique de fixation des prix des carburants.

Le recouvrement des recettes reflète les mesures de politique et d'administration fiscales mises en œuvre dans le cadre de la consolidation budgétaire à moyen terme. Les principales mesures fiscales comprennent un ajustement à la hausse des prix intérieurs de l'énergie et le rétablissement du mécanisme d'ajustement automatique des prix à la pompe, un audit des flux de télécommunications, un élargissement de l'assiette de l'impôt foncier, l'introduction d'une déclaration d'impôt mensuelle pour les contribuables couverts par le régime fiscal simplifié (RSI), et une augmentation des droits d'enregistrement du cacao et des droits d'accise sur le tabac. Les efforts de mobilisation des recettes ont également porté sur la poursuite du déploiement du plan de rationalisation des exonérations fiscales, le renforcement des réformes de l'administration fiscale (notamment la numérisation), l'amélioration des contrôles des risques et des fraudes, et l'alignement progressif sur les directives de politique fiscale de l'UEMOA. En outre, l'utilisation croissante du système TresorPay/TresorMoney pour le paiement des recettes non fiscales, renforcée par l'adoption de la loi sur les procédures relatives aux recettes non fiscales, et définissant le cadre juridique pour la collecte et la supervision des recettes non fiscales par le Trésor, a également contribué au renforcement de la collecte des recettes publiques.

Les dépenses totales ont diminué en raison d'une contraction des dépenses courantes et des dépenses en capital, mais à des niveaux plus élevés d'avant la pandémie. Les dépenses totales sont passées de 22,1 % du PIB en 2022 à 21,5 % en 2023, reflétant la rationalisation des subventions liées à la crise et la baisse des dépenses d'infrastructure, partiellement compensées par l'augmentation des dépenses de sécurité et des paiements d'intérêts. Les dépenses courantes ont légèrement diminué, de 0,2 % du PIB à 14,7 %, sous l'effet d'une baisse des dépenses récurrentes (-0,8 pt du PIB) et des subventions et transferts (-0,5 pt), partiellement compensée par une hausse combinée de la masse salariale (+0,1 pt du PIB à 4,7 % du PIB), des dépenses de sécurité (+0,2 pt du PIB) et des paiements d'intérêts (+0,4 pt du PIB). Bien que les dépenses en capital aient augmenté de 10 % d'une année sur l'autre en termes nominaux, elles ont été sous-exécutées, s'établissant à 6,8 % du PIB en 2023 contre 7,2 % en 2022. Ce niveau de dépenses d'infrastructures, bien qu'en baisse, reste largement supérieur au niveau de 4 % du PIB de la période pré-pandémie, soit deux tiers de plus, tandis que les dépenses dites pro-pauvres ont augmenté d'environ 0,7 point de pourcentage du PIB en 2023 pour s'établir à environ 7 % du PIB par rapport à 2022. Ces niveaux élevés de dépenses sociales et d'infrastructures dans ce contexte d'ajustement budgétaire sont en ligne avec la volonté du gouvernement de préserver la croissance et de renforcer la réduction de la pauvreté.



Les améliorations des recettes et du cadre légal de gestion de la dette ont amélioré la situation de la dette, mais leur renforcement continu est nécessaire pour élargir la marge de manoeuvre face aux chocs externes.

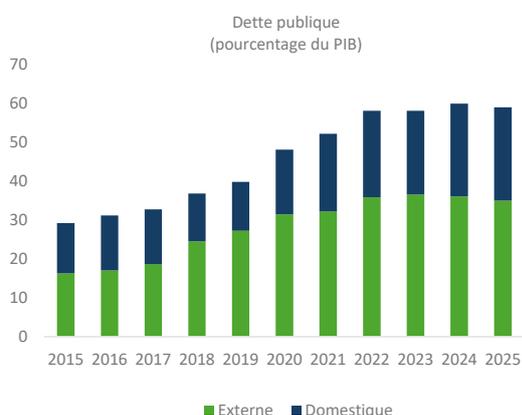
La dette publique totale a augmenté régulièrement au cours de la dernière décennie (figure 1.8.a). Le ratio dette/PIB est passé de 24,7 % en 2012 à 39,2 % en 2019, avec une augmentation moyenne annuelle de 2,2 points de pourcentage du PIB, en lien avec les besoins de financement importants de dépenses sociales et d'infrastructure dans le cadre des deux précédents plans nationaux de développement (2012-15 et 2016-2020). Les niveaux d'endettement ont augmenté rapidement entre 2020 et 2022, de 4,6 points de pourcentage du PIB en moyenne, en raison de la dépréciation du taux de change CFA/US\$ et de l'expansion budgétaire pour faire face aux chocs de la pandémie et de la guerre en Ukraine. Bien que la majeure partie de cette augmentation soit imputable à la dette extérieure, la dette intérieure a également augmenté, notamment depuis la pandémie.

L'encours total de la dette publique, y compris la dette r croc d e et la dette garantie par l' tat, est estim  59,1 % du PIB en 2023, contre 58,1 % en 2022. Sur ce total, 36,9 % du PIB provient de la dette ext rieure et 22,2 % de la dette int rieure. La dette des entreprises publiques repr sente 2,0 % du PIB, dont 1,3 % est garanti par l' tat. Le resserrement des march s internationaux (graphique 1.6b) a contraint les autorit s   renoncer aux  missions d'euro-obligations en 2022 et 2023, au profit d'emprunts aupr s des banques commerciales et d' missions sur le march  domestique/r gional de l'UEMOA   des conditions plus on reuses, avec une maturit  moyenne de 9 ans pour les emprunts commerciaux nouvellement contract s.

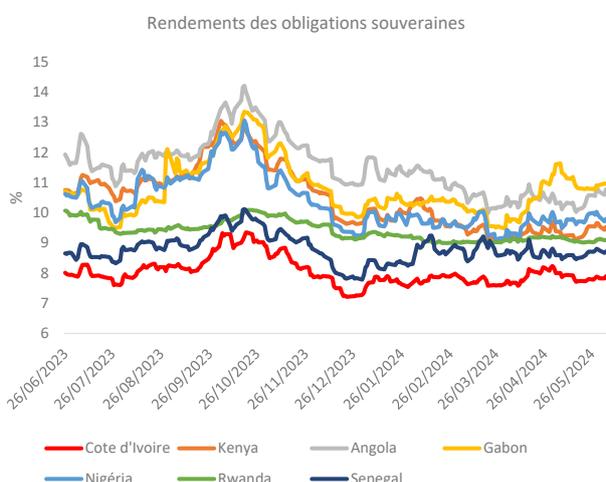
Les conditions financi res  taient tendues en 2023, quoiqu'ayant connu une certaine d tente au cours du dernier trimestre de 2023. L'achat par la BCEAO de 2000 milliards de FCFA de titres de dette souveraine aupr s du syst me bancaire a permis de d tendre quelque peu les conditions financi res sur le march  r gional. Cependant, les rendements moyens des obligations souveraines r gionales de la C te d'Ivoire  mises entre janvier et d cembre 2023 ont augment  par rapport   la m me p riode en 2022 (de 4,6 %   7,9 %), alors que les  ch ances n'ont augment  qu'  partir du dernier trimestre. D'autre part, les spreads de la C te d'Ivoire EMBIG¹⁴ ont diminu  depuis le pic de f vrier 2023, refl tant l'am lioration du sentiment du march  (Figure 1.8 c-d).

Figure 1.8 : Dette, march s financiers r gionaux et  carts internationaux

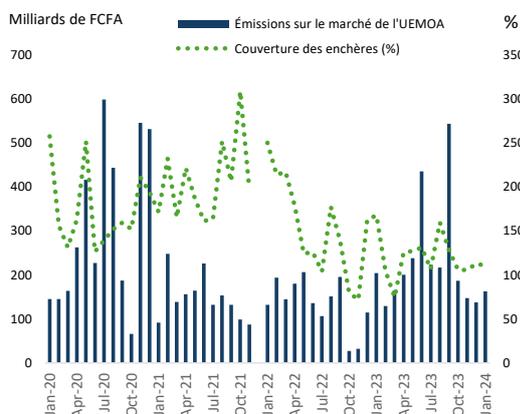
a. La dette a augment  pour faire face aux besoins sociaux et d'infrastructure, ainsi qu'aux crises mondiales qui se sont succ d es..



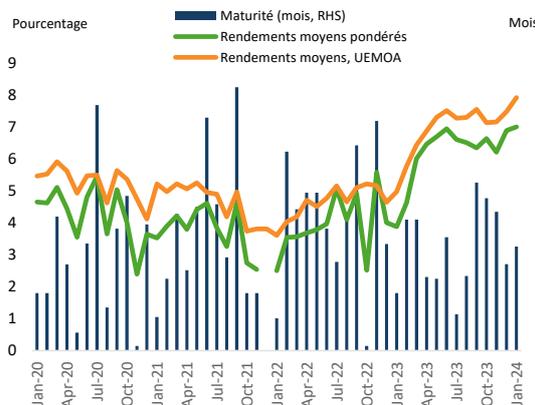
b. Les march s internationaux sont rest s tendus.



c. La C te d'Ivoire a continu    b n ficier de la confiance du march  r giona



d. Mais les emprunts r gionaux  taient plus co teux avec des  ch ances plus courtes.



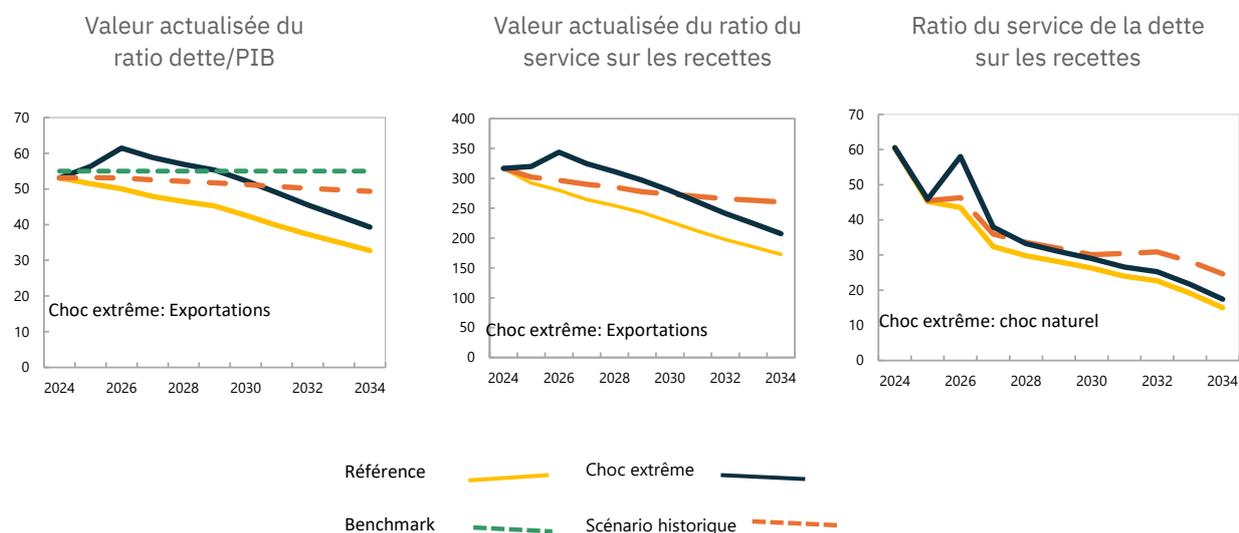
Source : EMB, March s des capitaux, FMI, Banque mondiale, UMOA Titres.

14 Indice obligataire des march s  mergents Global Core

Le profil de la dette reste largement dominé par les emprunts commerciaux extérieurs. La dette extérieure constitue environ 62 % de la dette publique totale et garantie par l'État (PPG), avec environ 80 % sous forme d'emprunts commerciaux. Ces dernières années, la proportion de la dette commerciale externe a crû en corrélation avec les émissions d'euro-obligations, représentant plus de la moitié de la dette de l'administration centrale. Les euro-obligations comptent pour environ 60 % de la dette commerciale en 2023. La part de la dette multilatérale a augmenté depuis 2020 et représente 32 % de la dette extérieure en 2023, la Côte d'Ivoire ayant mobilisé d'importants financements extérieurs concessionnels pour financer sa riposte à la pandémie. En revanche, la part de la dette bilatérale s'est stabilisée autour de 17 % de l'encours total, en baisse par rapport à 21,1 % en 2017. La stratégie d'endettement a privilégié la dette libellée en euros afin de limiter le risque de change. En raison du resserrement des conditions du marché, le gouvernement a renoncé aux projets d'émission d'eurobonds entre le second semestre de 2021 et 2023. Le recours accru au marché régional a fait passer la proportion de la dette interne à une moyenne de 36,2 % en 2020-23, contre 32,4 % en 2018-19.

Toutefois, le risque de surendettement est demeuré modéré, grâce à une gestion proactive de la dette, à l'amélioration du cadre juridique et à une collecte accrue des recettes intérieures. L'analyse de la viabilité de la dette effectuée en mai 2024 par le FMI et la Banque mondiale a réaffirmé que le risque de surendettement de la Côte d'Ivoire, tant global qu'externe, restait modéré. La loi sur la dette de 2023, l'euro-obligation émise au début de 2024 pour une opération de gestion du passif, ainsi que la révision à la hausse des notations par d'importantes agences telles que Moody's et Standard & Poor's, ont contribué à consolider cette note modérée. Néanmoins, la marge de manœuvre pour absorber les chocs reste limitée, comme le montrent les ratios du service de la dette par rapport aux exportations et aux recettes, soulignant l'importance d'une mobilisation continue des ressources intérieures et de la diversification des exportations. L'indicateur du service de la dette extérieure par rapport aux recettes a dépassé le seuil critique une seule fois, en 2024, principalement à cause de l'opération de marché (OMD) financée par l'émission d'euro-obligations en janvier 2024. Néanmoins, ce ratio et tous les autres indicateurs prévisionnels de la charge de la dette extérieure demeurent sous les seuils critiques pour le reste de la période de projection. En outre, tous les indicateurs sont sensibles aux scénarii de crise, notamment affectant les exportations et aux catastrophes naturelles, ce qui appelle à une gestion de la dette à la fois prudente et proactive, y compris un équilibre entre la dette intérieure et extérieure, afin de préserver la soutenabilité de la dette et de maintenir le risque de surendettement du pays à un niveau modéré.

Figure 1.8.(suite) : La dette devrait rester soutenable si l'effort de mobilisation fiscale se renforce



Source : Banque mondiale, FMI.



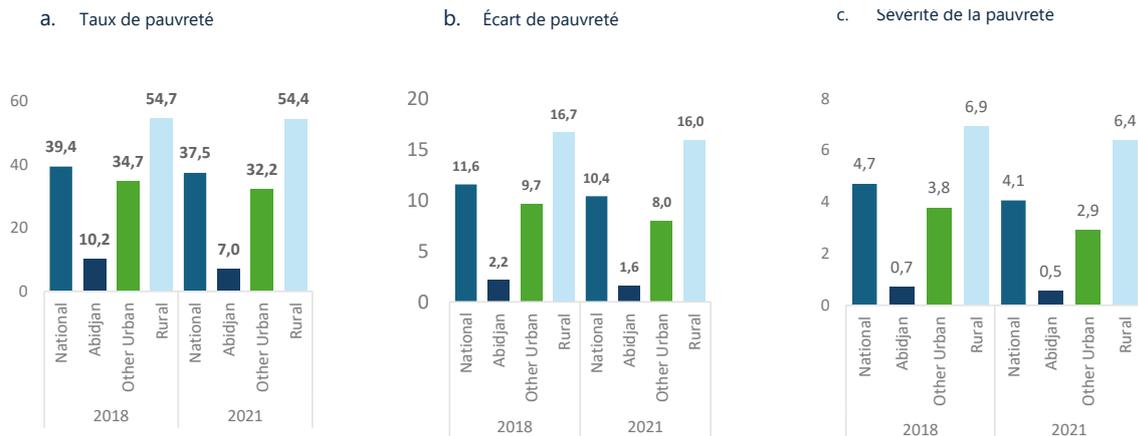
Développement de la pauvreté et de la prospérité partagée



Malgré les crises mondiales et régionales, la pauvreté et les inégalités ont diminué, mais moins que proportionnellement en zone rurale.

Selon l'enquête ménage de 2021/22, la croissance économique s'est traduite par une réduction de la pauvreté. L'incidence de la pauvreté (nationale) en Côte d'Ivoire est estimée avoir diminué de 1,9 points de pourcentage. Sous le seuil de pauvreté national de 345520 FCFA par personne et par an, le taux de pauvreté en 2018 était estimé à 39,4 %. Malgré les effets de la COVID-19 et des chocs externes successifs, le taux de pauvreté a été plus bas en 2021, à 37,5 % sous le nouveau seuil de pauvreté de 369516 FCFA par personne et par an. Parallèlement à la baisse du taux de pauvreté, la profondeur et la sévérité de la pauvreté ont également diminué de 2018 à 2021. L'écart de pauvreté pour la Côte d'Ivoire est passé de 11,6 en 2018 à 10,4 en 2021, montrant que les personnes en situation de pauvreté en 2021 sont en moyenne plus proches du seuil de pauvreté qu'en 2018. De même, la sévérité nationale de la pauvreté a également diminué, passant de 4,7 en 2018 à 4,1 en 2021 (Figure 1.9).¹⁵

Figure 1.9 : La pauvreté monétaire a reculé, mais la réduction s'est concentrée sur les ménages urbains.



Source : Calculs de la Banque mondiale basés sur les EHCVM 2018/19 et EHCVM 2021/22.

15 Un nouveau seuil de pauvreté national a été construit en 2021/22 au lieu d'utiliser l'inflation pour mettre à jour le seuil de 2018/19 car le panier fixe de l'IPC ne permet pas de prendre en compte les effets de substitution entre les biens du panier de consommation des ménages, ce qui aurait pu surestimer les taux de pauvreté compte tenu des chocs de prix subis entre 2018 et 2021. Le seuil de pauvreté est construit en deux étapes. Un panier de biens de la consommation alimentaire du pays permettant à un individu de satisfaire ses besoins nutritionnels quotidiens de 2 300 kilocalories est retenu et évalué pour fournir un seuil de pauvreté alimentaire. Le seuil de pauvreté non alimentaire est une partie des dépenses de consommation non alimentaire des ménages situés autour du seuil de pauvreté alimentaire. La somme des deux seuils de pauvreté donne le seuil de pauvreté national. Les enquêtes 2018/19 et 2021/22 n'ont pas été réalisées au même moment. En outre, l'agrégat de bien-être 2021/22 exclut les dépenses d'hospitalisation et la méthode d'imputation des loyers pour les zones rurales diffère de celle de 2018/19.

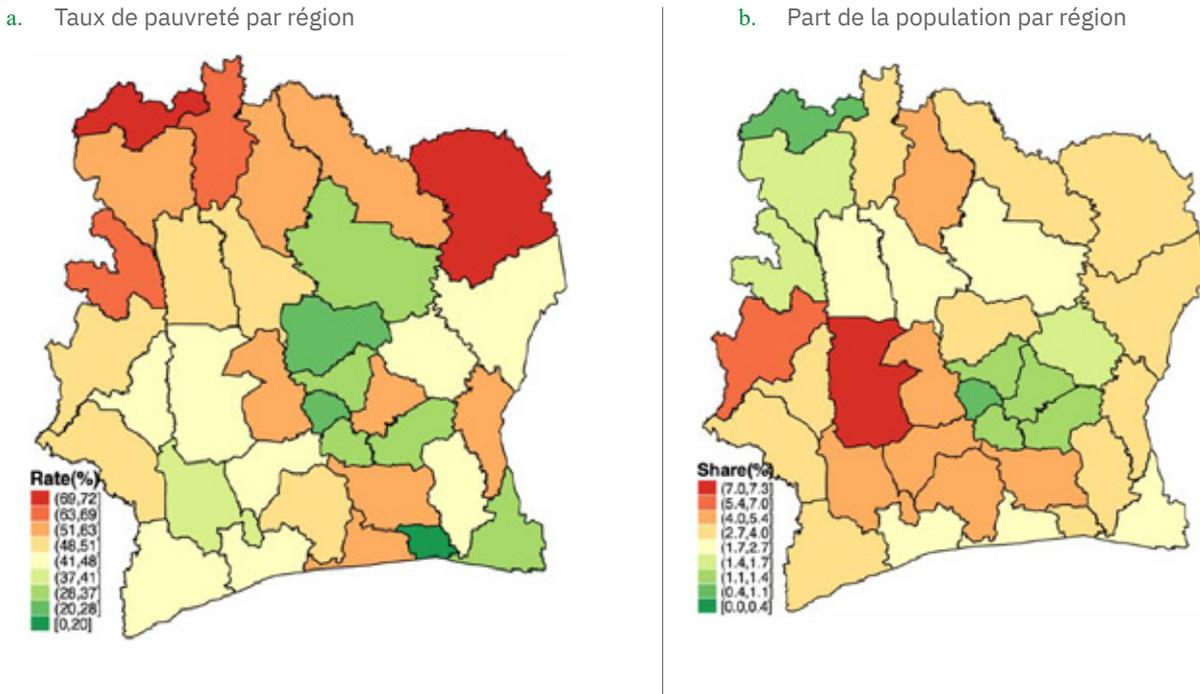
Les inégalités de consommation ont également diminué, les ménages les plus pauvres bénéficiant le plus de la réduction de la pauvreté. Dans l'ensemble, la croissance a été favorable aux pauvres sur la période 2018-2021. La réduction de la pauvreté et des inégalités a été principalement tirée par une augmentation de la consommation parmi les ménages les plus pauvres. L'indice de Gini a baissé de 1,7 point, de 35,1 en 2018 à 33,4 % en 2021. Les ménages les plus pauvres (décile inférieur) ont connu un taux de croissance de la consommation de 6,5 %, tandis que ceux du 40e percentile ont connu une augmentation plus modeste de 2,7 %. En revanche, les groupes à revenus plus élevés (les 60 déciles supérieurs) ont connu une baisse de la croissance de la consommation, qui est devenue négative à partir du 6e décile, indiquant une réduction de la consommation des ménages les plus riches au cours de cette période. En 2021, le ratio de consommation entre le quintile le plus riche et le quintile le plus pauvre en Côte d'Ivoire s'établit à 5,2 au niveau national contre 5,7 en 2018. Cependant, Abidjan présente toujours une répartition de la consommation plus inégale que les autres zones urbaines et surtout rurales.

En dépit de ces améliorations, la marge pour une croissance inclusive reste importante. La pauvreté et les inégalités restent élevées par rapport aux économies de marché émergentes et de frontière. Aux taux de 2021, la croissance a été moins inclusive que la moyenne des autres pays d'Afrique subsaharienne. Avec un PIB réel par habitant augmentant de 2,52 % en moyenne, une croissance de 10 % du PIB réel par habitant s'est traduite par une baisse de 6,7 % du taux de pauvreté, une élasticité moins importante que la moyenne de 19 % de l'Afrique subsaharienne (Banque mondiale, 2021)¹⁶. L'essentiel de la réduction de la pauvreté a concerné les ménages urbains, en particulier à Abidjan, tandis que les zones rurales ont presque stagné. La pauvreté dans les zones urbaines a diminué d'environ 3,2 points de pourcentage (de 10,2 à 7,0 % à Abidjan) et de 2,4 points de pourcentage (de 34,7 à 32,2 %) dans les autres zones urbaines, contre seulement 0,2 point de pourcentage dans les zones rurales (de 54,7 à 54,5 %) (Figure 1.9). Le recul marginal de la pauvreté rurale s'explique en partie par la persistance d'une faible productivité agricole, des conditions météorologiques défavorables et des coûts d'engrais plus élevés, tandis que la réduction de la pauvreté dans les zones urbaines a été tirée par la croissance des activités des services et de l'industrie. Enfin, la répartition de la consommation selon les zones de résidence révèle une disparité persistante entre les zones rurales et urbaines. En 2021, les populations urbaines, y compris Abidjan qui représentent respectivement 52,7 % et 20,9 % de la population totale, ont compté pour 65,2 % et 34 % de la consommation nationale, contre 63,8 % et 33,3 % de la consommation nationale pour 50,7 % et 20,7 % de la population en 2018.

Par ailleurs, la pauvreté touche principalement les zones rurales, en particulier le nord et le nord-ouest du pays (carte 1a), mais la concentration de pauvres est plus élevée dans plusieurs régions non-côtières du centre-ouest et du sud-ouest du pays (Figure 1.10). Les régions du nord-ouest limitrophes de la Guinée et du Mali, comme le Bafin et le Folon, sont caractérisées par une forte incidence de la pauvreté avec plus de 60%. Il en est de même pour les régions du nord frontalières avec le Burkina Faso, avec un taux de pauvreté de 72% dans le Bounkani. Deux de ces régions septentrionales, le Folon et le Bounkani, ont connu les plus fortes augmentations de l'incidence de la pauvreté entre 2018 et 2021, avec des hausses de 20 points de pourcentage du taux de pauvreté dans chacune de ces régions. En revanche, l'incidence de la pauvreté dans les régions d'Abidjan, de Yamoussoukro et de Gbeke, ainsi que le long de la frontière Est avec le Ghana, continue d'être parmi les plus faibles du pays. Abidjan se distingue parmi les 33 régions avec une incidence de la pauvreté inférieure à 7 % en 2021, soit à peine un tiers du taux de pauvreté de Yamoussoukro (20,5 % en 2021), la région ayant le deuxième taux de pauvreté le plus bas. Yamoussoukro a le plus faible nombre de pauvres du pays, suivi par Folon, tandis que le Haut-Sassandra a le plus grand nombre de pauvres, suivi par Tonkpi (carte 1b). L'écart entre les régions les plus pauvres et les régions les moins pauvres a augmenté, passant de 57,5 points de pourcentage en 2018 à 64,8 en 2021.

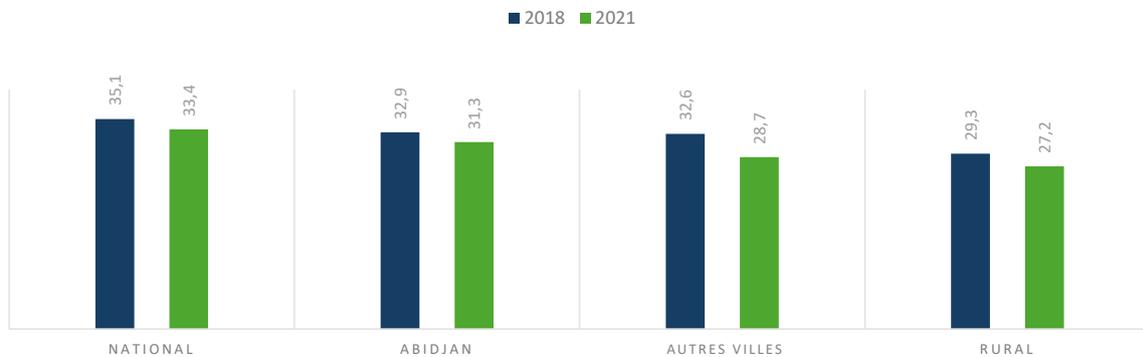
16 Banque mondiale (2021) : Diagnostic pauvreté en Côte d'Ivoire.

Figure 1.10: Les disparités régionales restent importantes au détriment des zones rurales



Source : Calculs de la Banque mondiale basés sur l'EHCVM 2021/22 (seuil de pauvreté de 369 516 FCFA par personne et par an). Un nouveau seuil de pauvreté national a été construit en 2021 au lieu d'utiliser l'inflation pour mettre à jour le seuil de 2018 parce que le panier fixe de l'IPC ne permet pas d'effets de substitution, qui auraient pu autrement surestimer les taux de pauvreté compte tenu des chocs de prix subis entre 2018 et 2021.

Figure 1.11 : La croissance a été favorable aux pauvres entre 2018 et 2021, comme en témoigne la baisse de l'indice du Gini de la consommation



Source : Calculs des services de la Banque mondiale basés sur les EHCVM 2018/19 et 2021/22.

La nécessité d'une croissance plus inclusive et des progrès en matière de bien-être souligne l'importance du renforcement des programmes sociaux du gouvernement. Le gouvernement a poursuivi la mise en œuvre de la phase 2 du programme social du gouvernement (PSGov2, 2022-2025) à travers la réhabilitation des routes, la construction d'infrastructures sanitaires et scolaires, l'électrification et l'amélioration de la couverture de l'accès à l'eau potable, se traduisant par le décaissement d'une enveloppe d'environ 684 milliards en 2023. En mars 2023, il a également adopté le " Programme Jeunesse du Gouvernement (PJGov) ", d'un coût total de 118 milliards de FCFA sur la période 2023-2025, qui vise à répondre efficacement aux préoccupations des jeunes, notamment en matière d'emploi, de formation professionnelle, d'entrepreneuriat et de réduction de la vulnérabilité dans les zones frontalières du Nord. La réussite de ces programmes nécessite une amélioration accrue de l'espace budgétaire pour leur financement.



Perspectives, risques et défis



Les perspectives à moyen terme sont favorables, soutenues par la poursuite des efforts de consolidation macroéconomique - notamment la mobilisation des recettes domestiques -, de la mise en oeuvre du PND et de l'exploitation de nouveaux gisements de pétrole, de gaz et d'or.

Les perspectives macroéconomiques restent favorables, mais les vents contraires sont importants à court terme. Ces derniers comprennent les retombées prolongées de la guerre en Ukraine, la poursuite du resserrement de la politique monétaire, la volatilité des capitaux liée à la réaffectation des investissements de portefeuille et le ralentissement de la croissance des principaux partenaires commerciaux. La récente crise au Moyen-Orient pourrait provoquer une nouvelle hausse des prix de l'énergie, ravivant des pressions inflationnistes qui se sont atténuées. L'insécurité mondiale et régionale pourrait aggraver les pressions fiscales et décourager les investissements directs étrangers (IDE), le retrait récemment annoncé de trois pays du Sahel de la CEDEAO risquant de perturber le commerce, la confiance des marchés et les flux d'investissement.

La poursuite de politiques macroéconomiques prudentes et de réformes structurelles et climatiques devrait soutenir une croissance robuste à court terme, bien qu'inférieure aux niveaux d'avant la pandémie. La croissance devrait rebondir à 6,4 % en 2024 (figures 1.12a et 1.12b), stimulée par l'accueil de la Coupe d'Afrique des Nations en janvier/février 2024 et le démarrage des premières phases d'exploitation de nouveaux gisements de pétrole et de gaz. Les investissements soutenus dans les infrastructures de réseau, en particulier dans les secteurs du numérique et des transports, et l'augmentation de l'extraction pétrolière devraient stimuler la confiance des entreprises et accroître la productivité. Le développement de la chaîne de valeur pourrait accroître la productivité agricole et renforcer l'industrie manufacturière, soutenant ainsi le potentiel de croissance. L'amélioration des termes de l'échange à court et à moyen terme devrait renforcer la position extérieure.

Malgré la poursuite de la consolidation budgétaire, l'investissement public devrait rester supérieur aux niveaux pre-pandémie, soutenant la croissance bien qu'elle ralentisse à moyen terme. La croissance économique devrait s'accélérer pour atteindre une moyenne de 6,4 % en 2025-26. Les investissements devraient continuer d'augmenter grâce aux nouvelles découvertes de pétrole et de gaz¹⁷. L'environnement des entreprises devrait continuer à s'améliorer et les réformes prévues devraient soutenir une meilleure performance de l'agriculture orientée vers l'exportation. À long terme, l'économie devrait croître à un potentiel d'environ 6 % par an, en partant du principe que l'approfondissement du capital reste un puissant moteur de croissance, avec une expansion progressive de l'investissement privé.² Alors que la Côte d'Ivoire continue de mettre en oeuvre des réformes pour soutenir le développement du secteur privé - en encourageant la concurrence dans des secteurs clés et en réduisant les coûts pour faire des affaires, ainsi qu'en renforçant les compétences du côté de l'offre de main-d'œuvre - l'investissement privé devrait devenir un moteur de plus en plus important de la croissance. La croissance de la productivité totale des facteurs devrait s'accélérer grâce à des améliorations continues dans les domaines de la santé, de l'éducation et des infrastructures, dans un contexte de concurrence accrue et d'amélioration des marchés du travail. Les investissements dans l'adaptation au changement climatique et l'atténuation de ses effets devraient soutenir une transformation économique résiliente.

Sur la lancée de 2023, la consolidation budgétaire devrait se poursuivre en 2024, avec une combinaison d'augmentation des recettes et de réduction des dépenses. Les autorités restent fermement déterminées à continuer de reconstituer l'espace budgétaire et à poursuivre les efforts d'assainissement budgétaire en vue d'atteindre la norme régionale de 3 % du PIB en 2025. La politique budgétaire en 2024 vise un déficit budgétaire de 4 % du PIB, soit une réduction de 1,2 point de pourcentage par rapport à 2023, sous l'effet d'une hausse des recettes (+0,3 % du PIB) et d'une baisse des dépenses (-1,1 ppt du PIB). L'augmentation des recettes proviendrait principalement des recettes

17 L'investissement dans les nouvelles découvertes de pétrole et de gaz en mars est estimé à 3 600 milliards de francs CFA.)

fiscales (+0,8 pt du PIB), partiellement compensées par un ralentissement des recettes non fiscales (-0,3 pt du PIB) et des subventions (-0,2 pt du PIB) (figure 1.12e).

Les gains de recettes fiscales découleraient de la mise en œuvre accélérée des mesures de mobilisation des recettes en 2023, complétée par des mesures clés en matière de politique et d'administration fiscales en 2024. La collecte des impôts devrait rester forte, les recettes fiscales devant augmenter de [13,6 %], soit plus que l'augmentation de 9,5 % du PIB nominal, portant le ratio impôts/PIB à 14,4 % en 2024, contre une estimation de 13,6 % en 2023. Les impôts internes devraient augmenter de 0,4 point de pourcentage du PIB, grâce à une hausse de 0,2 point de pourcentage de l'impôt sur le revenu et à une légère hausse de 0,1 point de pourcentage des droits de douane. La majeure partie de ces augmentations devrait résulter de nouvelles mesures de politique fiscale et d'administration fiscale, contribuant respectivement à 0,3 et 0,2 point de pourcentage du PIB. Les mesures de politique fiscale prévues comprennent l'amélioration du régime de l'impôt foncier, la limitation de l'utilisation des taux réduits de TVA, la rationalisation des exonérations, la réduction des dépenses fiscales et des accords spéciaux dans le cadre du code des investissements, et l'augmentation du taux de droit à l'exportation sur le cacao. Avec le rétablissement du mécanisme automatique de fixation des prix des carburants, les recettes fiscales provenant des produits pétroliers devraient atteindre 624 milliards de FCFA en 2024, soit 1,2 % du PIB. Sur le plan administratif, les principales mesures visent à améliorer le suivi des prix de transfert, à mettre en place un mécanisme de traçabilité du tabac pour décourager la contrebande, à élargir l'assiette des contribuables et à renforcer l'analyse de risque et le module de gestion automatisée de la TVA, y compris les déductions de contrôle de la TVA à la douane. La stratégie de recettes à moyen terme (MTRS), en cours de préparation, devrait soutenir ces efforts de mobilisation des recettes domestiques.

L'ajustement des dépenses consistera principalement à réduire les dépenses courantes et à éliminer progressivement les dépenses liées à la crise, tout en maintenant des dépenses en capital élevées. Les dépenses courantes devraient passer de 14,7 % à 13,2 % du PIB en 2024, en raison d'une réduction des subventions, des transferts courants et des dépenses de sécurité de 0,4 et 0,5 point de pourcentage du PIB, respectivement. Cette diminution des subventions et des transferts s'aligne sur la stratégie en cours visant à rationaliser les dépenses liées à la crise. En ce qui concerne les dépenses de sécurité, la diminution résulte de l'achèvement d'investissements substantiels au cours des trois dernières années, même si elle est susceptible de changer en fonction de l'évolution de la situation régionale en matière de sécurité. La masse salariale en pourcentage du PIB devrait diminuer de 4,7 % en 2023 à 4,5 % en 2024, reflétant la mise en œuvre de la stratégie de maîtrise de la masse salariale adoptée par le Gouvernement en 2014, qui a retenu le principe du recrutement d'un nouveau fonctionnaire pour deux départs à la retraite à l'exception des secteurs de la santé et de l'éducation. Les dépenses d'investissement devraient augmenter de 0,5 point de pourcentage du PIB pour atteindre 7,3 %, soutenues par un financement intérieur plus important qui n'est pas compensé par un financement extérieur plus faible.

La consolidation budgétaire devrait permettre de contenir l'augmentation de la dette et de maintenir un risque modéré de surendettement. Le déficit budgétaire primaire devrait se réduire fortement en 2023-24 et continuer à diminuer à moyen terme sous l'effet de l'ajustement budgétaire, plaçant le ratio dette/PIB sur une trajectoire descendante. En conséquence, le niveau de la dette devrait progressivement diminuer, passant d'un pic de 59,1 % du PIB en 2023 (figure 1.11f) à 57,7 % du PIB en 2026. La dette extérieure et la dette intérieure devraient s'établir respectivement à 33,5 % et 24,2 % du PIB en 2026, contre 36,8 % et 22,3 % du PIB en 2023. Le service de la dette devrait se stabiliser à 46,8 % des recettes totales et des dons au cours des deux prochaines années avant de diminuer. Une gestion efficace et proactive de la dette et une meilleure gestion des risques budgétaires permettraient de maintenir l'évaluation du risque de la dette à un niveau modéré.

Les dépenses sociales devraient rester élevées en lien avec le renforcement des programmes sociaux du gouvernement et pour faire face au contexte de pressions croissantes dues aux migrations et aux déplacements. La mise en œuvre du PJGOUV devrait consolider les acquis et la poursuite de l'exécution des chantiers de développement et d'épanouissement de la jeunesse devrait se traduire par une allocation de 438,4 milliards de FCFA pour 2024. En outre, le programme vise à atténuer les risques associés à l'escalade du terrorisme dans la région, en particulier dans les zones les plus sensibles du nord, adjacentes au Burkina Faso et au Mali. L'aide a également été étendue à un nombre croissant de réfugiés du Mali et du Burkina Faso, les chiffres de début 2023 dépassant les 13 700, faisant plus que doubler la population réfugiée en Côte d'Ivoire. Par ailleurs, le gouvernement maintient son soutien aux plus vulnérables par le biais de transferts monétaires ciblés. Pour atténuer les effets de l'inflation sur les plus pauvres, le gouvernement a augmenté le salaire minimum à partir de janvier 2023, après une révision en décembre 2022. Ces efforts viennent compléter le PSGOUV2. L'élargissement de l'espace budgétaire est essentiel à la bonne exécution de ces programmes et appelle à une plus grande efficacité des dépenses publiques.

Si les efforts visant à renforcer la gouvernance et la gestion des finances publiques se poursuivent, l'écart entre les recettes fiscales et le PIB reste important et des efforts supplémentaires pourraient être consentis pour améliorer l'efficacité des dépenses publiques. L'examen des finances publiques de la Banque mondiale pour 2023 fait état d'améliorations significatives dans la mobilisation des recettes, avec des progrès plus rapides que les pays pairs. Toutefois, le ratio potentiel impôt/PIB est presque deux fois plus élevé que le niveau actuel, tandis que l'efficacité des dépenses publiques présente un écart tout aussi important. L'amélioration de l'efficacité permettra de dégager une marge de manœuvre budgétaire et de renforcer l'orientation anticyclique de la politique budgétaire, dans un monde de plus en plus incertain.

Le gouvernement a continué à renforcer la transparence et la responsabilité des entreprises d'État, notamment en signant et en appliquant des contrats de performance et en réalisant régulièrement des audits indépendants.

L'évaluation des risques fiscaux liés aux PPP a été renforcée et les évaluations figurent dans la loi de finances. L'opérationnalisation des marchés publics en ligne et la publication systématique des contrats permettront non seulement d'accroître la transparence et l'efficacité des dépenses publiques, mais aussi de réduire les risques de corruption, l'incertitude et les coûts pour les participants du secteur privé. Le système de détection et de prévention des actes de corruption et des infractions connexes (SPACIA) est désormais pleinement opérationnel. La stratégie nationale 2023-27 pour la lutte contre la corruption est en cours d'examen pour adoption par le Conseil des ministres. Le gouvernement s'efforce également d'intégrer les aspects liés au climat dans la budgétisation et la gestion des investissements publics à la suite de l'adoption de la CCDR en 2023 et d'une évaluation de la gestion des investissements publics en fonction du climat (Climate-Public Investment Management Assessment - C- PIMA) en 2023. Ces efforts concertés, s'ils sont bien mis en œuvre, devraient contribuer à accroître l'efficacité des dépenses publiques et à augmenter les recettes.

Le déficit du compte courant (CAD) devrait se réduire progressivement grâce à l'amélioration continue des termes de l'échange, des volumes d'exportation et de la position budgétaire.

Malgré une baisse de la production de cacao, le CAD devrait se réduire de 7,9 % du PIB en 2023 à 5,8 % en 2024 (figure 1.11d), principalement en raison d'un excédent de biens renforcé résultant de l'amélioration des termes de l'échange et d'une diminution du déficit budgétaire. À moyen terme, la balance commerciale devrait continuer à s'améliorer, grâce à une augmentation plus importante de la valeur des exportations que des importations. La croissance des exportations devrait être soutenue, grâce à l'augmentation de la proportion de produits transformés dans les exportations totales et à l'accroissement des volumes d'exportation de matières premières agricoles, minières et pétrolières. Le pays devrait notamment bénéficier d'une hausse de la production de pétrole brut, en particulier avec le lancement de la deuxième phase d'exploitation du champ de Baleine, prévu pour 2025. La demande d'importation sera stimulée par l'augmentation des volumes de biens intermédiaires et de biens d'équipement, essentiels à l'investissement public et privé. Toutefois, le déficit structurel des services devrait rester important, en raison de l'augmentation des paiements pour le fret et les services techniques aux non-résidents.

Les pressions inflationnistes devraient continuer à s'atténuer à mesure que les prix mondiaux des denrées alimentaires et des produits de base diminuent et que les tensions politiques régionales et internationales sont contenues.

Cela suppose que (i) les récents efforts d'apaisement dans les pays membres de la CEDEAO soient couronnés de succès et que la levée des sanctions se concrétise, et (ii) que les crises du Moyen-Orient et de l'Ukraine ne s'aggravent pas davantage. La deuxième série d'effets des prix du pétrole et des prix extérieurs devrait persister à court terme, mais de manière moins prononcée qu'au cours des deux dernières années. Le resserrement monétaire devrait également contribuer à soutenir la baisse des prix. Néanmoins, le rythme de la baisse sera atténué par les prix relativement plus élevés de l'électricité domestique et du carburant, ainsi que par l'augmentation des coûts de transport. Par conséquent, l'inflation annuelle moyenne devrait tomber à 3,6 % en 2024. À moyen terme, l'inflation devrait continuer à tomber en dessous de 2 % à mesure que les perturbations de l'offre mondiale s'atténuent et que les pressions inflationnistes s'estompent, le taux de change étant rattaché à l'euro (figure 1.12c).

La pauvreté devrait diminuer dans un contexte d'expansion économique robuste et de baisse de l'inflation au cours des trois prochaines années, mais la croissance pourrait être moins inclusive.

Le déclin progressif de la pauvreté devrait se poursuivre à moyen terme malgré des vents contraires, pour atteindre 36,3 % en 2025 (sur la base du seuil national de pauvreté), en lien avec la transformation structurelle et la création d'emplois formels dans l'industrie et les services, ainsi qu'une baisse de l'inflation vers la cible de 2 % de la BCEAO (figure 1.12c). Toutefois, les estimations basées sur la répartition sectorielle des revenus et la part de l'alimentation dans la consommation indiquent un risque de croissance modeste des revenus des ménages les plus pauvres à moyen terme, en raison de leur plus faible participation aux secteurs les plus dynamiques, si les efforts pour augmenter leur productivité agricole, renforcer le capital humain et diversifier leurs sources de revenus se révèlent peu concluants. L'extrême pauvreté (basée sur le seuil international d'extrême pauvreté) devrait se stabiliser à 10,2 % en 2024, reflétant une croissance forte, mais freinée par une inflation post-pandémie encore élevée. La réduction de l'extrême pauvreté reprendra en 2025, soutenue par la croissance et la baisse de l'inflation.



Les risques de détérioration sont en hausse, les principaux défis étant liés à l'insécurité régionale et à l'augmentation de l'impact du climat.

L'économie de la Côte d'Ivoire continue d'être confrontée à des vents contraires puissants et les risques à court terme restent orientés à la baisse. Les multiples chocs qui ont frappé l'économie mondiale ces dernières années et leurs retombées négatives sur l'économie de la Côte d'Ivoire persistent. Les problèmes politiques et de sécurité dans la région de l'Afrique de l'Ouest ont des implications socio-économiques considérables, y compris le risque d'un afflux accru de personnes déplacées. Cette situation, associée à une marge de manœuvre budgétaire limitée, jette une ombre sur le scénario de base positif décrit ci-dessus, suggérant que des retards dans l'ajustement budgétaire pourraient s'avérer très coûteux pour la Côte d'Ivoire. La Côte d'Ivoire a besoin d'une marge budgétaire pour mener une politique anticyclique face aux chocs futurs.

Les tensions mondiales et régionales pourraient interrompre la reconstitution des amortisseurs macroéconomiques et exacerber les déséquilibres. Le conflit au Moyen-Orient entre le Hamas et Israël pourrait s'intensifier, entraînant une chute des approvisionnements en énergie. Parallèlement, les attaques en mer Rouge et la guerre prolongée en Ukraine pourraient perturber le commerce mondial, augmentant les coûts de logistique et de transport, alimentant une volatilité supplémentaire qui pourrait raviver la flambée des prix de l'énergie et des denrées alimentaires et se répercuter sur l'inflation intérieure, déprimant le sentiment et la demande des consommateurs et du marché et, par conséquent, la croissance économique. En somme, ces effets négatifs pourraient se multiplier si les -fragmentations géopolitiques actuelles s'accroissent, entraînant une augmentation des barrières commerciales, des détours des flux de capitaux et une plus grande volatilité des capitaux (FMI 2023).¹⁸ Une nouvelle flambée des prix pourrait nécessiter un nouveau resserrement monétaire dans les économies avancées, entraînant une forte récession mondiale, une baisse de la demande d'exportations et une augmentation des déficits extérieurs. Elles pourraient également annuler l'élimination progressive des subventions, gonfler le déficit budgétaire et augmenter les niveaux d'endettement.

La politique monétaire des économies avancées pourrait nuire à l'efficacité de la politique monétaire régionale et du plan de développement national. Un nouveau resserrement de la politique monétaire dans les économies avancées et émergentes entraînera des risques de refinancement de la dette, augmentera le coût de l'emprunt et exacerbera les vulnérabilités de la dette. Le resserrement des marchés financiers implique un accès limité au financement, qui pourrait poser un défi important à la poursuite du plan d'investissement, saper la croissance économique, retarder la transformation économique, augmenter la pression sur la balance des paiements, déprécier la monnaie et aggraver les conditions de financement déjà tendues. Une politique monétaire plus agressive dans les économies avancées pourrait remettre en cause la conduite de la politique monétaire de la BCEAO, qui devra s'aligner pour préserver le niveau des réserves de change. Lors de la dernière réunion de son comité monétaire en mars 2024, la BCEAO a décidé de maintenir ses taux directeurs, mais a annoncé qu'elle les resserrerait davantage pour freiner l'inflation, si nécessaire. Les taux régionaux et souverains actuels sont déjà à leur plus haut niveau depuis dix ans. Si les risques mondiaux se matérialisent et conduisent à un nouveau resserrement, cela pourrait aggraver les conditions de financement des États.

Malgré la résilience du système bancaire, une vigilance accrue s'impose dans un contexte de tensions régionales. Le Programme d'évaluation du secteur financier (PDSFI) 2022 a souligné la nécessité de renforcer la supervision bancaire, d'accélérer l'opérationnalisation du régime de résolution bancaire introduit en 2018, ainsi que de renforcer les moyens et les outils disponibles pour soutenir la mise en œuvre d'une supervision basée sur le risque. La mise en œuvre de ces recommandations est devenue urgente à la lumière des récents développements régionaux. Le retrait annoncé des pays du Sahel de la CEDEAO reste un risque majeur qui pourrait affecter la solidité du système financier de la région, d'autant plus que les perspectives de leur maintien dans l'UEMOA restent floues. L'exposition des portefeuilles des banques commerciales à la dette souveraine, y compris celle des pays du Sahel, est élevée et pourrait créer des frictions financières importantes et des effets de débordement négatifs si l'un des pays membres prenait du retard dans ses remboursements. Les conditions du marché régional ont été particulièrement tendues pour le Mali et le Burkina Faso depuis l'annonce de la sortie. Bien que les effets d'entraînement aient été limités jusqu'à présent, les risques sont élevés et pourraient détériorer les bilans des banques.

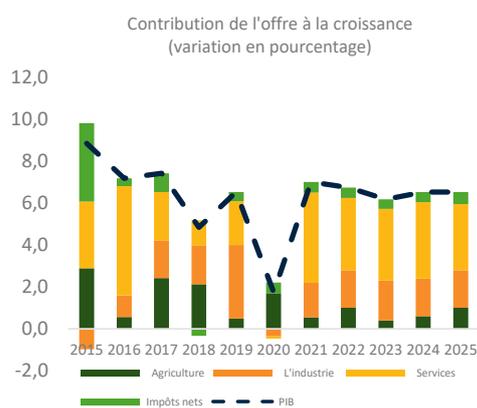
18 Fonds monétaire international (2023) : Fragmentation géoéconomique : L'Afrique subsaharienne prise entre les lignes de faille. Perspectives de l'économie mondiale. avril.

Une transformation industrielle insatisfaisante des produits agricoles constitue un risque pour la qualité de l'emploi, la croissance et la stabilité macroéconomique. Depuis 2012, plusieurs PND ont mis l'accent sur la transformation industrielle comme élément essentiel de la transformation économique et sociale, en mettant l'accent sur les produits exportés, principalement dans les secteurs du cacao, de l'anacarde, du caoutchouc et du café. Bien que la contribution du pétrole puisse augmenter, ses prix et ses revenus sont très instables, de sorte que la stabilité macroéconomique et l'inclusion sociale à l'avenir dépendront en grande partie de l'augmentation de la valeur ajoutée dans le secteur agricole. La transformation devrait augmenter considérablement la valeur ajoutée et soutenir l'emploi décent, car l'emploi vulnérable n'a diminué que de 7 points de pourcentage entre 2012 et 2022, pour atteindre 71 % de l'emploi total, malgré les bonnes performances économiques et la résilience (Indicateurs du développement dans le monde, 2024). Par exemple, en 2023, les recettes d'exportation du cacao transformé étaient 2,3 fois supérieures à son volume, contre 1,5 pour le cacao brut, soit un différentiel de plus de 1,5 point de valeur ajoutée entre la matière première et le produit transformé. La réalisation partielle des objectifs pourrait donc conduire à des exportations globales inférieures aux prévisions et accroître le déficit de la balance courante.

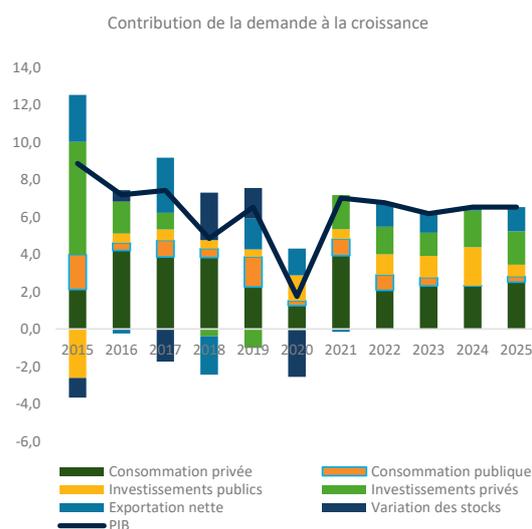
Les risques liés au climat augmentent et, pourraient freiner les progrès économiques du pays. Bien que la Côte d'Ivoire soit peu exposée aux ouragans importants, le rapport sur le changement climatique et le développement du pays (Banque mondiale 2023) indique que le changement climatique constitue un risque important pour la croissance à long terme en raison de son impact sur la productivité du travail, la productivité de l'agriculture, les infrastructures et l'économie en général. Par exemple, le changement climatique réduirait le PIB réel annuel de 3 à 5 % d'ici 2030, un effet qui devrait s'accroître pour atteindre 13 % en moyenne d'ici 2050 si aucun mécanisme d'adaptation supplémentaire n'est mis en place. Les catastrophes naturelles plus fréquentes, telles que les tempêtes et les pluies torrentielles prolongées, causent de graves dommages économiques aux économies plus petites et plus vulnérables, accélérant l'émigration et augmentant les conflits au sein des communautés. Les catastrophes naturelles endommagent clairement les infrastructures, réduisent la production économique, perturbent les chaînes d'approvisionnement et augmentent la pression inflationniste, ce qui incite à recalculer les risques et les perspectives de croissance. Les coûts d'adaptation des infrastructures et/ou de réparation des infrastructures endommagées peuvent aggraver les pressions fiscales et monétaires existantes. C'est pourquoi le chapitre ci-dessous analyse en détail l'impact du changement climatique et les possibilités de mobiliser des fonds pour l'adaptation.

Figure 1.12: Les perspectives à moyen terme, 2015-2025, restent positives, dans l'hypothèse de l'amélioration continue de la stabilité macroéconomique et des réformes structurelles.

a. L'industrie et les services continueront à tirer la croissance du côté de l'offre.



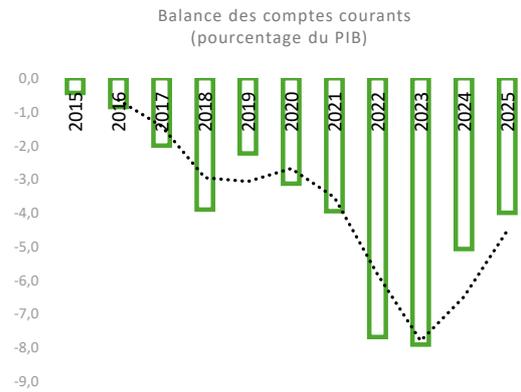
b. La consommation intérieure et les investissements privés et publics soutiendront la croissance du côté de la demande.



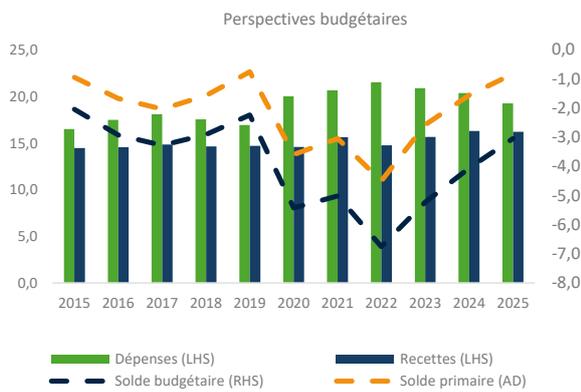
c. L'inflation devrait progressivement se rapprocher de la fourchette cible de la BCEAO.



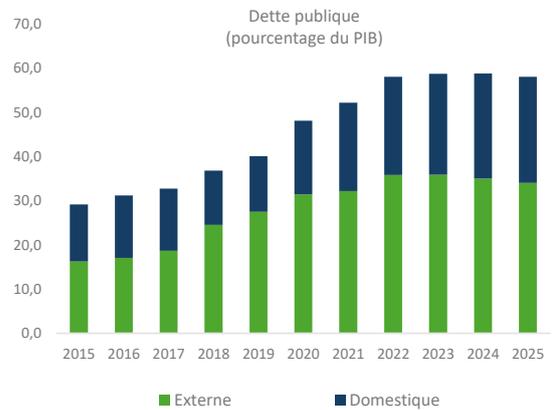
d. Le déficit des comptes courants devrait rester plus élevé qu'avant la mise en place de COVID, mais diminuer progressivement.



e. Le déficit budgétaire devrait se réduire et atteindre l'objectif régional de 3 % du PIB d'ici à 2025.



f. Les niveaux de la dette publique devraient se stabiliser.



Sources : Banque mondiale, Fonds monétaire international, autorités ivoiriennes.

2. Vers une économie durable : stratégies de financement pour la Côte d'Ivoire face au changement climatique



Le changement climatique pourrait fortement affecter les progrès économiques de la Côte d'Ivoire si l'adaptation fait défaut.

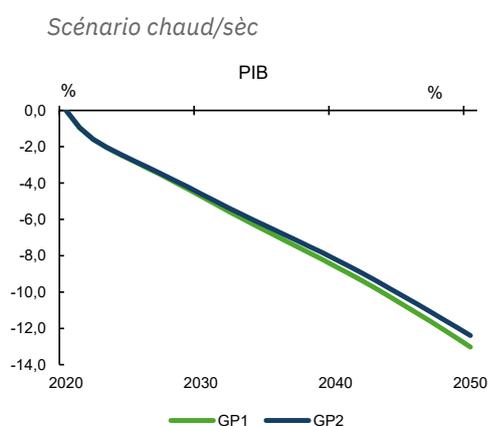
Malgré une forte croissance et une bonne résilience face aux chocs récents, la Côte d'Ivoire doit relever d'importants défis pour réaliser son ambition de devenir un pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure d'ici à 2030. Les indicateurs clés restent inférieurs au niveau attendu pour le niveau de revenu de la Côte d'Ivoire, ce qui suggère que la profondeur de la transformation structurelle a encore de la marge à améliorer par rapport aux pairs aspirationnels tels que le Vietnam et la Malaisie. En 2021, le pays se classait 115^e sur 131 des économies mondiales les plus complexes sur le plan commercial, les exportations restant largement dominées par les produits agricoles bruts (68 % contre 10 % de produits manufacturés en proportion des exportations). L'indice du capital humain reste faible (0,4 sur 1), semblable à celui de pays fragiles comme le Burkina Faso et le Mali, et les niveaux actuels de capital humain sont insuffisants pour libérer tout le potentiel de croissance et de transformation structurelle requis. Les possibilités d'améliorer la qualité de l'emploi et l'inclusion financière sont considérables. L'emploi vulnérable représente 71 % de l'emploi total et les femmes sont surreprésentées dans ce groupe. La croissance de la productivité doit être soutenue à moyen terme. Pour créer des emplois plus productifs et mieux rémunérés, il faut améliorer le capital humain, veiller à ce que les travailleurs, les entreprises et les exploitations agricoles puissent utiliser leurs capacités de production en tirant parti de l'investissement privé, de l'approfondissement du capital, de la réduction des inefficacités d'allocation grâce à des politiques favorables à la concurrence, et de la résilience aux risques climatiques, comme le mentionne le mémorandum économique de la Banque mondiale pour la Côte d'Ivoire (2021).

Le changement climatique pourrait modifier considérablement la trajectoire économique et de développement de la Côte d'Ivoire. L'indice mondial des risques climatiques 2019 (GCRI) classe la Côte d'Ivoire à la 129^e place sur 180 pays sur cette échelle, car les impacts du changement climatique entraîneront des décès et des pertes économiques substantielles. La Côte d'Ivoire a un score de vulnérabilité élevé (49^e pays le plus vulnérable) et un score de préparation faible (41^e pays le moins préparé) sur le classement Notre Dame Global Adaptation, et le changement climatique pourrait ajouter entre 2 et 3,5 millions de personnes vivant sous le seuil de pauvreté d'ici 2050. Les pertes affecteront principalement le secteur agricole, le capital humain et les infrastructures. Les impacts du changement climatique sur la Côte d'Ivoire seront immensément ressentis, à la fois économiquement et socialement, soulignant la nécessité de politiques d'adaptation et d'atténuation adéquates, ainsi que de financement, dans un contexte de consolidation budgétaire et d'espace budgétaire restreint. À cette fin, ce chapitre s'appuie sur le récent Rapport sur le climat et le développement de la Côte d'Ivoire (CCDR) - Banque mondiale (2023) - et présente un résumé des implications potentielles du changement climatique pour le pays, y compris pour la transformation structurelle et les voies possibles de financement des mesures recommandées pour l'adaptation et l'atténuation.

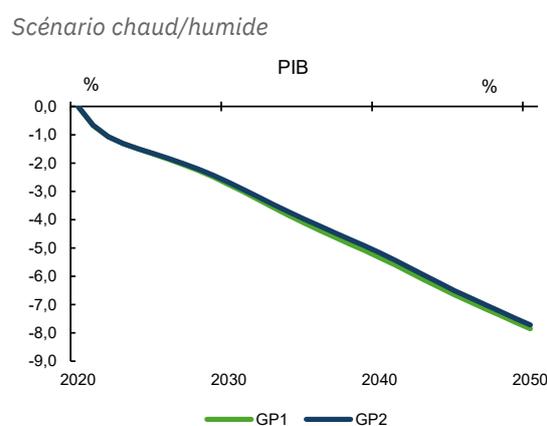
Les risques climatiques sont devenus plus fréquents et augmenteront l'incertitude avec des disparités spatiales importantes. La Côte d'Ivoire est exposée à des températures extrêmes, la température moyenne ayant déjà augmenté de 0,5°C à 0,8°C au cours des cinq dernières décennies. Les températures, la variabilité des conditions météorologiques et les phénomènes météorologiques extrêmes devraient augmenter sensiblement à l'avenir, affectant de manière disproportionnée certaines régions du pays et risquant d'exacerber les inégalités spatiales. Les températures devraient augmenter de 1 à 4 °C dans les régions septentrionales et de 1 à 3 °C dans les régions méridionales, les régions septentrionales connaissant des extrêmes plus marqués. Les périodes sèches et humides devraient devenir plus extrêmes, avec davantage de sécheresses et un risque accru d'inondations. Le niveau des mers devrait augmenter de 30 cm d'ici à 2050. Mais les impacts catastrophiques potentiels et les points de basculement qui ne sont pas pris en compte dans les estimations existantes pourraient constituer les menaces futures les plus importantes.

Figure 2.1: Les progrès économiques sont gravement menacés par les chocs climatiques, mais encore plus si l'adaptation fait défaut.

- a. Les pertes dues aux chocs climatiques sans adaptation (écarts par rapport à la ligne de base) retardent considérablement la convergence vers la croissance de long terme.

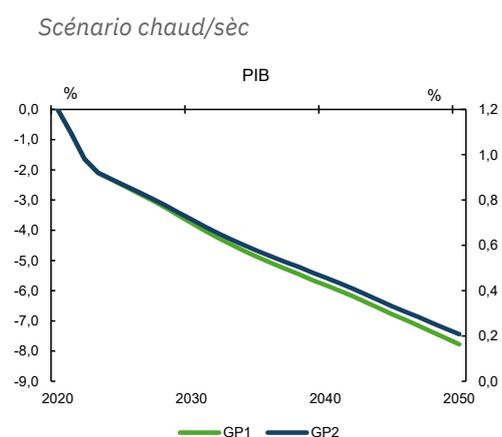


Source : Banque mondiale 2023

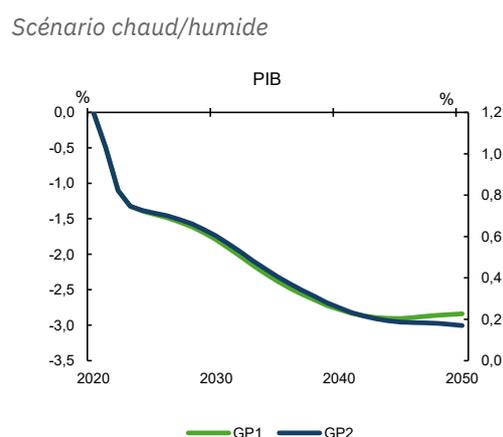


Source : Banque mondiale 2023

- b. Les pertes globales de PIB de la Côte d'Ivoire sont réduites de moitié grâce à l'adaptation



Source : Banque mondiale 2023



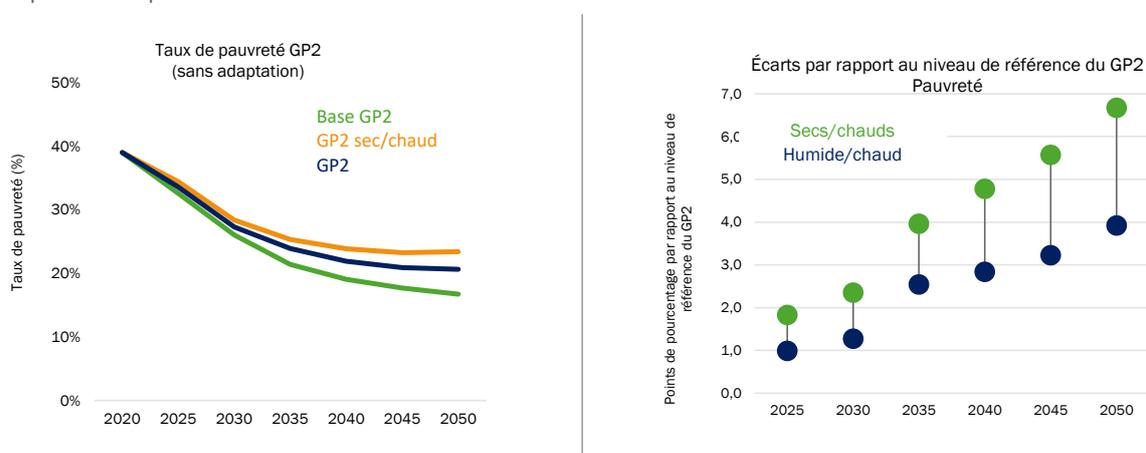
Source : Banque mondiale 2023

Note : GP1 et GP2 sont deux trajectoires de croissance différentes adoptées dans le modèle.

On estime que le changement climatique ralentira considérablement les progrès économiques et la réduction de la pauvreté, mais que l'adaptation pourrait en atténuer l'impact (figure 2.1a et b et figure 2.2 a et b). La CCDR estime l'impact potentiel du changement climatique sur l'économie de la Côte d'Ivoire à travers les changements de la productivité du travail et l'augmentation des coûts de réparation et de renouvellement du capital, en comparant deux scénarii climatiques alternatifs représentant des différences qualitatives dans les changements climatiques : le scénario sec et chaud, et le scénario humide et chaud. Les résultats indiquent qu'en l'absence d'efforts d'adaptation supplémentaires, les pertes annuelles moyennes de PIB augmentent au fil du temps, atteignant jusqu'à 13 % du PIB d'ici 2050 dans le cadre du scénario chaud et sec (figure 2.1a). La perte estimée de PIB réel due au changement climatique passerait de 3-4,5 % en 2030 à 8-13 % en 2050. En l'absence de changement climatique, la pauvreté diminuerait de 39 % en 2020 à 16,7 % en 2050 (figure 2.2a). Toutefois, dans le scénario sec et chaud, elle n'atteindrait que 23,4 % en 2050 (figure 2.2b). L'adaptation peut faire la différence. Les pertes de PIB pourraient être réduites de moitié d'ici 2050, tandis que la pauvreté pourrait être ramenée à 20,5 %. En d'autres termes, la Côte d'Ivoire n'atteindrait le statut de pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure qu'à la fin des années 2040 ou après 2050 (selon le scénario climatique), loin des ambitions de la Vision 2030 du pays.

Figure 2.2 : De même, l'impact des chocs climatiques sur la pauvreté sera considérable, surtout s'il n'existe pas de mécanisme d'adaptation.

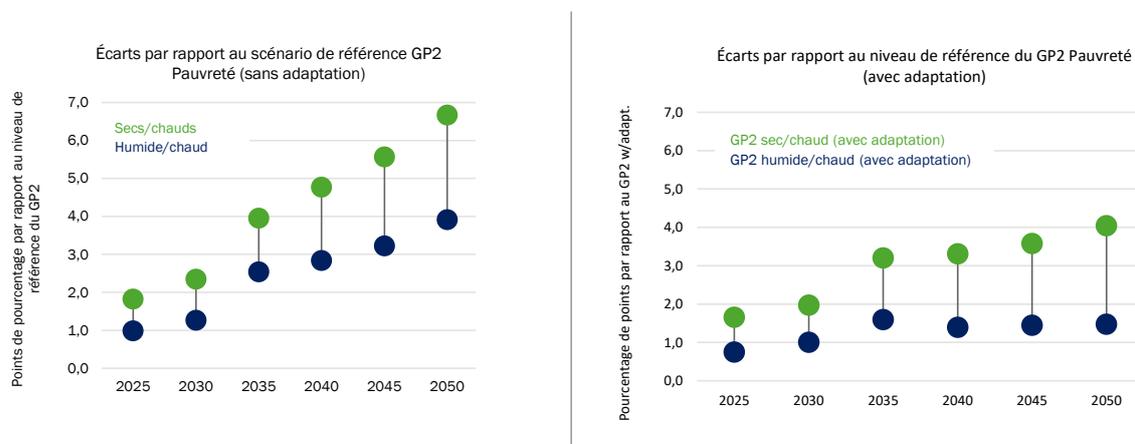
a. Impact sur la pauvreté selon différents scénarios de croissance



Source : Banque mondiale

Note : (1) Estimations des auteurs. (2) Microsimulations de la pauvreté basées sur des données au niveau des ménages provenant de l'EHCVM 2018/19 et utilisant des projections macroéconomiques provenant d'un modèle macro-budgétaire du changement climatique spécifique au pays (CC-MFMod) pour la période 2020-2050.

b. Écarts de pauvreté par rapport à la ligne de base GP2 sans adaptation (à gauche) et avec adaptation (à droite)



Source : Banque mondiale

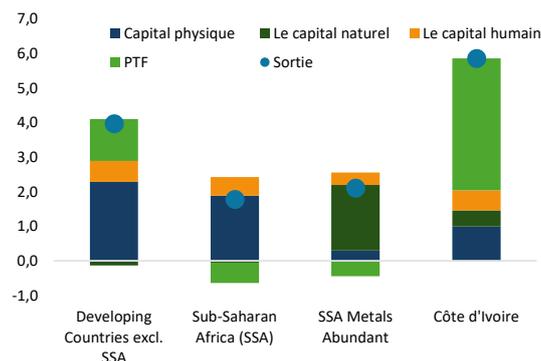
Note : (1) Estimations des auteurs. (2) Microsimulations de la pauvreté basées sur des données au niveau des ménages provenant de l'EHCVM 2018/19 et utilisant des projections macroéconomiques provenant d'un modèle macro-budgétaire du changement climatique spécifique au pays (CC-MFMod) pour la période 2020-2050.



Les canaux de transmission les plus importants comprennent la productivité du travail, la production agricole et la durabilité des infrastructures.

Figure 2.3 : Le changement climatique aura un impact négatif sur les principaux facteurs de croissance.

- a. Une productivité élevée devrait soutenir la croissance économique à moyen terme en vue de l'objectif de 2030, mais le risque climatique est important...



Source : Calderon 2022¹⁹

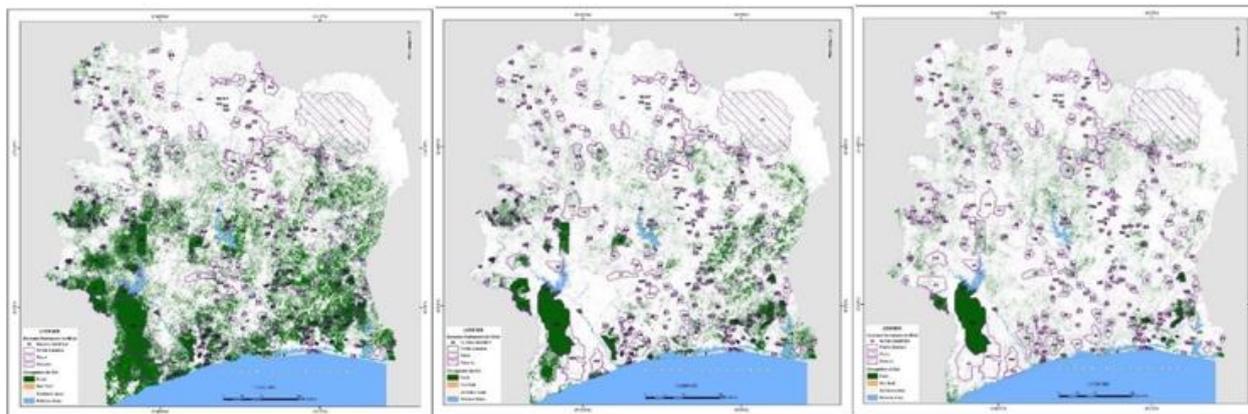
Note : Décomposition de Solow incluant le capital naturel, 2012-2017.

- b. Aggravée par des décennies de déforestation...

1990 : 7,9 millions ha (24%)

2000 : 5,1 millions ha (16%)

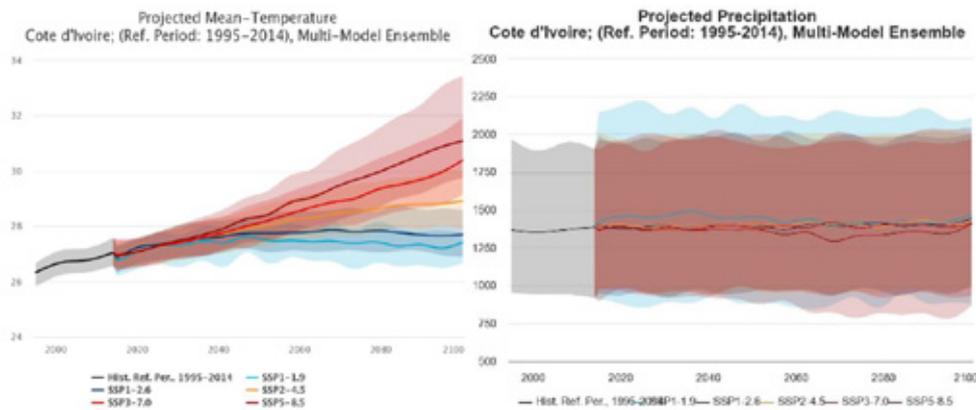
2015 : 3,4 millions ha (11%)



Source : Bureau National d'Etudes Techniques et de Développement (BNETD) 2016.

19 Calderon, C. 2022. Stimuler la productivité en Afrique subsaharienne : Politiques et institutions pour promouvoir l'efficacité. Washington, DC : Banque mondiale. <http://hdl.handle.net/10986/36786> Licence : CC BY 3.0 IGO

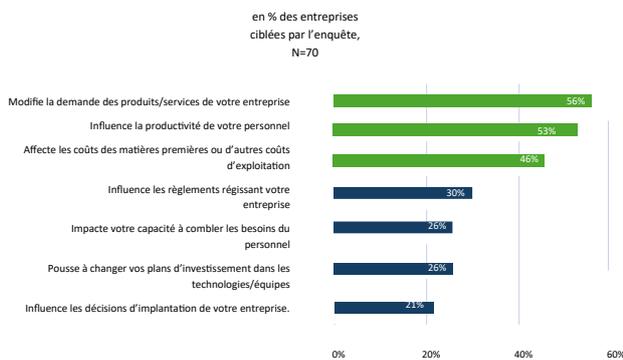
- c. Le climat de la Côte d'Ivoire devrait se réchauffer, avec des précipitations faibles par rapport aux niveaux historiques ...



Source : Portail de connaissances sur le changement climatique de la Banque mondiale.

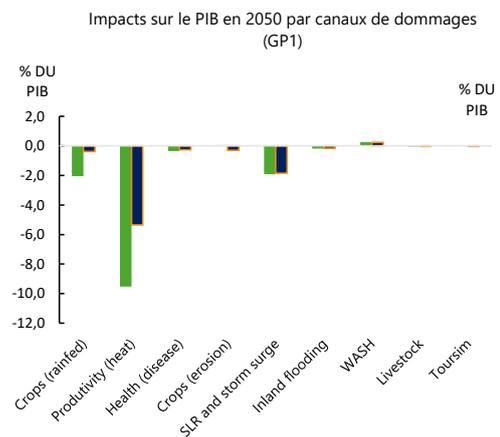
Note : Extrait du portail de connaissances sur le changement climatique (CCKP). <https://climateknowledgeportal.worldbank.org/>

- d. Impacts du changement climatique sur le modèle opérationnel des entreprises ivoiriennes



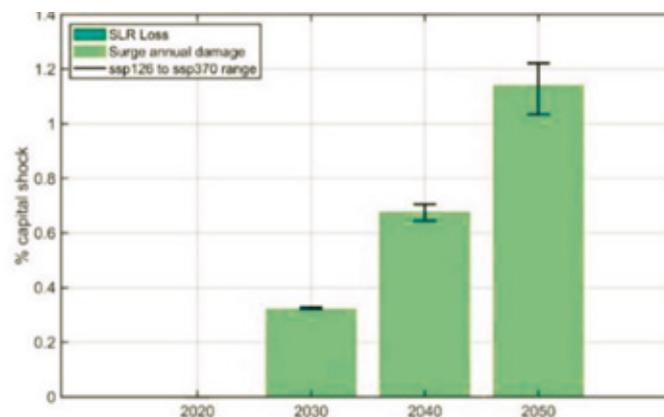
Source : IFC. 2023. Enquête auprès des entreprises vertes.

- e. Avec un impact important sur la productivité du travail (chaleur)



Source : Banque mondiale. Estimations de la CCDR

- f. Alors que les ondes de tempête sont potentiellement les plus destructrices pour les infrastructures. Choc des capitaux dû à l'élévation du niveau de la mer et aux ondes de tempête, par rapport à 2020



Source : Banque mondiale, estimations des auteurs et CEI

Tout d'abord, le changement climatique (notamment l'augmentation des températures) pourrait entraver le développement du capital humain et freiner la productivité. Des investissements importants dans la santé et l'éducation au cours de la dernière décennie ont aidé le pays à améliorer l'accès aux services et les résultats en matière de capital humain, l'indice du capital humain (ICH) atteignant 0,40 en 2021, contre 0,30 en 2010. Toutefois, ces améliorations sont encore trop limitées pour favoriser la productivité nécessaire à la transformation du pays. L'indice du capital humain est inférieur à ce qui est habituel pour le niveau de revenu du pays et bien en deçà de celui des pays pairs ambitieux tels que le Viêt Nam (0,69) et la Malaisie (0,61). Le changement climatique pourrait limiter davantage la productivité du travail en augmentant le stress thermique quotidien des travailleurs à l'intérieur et à l'extérieur, ainsi que l'incidence et la mortalité des maladies, notamment celles à transmission vectorielle (paludisme et dengue), à transmission hydrique (c'est-à-dire diarrhéique) et liées à la température. Le manque d'eau potable est susceptible de contribuer à des épidémies locales, en plus de provoquer des pénuries alimentaires et la malnutrition des enfants,²⁰ , avec a des répercussions négatives sur leurs résultats scolaires.²¹ Les sécheresses peuvent obliger les enfants et les jeunes à passer plus de temps à s'occuper des activités agricoles familiales, entravant ainsi l'apprentissage. En outre, les événements météorologiques extrêmes devraient affecter les écoles, y compris celles de l'enseignement et de la formation techniques et professionnels (EFTP), en raison des dommages causés par les inondations et les tempêtes aux bâtiments et aux biens scolaires, ce qui entraînera des interruptions de l'enseignement.

Deuxièmement, l'agriculture est très vulnérable au changement climatique, ce qui pourrait avoir un impact considérable sur la croissance et la réduction de la pauvreté. L'agriculture a joué un rôle clé dans la transformation économique de la Côte d'Ivoire, représentant 17 % du PIB, environ 70 % des exportations du pays et près de la moitié des emplois. La prédominance des systèmes agricoles de subsistance et pluviaux, avec seulement 0,2 % des terres équipées d'un système d'irrigation, rend l'agriculture très vulnérable au changement climatique et aux pertes de production. La productivité agricole pourrait chuter de 35 % et les terres propices à la production de cacao, le principal produit d'exportation, pourraient être réduites de moitié d'ici 2050. Les effets des sécheresses devraient s'accroître dans la région semi-aride de la savane septentrionale du pays, exacerbant l'insécurité alimentaire et entraînant une baisse de la croissance du PIB. Ces effets augmenteront la vulnérabilité à la variabilité climatique des petits exploitants agricoles et des populations les plus pauvres et les plus vulnérables - les femmes, les jeunes et les migrants - et les affecteront de manière disproportionnée, en l'absence d'un accès suffisant aux ressources (terres), à l'information et au financement pour faire face à la variabilité climatique.

Les pertes pourraient être exacerbées si la dégradation des terres et la déforestation continuent. La Côte d'Ivoire a perdu environ 80 % de son couvert forestier entre 1900 et 2015, soit l'un des taux de déforestation les plus élevés au monde. Cette situation a entraîné une forte diminution de la biodiversité et de la dégradation des sols²² , qui pourrait affecter la résilience aux effets du changement climatique. Le rythme de la dégradation a été particulièrement élevé entre 2000 et 2010, lorsque 3,5 millions d'hectares, soit 10 % de la superficie des terres, ont été dégradés. La déforestation et la dégradation des terres sont en grande partie dues à l'expansion des zones de production de cultures commerciales telles que le cacao, le caoutchouc, l'huile de palme et le café, ainsi que de cultures vivrières. En l'absence d'action transformatrice, il n'y aura plus de forêt d'ici 2034, ce qui aggravera la perte de biodiversité, réduira encore la capacité déjà limitée d'absorption du carbone et de résilience, et modifiera profondément le paysage. La dégradation des sols et le changement climatique local résultant de la déforestation font chuter la production de cacao et la déplacent vers le centre-ouest puis le sud-ouest, où la forêt est encore disponible. L'exploitation minière artisanale de l'or à petite échelle a également augmenté dans le centre et le nord de la Côte d'Ivoire au cours de la dernière décennie, accélérant encore la déforestation et la perturbation des cours d'eau. Si elle n'est pas restaurée, la production de cacao pourrait diminuer de 45 % par rapport à la production actuelle, avec des répercussions importantes sur les revenus des agriculteurs, la capacité fiscale du gouvernement et les comptes extérieurs.

Le changement climatique affectera négativement l'économie bleue de la Côte d'Ivoire. Le changement climatique entraînera une élévation du niveau de la mer, provoquant une dégradation des côtes. Les écosystèmes marins seront également affectés. Port-Bouët et Lahou Kpanda (à Grand-Lahou) connaissent déjà une érosion rapide des plages, entraînant la destruction de maisons et d'infrastructures le long des zones côtières. La dégradation des zones

20 <https://www.unicef.org/press-releases/children-suffering-dire-drought-across-parts-africa-are-one-disease-away-catastrophe>

21 Infection par les helminthes transmis par le sol, perte d'éducation et déficience cognitive chez les enfants d'âge scolaire : Une revue systématique et une méta-analyse - <https://www.ncbi.nlm.nih.gov/pmc/articles/PMC5766095/>

22 La dégradation des sols a également des répercussions sociales négatives, en augmentant la pauvreté et en alimentant les schémas migratoires, car les agriculteurs incapables d'investir dans de meilleurs intrants ou dans des approches agroécologiques permettant d'obtenir de meilleurs sols et une plus grande productivité recherchent nouvelles terres vierges ou des terres forestières pour assurer leurs moyens de subsistance.

côtières pourrait à elle seule coûter l'équivalent de 5,3 % du PIB de pays d'Afrique de l'Ouest comme la Côte d'Ivoire, bouleversant des vies et détruisant les moyens de subsistance de millions de personnes. Le coût de la dégradation des zones côtières pour la Côte d'Ivoire est estimé à 2 milliards de dollars par an,²³ tandis que les dommages causés par une élévation de 20 cm du niveau de la mer d'ici à 2050 dans la seule ville d'Abidjan sont estimés à 920 millions de dollars par an.²⁴

Les changements fréquents dans le régime des précipitations menacent la sécurité de l'eau et de l'énergie, entravant les progrès du pays dans l'amélioration de l'accès à l'électricité, la réduction de la pauvreté et les performances de l'économie. La Côte d'Ivoire possède l'un des secteurs électriques les plus développés d'Afrique de l'Ouest, car le pays a investi massivement dans ce secteur au cours de la dernière décennie, augmentant la couverture électrique à 90 % et l'accès des ménages à 70 % en 2022. L'hydroélectricité génère 33 % de l'électricité du pays et est essentielle à l'approvisionnement en énergie et à la transformation économique. Elle reste la pierre angulaire du bouquet d'énergies renouvelables de la Côte d'Ivoire et de sa transition vers une économie à faible émission de carbone. Cependant, l'hydroélectricité est très vulnérable au changement climatique. Par exemple, les faibles niveaux d'eau dans le système hydroélectrique et les pannes dans les principales centrales électriques en 2021 ont provoqué de graves pénuries d'électricité et des délestages pendant plusieurs mois, menaçant les progrès récents dans l'amélioration de l'accès à l'électricité. En outre, des événements extrêmes de plus en plus fréquents, tels que des crues soudaines ou des ondes de tempête, peuvent perturber les lignes de transport d'électricité, les oléoducs et les gazoducs, ainsi que les installations de production. Les changements dans le débit des rivières peuvent également avoir un impact sur les centrales hydroélectriques, telles que le barrage de Kossou.²⁵

Troisièmement, le changement climatique menace la qualité et la disponibilité des infrastructures et de l'eau, mettant à rude épreuve le bien-être des populations les plus vulnérables et les plus pauvres. La qualité et la quantité de l'eau sont les principaux moteurs des écosystèmes d'eau douce, ce qui accroît leur sensibilité au réchauffement. Des températures plus élevées augmentent l'évapotranspiration et affectent la qualité de l'eau, ce qui a des répercussions sur la fonction immunitaire des poissons et de leurs écosystèmes. De même, le réchauffement climatique affecte les régimes des eaux de surface et des eaux souterraines, notamment les précipitations, la fonte des neiges, le ruissellement, l'humidité du sol, le débit des rivières et la recharge des aquifères. Les niveaux disproportionnés de changement et de dégradation des écosystèmes d'eau douce exacerbent leur vulnérabilité au réchauffement, limitant leur capacité d'adaptation (Capon et al., 2021)²⁶. Par conséquent, les services écosystémiques, y compris ceux qui sont essentiels à la sécurité de l'eau et de l'alimentation, risquent d'être gravement affectés. En outre, le manque d'infrastructures d'assainissement et de gestion des déchets urbains rend les eaux souterraines urbaines particulièrement vulnérables aux inondations et à d'autres impacts. La population rurale, qui constitue déjà la couche la plus vulnérable de la population, est également touchée, car 60 % d'entre elle dépendent des eaux souterraines comme source ponctuelle (Programme commun de surveillance 2021).²⁷

En outre, le coût de l'impact du changement climatique sur d'autres infrastructures économiques essentielles, notamment pour la connectivité, sera également substantiel. Des précipitations de plus en plus intenses et des événements extrêmes inégalement répartis peuvent provoquer des inondations et endommager des infrastructures essentielles de transport, de télécommunications et numériques, perturbant ainsi le trafic, les services et les activités économiques. De fortes précipitations peuvent provoquer des inondations sur les routes et les voies ferrées, en particulier dans les zones côtières de faible altitude, tandis que les températures élevées peuvent entraîner des fissures et une détérioration plus rapide des routes, des ponts et des structures de protection, ce qui peut entraîner des perturbations plus fréquentes dans la circulation des personnes et des marchandises, réduisant ainsi la productivité économique. De même, les infrastructures numériques telles que les tours de télécommunications, peuvent être endommagées par des phénomènes météorologiques extrêmes, notamment les tempêtes, les inondations, les coulées de boue, les incendies de forêt, la chaleur extrême et d'autres conditions météorologiques défavorables. La défaillance de l'une des 4 344 tours de télécommunications du pays pourrait affecter des milliers de personnes

23 Taux de change de 1 dollar pour 500 FCFA.

24 NDC 2022.

25 Kouame, Y. M., Obahoundje, S., Diedhiou, A., François, B., Amoussou, E., Anquetin, S., Didi, R. S., Kouassi, L. K., (2019) Climate, Land Use and Land Cover Changes in the Bandama Basin (Côte D'Ivoire, West Africa) and Incidences on Hydropower Production of the Kossou Dam. Land, 8, 103. doi:10.3390/land8070103.

26 Capon, S. J., Stewart-Koster, B. et Bunn, S. E. (2021). Future of freshwater ecosystems in a 1.5 C warmer world (L'avenir des écosystèmes d'eau douce dans un monde plus chaud de 1,5 °C). *Frontiers in Environmental Science*, 9, 596.

27 Programme commun de suivi de l'approvisionnement en eau, de l'assainissement et de l'hygiène. Côte d'Ivoire. OMS, JMP, UNICEF, 2021. <https://washdata.org/data/country/CIV/household/download>

et d'entreprises et menacer le réseau de fibres optiques (avec plus de 17 000 km de câbles). Les défaillances des infrastructures télécoms et informatiques peuvent mettre hors service les infrastructures critiques associées, telles que les réseaux électriques et ferroviaires, et peuvent également avoir un impact sur les services bancaires, les commerces de détail et les services publics.

Dans l'ensemble, le tissu social pourrait être affaibli par le changement climatique. La rareté de l'eau due à la sécheresse risque de forcer les gens à migrer vers des zones mieux approvisionnées en eau, augmentant ainsi la concurrence pour des ressources rares et les conflits. L'insécurité économique induite par le changement climatique pourrait aggraver les inégalités sociales en particulier, les inégalités entre les hommes et les femmes, affecter les groupes marginalisés tels que les agriculteurs les plus pauvres, les migrants, les femmes et les jeunes. Cette situation est particulièrement préoccupante dans les régions du nord, du nord-ouest et du centre-ouest, où les migrations et les tensions ethniques ont déjà joué un rôle dans la guerre civile passée, et où la pauvreté et la malnutrition sont élevées par rapport au reste du pays²⁸.²⁹ En outre, des sécheresses plus intenses pourraient provoquer la migration vers le sud d'un grand nombre d'éleveurs (du Mali et du Burkina Faso, par exemple) et aggraver les conflits entre éleveurs et agriculteurs au tour des ressources en eau et en terre. D'une manière générale, la sécurité sanitaire, alimentaire et économique pourrait être compromise, avec des risques pour la stabilité du pays, la fourniture des services publics et augmenter la vulnérabilité au recrutement de djihadistes dans les communautés rurales vulnérables.³⁰



La Côte d'Ivoire a de grandes ambitions en matière de transition climatique, mais elle doit continuer d'améliorer ses cadres institutionnels et réglementaires pour les atteindre.

La Côte d'Ivoire est un pays faiblement émetteur de carbone, mais elle a pris des engagements ambitieux en matière d'action climatique afin de prévenir et de limiter les coûts induits par le changement climatique. Le pays a renforcé ses engagements dans ses Contributions Déterminées au niveau National (CDN) révisées en 2022. En ce qui concerne l'adaptation, elle vise à réduire les vulnérabilités et à accroître la résilience climatique dans cinq secteurs prioritaires : l'agriculture, les forêts et l'utilisation des terres, les ressources en eau, la santé et les zones côtières (tableau 2.4). Les CDN actualisées couvrent également des questions transversales telles que le genre, la territorialisation de l'action climatique, les emplois verts, la santé et la pollution de l'air. Sur le front de l'atténuation, bien qu'elle ne contribue qu'à 0,1% des émissions mondiales, la Côte d'Ivoire a pris deux types d'engagements forts et distincts : l'engagement inconditionnel et l'engagement conditionnel. Dans le premier cas, la Côte d'Ivoire s'est engagée à réduire ses émissions de gaz à effet de serre (GES) de 30,4 % d'ici à 2030, par rapport à un scénario de référence, en se servant des moyens nationaux. Dans le second cas, la Côte d'Ivoire s'engage à une réduction conditionnelle de ses émissions de GES de 98,95 % à l'horizon 2030 par rapport au scénario de référence, sous réserve d'un soutien financier international approprié (Figure 4). Le pays a également abandonné l'option du charbon en faveur d'un bouquet énergétique comprenant une forte proportion d'énergies renouvelables (45 %) et de centrales électriques au gaz naturel. Outre les CDN, la Côte d'Ivoire a intégré les questions relatives au changement climatique dans plusieurs politiques nationales, notamment dans le Plan National de Développement 2021-2025, et un plan national d'adaptation est en cours d'élaboration.

28 Perspectives économiques de la Côte d'Ivoire : Comprendre les défis de l'urbanisation en graphiques en hauteur", Banque mondiale, février 2019.

29 FAO ; ICRISAT ; CIA, 2018, 7 ; les données les plus récentes sont présentées dans UNDP 2022 "Extreme Poverty and its Determinants, Inequality and Vulnerability in Côte d'Ivoire", page 72-74. Cellule d'analyse économique (CAE) et Institut national de la statistique (INS), Abidjan. Voir aussi Banque mondiale (2023). Évaluation de la pauvreté en Côte d'Ivoire : Rapport principal.

30 Banque mondiale 2022. The Climate Change and Conflict Nexus in West Africa A New Approach for Operationally Relevant Vulnerability Assessments, Washington DC : Banque mondiale.

Figure 2.4. La Côte d'Ivoire s'engage à atteindre la neutralité carbone d'ici 2030 en augmentant considérablement les réductions d'émissions dans le secteur de la foresterie et de l'utilisation des terres.

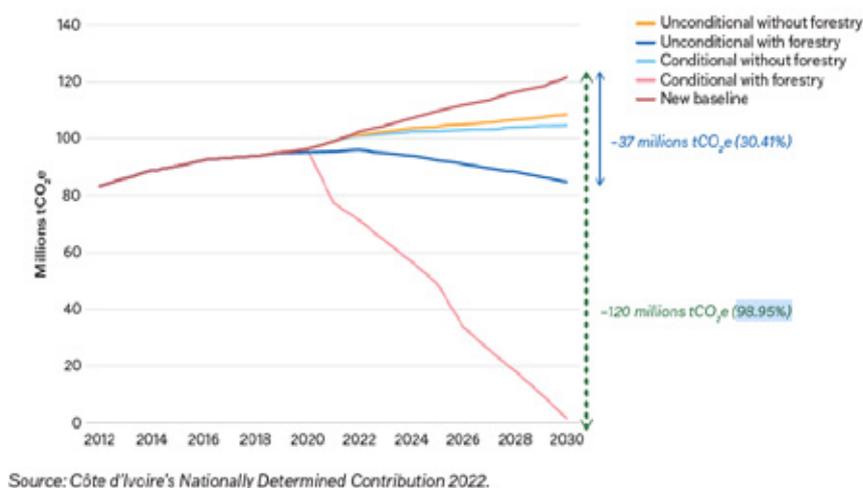


Tableau 1 : La Côte d'Ivoire vise à réduire la vulnérabilité et à accroître la résilience climatique dans cinq secteurs prioritaires.

Secteur	Mesures d'adaptation prioritaires
Agriculture, élevage, aquaculture	(i) mettre en place des mesures de protection contre les risques climatiques, (ii) promouvoir des pratiques agricoles qui protègent la fertilité des sols, (iii) soutenir des systèmes agro-pastoraux et halieutiques intelligents face au climat.
Forêts et utilisation des sols	(i) améliorer la gouvernance foncière, (ii) renforcer la protection des forêts et prévenir la dégradation des terres, (iii) restaurer les terres et les forêts dégradées.
Ressources en eau	(i) soutenir la gestion intégrée des ressources en eau, (ii) renforcer le transfert de technologie pour une meilleure gestion des ressources en eau.
Santé	(i) renforcer la surveillance des maladies sensibles au changement climatique, (ii) renforcer les capacités techniques pour traiter les maladies liées au changement climatique, (iii) renforcer les capacités des institutions de santé et la collaboration intersectorielle.
Zones côtières	(i) renforcer les capacités des institutions techniques et financières pour une gestion intégrée des zones côtières, (ii) mettre en place des systèmes d'alerte précoce, (iii) soutenir les communautés vulnérables par des investissements physiques et sociaux.

Source : CDDR

La Côte d'Ivoire a besoin d'un cadre juridique et réglementaire complet pour soutenir ses ambitions en matière d'adaptation et d'atténuation au changement climatique. Plusieurs institutions ont été créées pour superviser la mise en œuvre des actions de lutte contre le changement climatique, mais la coordination reste fragmentée et les responsabilités souvent floues. L'absence d'une loi-cadre et multisectorielle sur le changement climatique rend les politiques climatiques vulnérables aux changements de priorités politiques.³¹ En outre, les dispositions institutionnelles pour la conduite des activités de mesure, de notification et de vérification (MRV) liées aux engagements climatiques de la Côte d'Ivoire se sont jusqu'à présent concentrées principalement sur l'atténuation, et doivent intégrer l'adaptation et le financement du climat. Pour relever ces défis institutionnels, il faudrait notamment disposer de capacités techniques et de ressources financières adéquates.

31 Une nouvelle loi sur le changement climatique, le nouveau code de l'environnement, est actuellement en préparation.



Tout comme les coûts sociaux et économiques, les coûts budgétaires et financiers de la transition climatique seront considérables.

Les besoins de financement pour l'adaptation et l'atténuation en Côte d'Ivoire sont énormes, avec des besoins d'investissement importants à court et moyen terme pour réduire les vulnérabilités. Les Contributions Déterminées au niveau National (CDN) révisée estiment que la Côte d'Ivoire aura besoin d'un total de 22 milliards de dollars US d'ici 2030 pour atteindre son objectif de transition climatique, dont 10 milliards et 12 milliards pour l'atténuation et l'adaptation respectivement. La moitié de ce montant devrait provenir du secteur privé. Le montant total représenterait environ 17 % du PIB de 2030, soit un coût annuel moyen d'environ 2 % du PIB au cours de la prochaine décennie. En outre, le Rapport national sur le Climat et le Développement de la Côte d'Ivoire (CCDR, 2023) souligne que les investissements pour le développement et pour l'amélioration de la résilience climatique sont inextricablement liés et ne peuvent être dissociés. Le CCDR estime que les investissements supplémentaires nécessaires pour limiter l'impact futur du climat au sens strict représenteraient au moins 0,2 à 0,4 % du PIB par an entre 2023 et 2050³². Mais à ce jour, le financement climatique en Côte d'Ivoire reste modeste, soulignant le besoin urgent d'accélérer la mobilisation des ressources financières nationales, l'attraction du secteur privé et le développement général des options de financement pour les investissements intelligents en matière de climat.

Dans un contexte de conditions financières mondiales tendues et de financements internationaux limités, le financement de la transition climatique nécessitera des financements publics innovants et une mobilisation efficace du secteur privé. Les crises mondiales qui se sont chevauchées ces trois dernières années ont mis à rude épreuve les capacités budgétaires et augmenté les coûts d'emprunt, rendant plus difficile pour le gouvernement de trouver les ressources nécessaires à court et à moyen termes. Pour répondre aux besoins de financement de la lutte contre le changement climatique, il faudra donc identifier les synergies entre la politique budgétaire et les objectifs climatiques (atténuation/adaptation), exploiter les instruments de la dette verte souveraine du côté public, et développer les marchés de capitaux verts et l'investissement privé. En outre, les réformes structurelles visant à améliorer l'efficacité des dépenses publiques et à inciter le secteur privé à investir dans des projets verts et climato-intelligents seront essentielles pour réduire les coûts. Il sera important pour la Côte d'Ivoire d'atteindre ces objectifs de financement climatique de manière équitable, efficace et suffisante.

Les flux de financement public international en faveur du développement lié au climat ont été faibles. Bien qu'ils aient augmenté ces dernières années, les financements internationaux pour le climat la Côte d'Ivoire restent inférieurs par rapport à ses pairs régionaux, tels que le Ghana et le Sénégal. Les fonds multilatéraux pour le climat ont augmenté de manière significative entre 2015 et 2018, passant d'environ 500 millions de dollars³³, mais selon la base de données Climate Funds Update³⁴, la Côte d'Ivoire n'avait reçu que 100,7 millions de dollars des fonds multilatéraux pour le changement climatique en janvier 2022, dont 6,2 millions pour l'adaptation. Ces montants restent bien en deçà des capacités et des besoins du pays. Les obstacles à l'obtention d'un financement adéquat des donateurs en faveur du climat sont principalement d'ordre institutionnel : absence de *modus operandi* institutionnel avec des institutions très centralisées suivant une approche descendante, des dispositions institutionnelles lourdes et des processus décisionnels longs.³⁵

32 Pour les besoins de la CCDR, les besoins de financement sont définis selon une définition stricte de l'additionnalité, c'est-à-dire la différence entre les niveaux d'investissement optimaux avec et sans chocs climatiques.

33 https://www.afdb.org/sites/default/files/2022/05/25/aeo22_chapter3_french.pdf

34 <https://climatefundsupdate.org/about-climate-finance>

35 Stratégie Nationale de mobilisation du financement climatique en Côte d'Ivoire



Équité climato-intelligente: face au climat : comment créer une marge de manœuvre budgétaire et attirer les investissements privés ?

La taxe carbone : un outil à même de générer d'importants gains socio-économiques et d'atténuation du changement climatique, si elle est bien conçue.

La taxe carbone peut s'avérer efficace pour créer une marge de manœuvre budgétaire en faveur de l'action climatique, avec des avantages considérables pour la croissance, l'efficacité économique, la répartition du bien-être et l'environnement. Les taxes sur le carbone établissent généralement un lien direct entre les émissions de GES (mesurées en tonnes métriques d'équivalent dioxyde de carbone, ou tCO₂e) d'un produit ou d'un processus et la taxe à payer sur ce produit ou ce processus. Les entreprises et autres contribuables sont donc encouragés à réduire leurs émissions pour diminuer leurs obligations fiscales, que ce soit en adoptant des pratiques plus efficaces, en choisissant des combustibles plus propres ou, dans le cas des consommateurs, en modifiant leurs habitudes de vie. En tant que telles, elles sont de plus en plus considérées comme un moyen efficace de réduire les émissions de carbone à l'échelle mondiale et de remplacer des réglementations moins efficaces sur le carbone, en donnant aux entreprises la certitude réglementaire dont elles ont besoin pour investir à long terme dans des solutions de remplacement des énergies propres.

Une taxe carbone peut augmenter les recettes fiscales et soutenir la croissance inclusive en Côte d'Ivoire de manière efficace en supprimant les distorsions et en réduisant les taxes moins efficaces. Par exemple, les combustibles fossiles bénéficient de "niches fiscales" importantes et généralisées en Côte d'Ivoire, ce qui maintient les prix à la consommation bien en deçà du niveau correspondant aux externalités associées aux combustibles fossiles. La mise en œuvre de taxes carbone en amont sur les combustibles fossiles permettrait de s'assurer que les prix reflètent correctement les coûts réels de l'utilisation de ces combustibles, contribuant ainsi à atténuer le changement climatique. En outre, les taxes sur le carbone impliquent de faibles coûts administratifs, sont plus faciles à collecter et à contrôler que les impôts directs, offrent peu de possibilités d'évasion et pourraient couvrir l'important segment informel de l'économie du pays. S'ils sont bien utilisés, les revenus générés par la taxation du carbone devraient soutenir l'agenda social et économique du gouvernement et contribuer à la croissance et au bien-être humain.

Une taxe carbone bien conçue aurait des effets positifs sur le plan macroéconomique et sur la répartition. Un rapport de la Banque mondiale examine l'impact du remplacement des taxes conventionnelles actuelles par une taxe sur le carbone en Côte d'Ivoire selon quatre scénarii principaux. Dans le scénario 1, les revenus de la taxe carbone fournissent un transfert forfaitaire à chaque Ivoirien. Dans le scénario 2, la taxe carbone est compensée par une réduction sans incidence sur les recettes des impôts prélevés sur la production des entreprises du secteur formel. Dans le scénario 3, la taxe carbone est utilisée pour réduire, sans incidence sur les recettes, les impôts sur le revenu prélevés sur la main-d'œuvre du secteur formel, tandis que le scénario 4 réduit le taux de TVA au moyen d'une taxe carbone sans incidence sur les recettes. La taxe carbone envisagée entraîne une réduction de 10 % des émissions nationales de CO₂ par rapport à la base de référence, soit un niveau de 13 169 FCFA ou 22 USD par tonne de CO₂. La principale conclusion est que l'utilisation de la taxe carbone pour réduire les impôts sur le travail formel offre les plus grands avantages parmi les différents scénarii. Dans ce scénario, le PIB augmente, de même que les revenus des ménages, l'offre de travail et les salaires moyens dans les secteurs formel et informel. L'emploi dans le secteur formel augmente de manière significative car la baisse des taxes sur le travail réduit le coût d'embauche des travailleurs et la demande de travail augmente (par rapport au capital) (voir encadré 2.1). À l'autre extrême, l'utilisation de la taxe carbone pour financer un transfert forfaitaire en espèces à tous les Ivoiriens aura des impacts macroéconomiques négatifs, avec une diminution du PIB, du bien-être et de l'emploi total et formel malgré une augmentation des revenus des ménages.³⁶ En outre, l'utilisation des recettes de la taxe carbone pour réduire les taux d'imposition du travail entraîne la plus forte réduction de la consommation d'énergie (-14,4 points de pourcentage). Enfin, l'inégalité totale (et la pauvreté) serait considérablement réduite dans la plupart des scénarii, car les tranches de revenus supérieures paieraient la majeure partie de la facture de la taxe carbone (voir l'encadré 2.1 pour plus de détails).

36 Bien que cela puisse refléter une réduction potentielle des incitations au travail, le modèle ne tient pas compte des effets positifs potentiels des transferts en espèces sur la formation du capital humain parmi les pauvres.

Tableau 2 : Scénarii et avantages de la taxe carbone

Le rapport de la Banque mondiale évalue quatre options pour remplacer les taxes conventionnelles actuelles par une taxe carbone en Côte d'Ivoire. Dans le scénario 1, les recettes de la taxe carbone constituent un transfert forfaitaire à chaque Ivoirien. Dans le scénario 2, la taxe carbone est compensée par une réduction, sans incidence sur les recettes, des taxes prélevées sur la production des entreprises du secteur formel. Dans le scénario 3, la taxe carbone est utilisée pour une réduction sans effet sur les revenus des impôts prélevés sur la main-d'œuvre du secteur formel, tandis que le scénario 4 réduit le taux d'imposition de la TVA avec une taxe carbone sans effet sur les revenus. Voici un résumé des résultats :

- Dans le scénario 3 (avec une réduction des taxes sur le travail), le PIB augmenterait de 0,34 point de pourcentage, les revenus des ménages de 0,51 point de pourcentage et l'offre de main-d'œuvre, ainsi que les salaires moyens dans les secteurs formel et informel, augmenteraient, ce qui entraînerait une hausse de 0,28 point de pourcentage du bien-être.
- Le scénario 2 (avec réduction de l'impôt sur la production) apporte également des gains économiques, mais pas autant que le scénario 3 (réduction de l'impôt sur le travail). Il n'augmente pas les revenus des ménages.
- Le PIB et l'emploi total augmentent également lorsque les recettes de la taxe carbone sont utilisées pour réduire la TVA (scénario 4). La baisse des coûts de production pour les entreprises informelles à forte intensité de main-d'œuvre entraîne une augmentation significative de l'emploi informel par rapport à l'augmentation modeste de l'emploi formel.
- Les impacts macroéconomiques sont négatifs si les recettes de la taxe carbone sont utilisées pour financer un transfert forfaitaire en espèces à tous les Ivoiriens (scénario 1). Le revenu moyen des ménages augmente, mais le PIB diminue, tout comme l'emploi total et l'emploi formel. La raison présumée est que le transfert pourrait réduire les incitations au travail. Cependant, le modèle EGC ne prend pas en compte les effets positifs potentiels des transferts en espèces sur la formation du capital humain parmi les pauvres.

Source : Banque mondiale (2023)-CCDR

Une taxe carbone favorise également la formalisation du marché du travail. Le recyclage des recettes de la taxe carbone pour réduire les taux d'imposition de la production ou du travail encouragerait également les producteurs informels à passer à la formalité pour bénéficier du recyclage de la taxe carbone ; sinon, ils devraient soutenir la taxe carbone sans bénéficier des recettes recyclées. Dans le cadre du scénario 3, l'offre d'emplois informels diminuerait de 0,4 point de pourcentage, en faveur d'une augmentation de 2,1 points de pourcentage de l'emploi formel. Les autres scénarii présentent des gains similaires.

Une taxe sur le carbone contribuerait également à réduire les dommages environnementaux causés par l'activité économique en Côte d'Ivoire. Selon des études récentes de la Banque mondiale, une incitation fiscale de type "feebate", qui accorde des incitations positives à la production à faible impact environnemental et prélève des "redevances" négatives sur les méthodes de production à forte intensité de carbone, réduirait l'empreinte environnementale d'activités telles que le transport et l'agroforesterie, et diminuerait la pollution atmosphérique (Banque mondiale, 2023). Dans le domaine des transports, un mécanisme de tarification verte ajouté aux droits d'importation pourrait stimuler la demande de véhicules à faible émission de carbone. Une étude montre qu'un système de taxation sans incidence sur les recettes, dans lequel les véhicules à essence émettant le moins de CO₂ bénéficieraient d'abattements fiscaux pouvant atteindre 1,38 million de francs CFA (2 485 USD), tandis que les véhicules diesel émettant le plus de CO₂ paieraient des pénalités pouvant atteindre 2,76 millions de francs CFA (4 969 USD), permettrait de réduire le taux moyen d'émissions de CO₂ de 6%.

Les taxes peuvent être conçues pour promouvoir la production durable de cacao sans déforestation. Dans le cas du cacao, un *droit unique* de sortie (DUS) plus élevé pour le cacao brut non certifié et un DUS moins élevé pour le cacao certifié pourraient encourager le développement d'une production "sans déforestation". Une étude propose une augmentation d'un point de pourcentage par an, avec un plafond de 20,6 % la sixième année, pour les produits non

certifiés, et une réduction de 2 à 3 points de pourcentage la première année pour les produits certifiés. La modélisation montre que de telles incitations fiscales sont beaucoup plus rentables pour préserver les écosystèmes forestiers naturels que des alternatives telles que les efforts de reboisement à grande échelle, qui sont coûteux (environ 1 500 USD/ha) et dont les taux de survie des arbres sont souvent faibles. En outre, en Côte d'Ivoire, les initiatives de reboisement à grande échelle sont entravées par le manque de clarté des droits fonciers et le risque de conflit qui en découle.

Compte tenu des contraintes budgétaires, il est indispensable de tirer parti de l'investissement privé. Mais cela nécessitera le renforcement continu du cadre réglementaire.

Les investissements, qu'ils soient nationaux ou étrangers, seront importants pour répondre aux besoins de financement de l'adaptation au changement climatique et de l'atténuation de ses effets. Compte tenu des contraintes actuelles en matière d'espace budgétaire, d'accès aux marchés financiers et de volatilité croissante, les ressources publiques ne suffiront certainement pas à elles seules à répondre aux besoins de financement de la lutte contre le changement climatique. Les investissements nationaux, privés et étrangers (notamment IDE) doivent donc être exploités non seulement pour leur contribution financière, mais aussi pour leur potentiel d'innovation, d'expertise et d'efficacité aux efforts d'atténuation et d'adaptation au changement climatique. Bien que les investissements privés nationaux et les investissements directs étrangers aient augmenté en Côte d'Ivoire ces dernières années, leurs niveaux sont encore relativement faibles par rapport à ses pairs aspirationnels comme le Vietnam. Cependant, les possibilités d'investissements verts et intelligents en matière de climat sont immenses. Il faudra pour cela se concentrer sur les secteurs les plus pertinents pour la réalisation des engagements climatiques du pays. Conscient de ce rôle incontournable, le gouvernement a identifié le secteur des énergies renouvelables, le seul sous-secteur des CDN jusqu'ici à avoir des objectifs quantifiés, comme un catalyseur pour attirer des investissements privés à hauteur de 7,8 à 8 milliards de dollars US afin d'atteindre l'objectif de 45 % d'énergies renouvelables fixé par le gouvernement d'ici à 2030.³⁷ Toutefois, pour atteindre cet objectif financier spécifique - mais aussi pour mobiliser des ressources dans divers secteurs clés - il faut s'attaquer à d'importants obstacles structurels. Pour accroître les investissements dans le domaine du changement climatique, trois aspects sont importants.

Premièrement, malgré l'augmentation des investissements directs étrangers (IDE), les efforts continus pour améliorer le climat d'investissement et la concurrence sur les marchés clés doivent être complétés par des mesures ciblées visant à stimuler les investissements verts ou climato-intelligents. La Côte d'Ivoire a déployé des efforts considérables pour attirer les investissements,³⁸ se traduisant par une augmentation substantielle des IDE, dont la valeur a atteint 1,38 milliard de dollars en 2021, contre 713 millions de dollars en 2000, en pleine crise économique et sanitaire mondiale. Cependant, les contraintes liées à la concurrence et à l'entrée sur le marché continuent de freiner le plein potentiel³⁹ de l'investissement privé, tandis que les mesures n'ont pas réussi à canaliser de manière significative les financements vers des projets verts, se concentrant plutôt sur les industries extractives et la finance.

Deuxièmement, le développement de marchés de capitaux privés solides pourrait orienter efficacement les capitaux vers des investissements dans des projets verts et respectueux du climat. L'état actuel du développement du marché des capitaux en Côte d'Ivoire reste relativement peu développé, et les entreprises ont une expérience limitée de la levée de capitaux par le biais d'offres publiques. La dernière évaluation-diagnostique du secteur financier de l'UEMOA souligne le manque persistant de profondeur et de liquidité des marchés financiers régionaux. Seules 46 sociétés sont cotées, principalement concentrées en Côte d'Ivoire, et les titres d'État sont prédominants sur la bourse régionale BRVM. Pour mobiliser des capitaux importants spécifiquement pour les projets verts et climatiques, il est nécessaire d'élargir le pool d'investisseurs et d'encourager l'investissement privé.

Troisièmement, des réformes réglementaires et juridiques essentielles sont nécessaires pour accroître le capital-investissement et le capital-risque (PE/VC) dans les technologies vertes. Un cadre global pourrait inclure des lignes directrices claires sur les conditions d'octroi des licences, la supervision des gestionnaires de fonds et un régime fiscal révisé conforme aux normes mondiales. Ces réglementations, associées à un environnement favorable aux investisseurs et à des processus rationalisés, attireront les capitaux, stimuleront la croissance du secteur du capital-investissement et du capital-risque et faciliteront les flux de financement vers les projets verts.

37 Engager le secteur privé dans la mise en œuvre des CDN - Évaluation du potentiel d'investissement du secteur privé dans le secteur de l'énergie. PNUD, août 2020, <https://www.ndcs.undp.org/content/dam/LECB/docs/pubs-reports/undp-ndcsp-deloitte-privatesector-cote-divoire.pdf>



La dette climato-intelligente: Comment élargir les options de financement des entreprises et des États tout en réduisant ou en gérant les risques ?

Élargir les possibilités de financement pour les entreprises et les acteurs souverains.

La finance verte est devenue indispensable pour mobiliser des capitaux en faveur des investissements verts. Elle couvre les instruments financiers, les produits et les services conçus pour soutenir les investissements durables, tels que les énergies renouvelables, l'efficacité énergétique et les infrastructures durables. En Afrique de l'Ouest, les autorités régionales telles que l'Autorité des Marchés Financiers de l'Union Monétaire Ouest Africaine (AMF-UMOA) et la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) mènent la promotion des initiatives de finance verte. Par exemple, l'AMF-UMOA a publié un guide sur l'émission d'obligations vertes, sociales et durables. La BCEAO est membre du Réseau pour l'écologisation du système financier (NGFS), tandis que plusieurs banques ont demandé à adhérer au Fonds Vert pour le Climat (FVC).

L'adoption d'obligations vertes a été lente, la plupart des financements climatiques en Côte d'Ivoire provenant d'instruments de dette et de dons. Peu de banques commerciales financent actuellement des projets climatiques, dont la plupart dans les domaines des énergies renouvelables et efficaces, de l'agriculture écologique et des projets de protection de l'environnement. Cette lenteur est le reflet de plusieurs obstacles institutionnels et corporatifs. Le cadre pour les prêts verts est resté embryonnaire, car il reste à introduire des labels formels pour les produits de prêts verts et les flux de financement des banques pour les projets liés au climat et à l'environnement. Les barrières institutionnelles comprennent la réticence des banques à investir dans des projets d'énergie renouvelable, qu'elles considèrent comme des initiatives à haut risque, aggravée par les limitations découlant d'un déséquilibre entre l'actif et le passif dans les bilans des banques. Ils comprennent également le manque d'expertise en matière de financement de projets pour soutenir et guider efficacement les investissements verts des banques commerciales locales, ainsi que le manque persistant d'informations sur le rôle des facteurs verts dans les décisions d'investissement sur les marchés privés des capitaux ou de la dette du pays. D'autres obstacles incluent l'absence d'une stratégie spécifique de mobilisation des ressources pour l'adaptation au changement climatique, l'insuffisance des ressources financières mobilisées pour l'atténuation, tant au niveau interne qu'externe, et les difficultés d'accès au financement climatique à partir de mécanismes externes. Enfin, les perceptions erronées des institutions financières internationales concernant les risques régionaux et la méconnaissance générale des marchés de la part des investisseurs se traduisent par un manque de confiance et contribuent à ralentir le développement des obligations vertes.

Un financement accru du secteur public est donc nécessaire pour créer davantage d'opportunités d'investissements verts pour les capitaux privés - un phénomène connu sous le nom de "crowding in". Ces ressources permettraient de réduire les risques des projets, de fournir des crédits à des conditions préférentielles ou de se prémunir contre certains chocs afin de permettre au financement privé d'affluer. Une série d'options pourraient être explorées non seulement pour attirer de nouvelles sources de financement, mais aussi pour obtenir davantage de financements concessionnels afin d'encourager l'investissement du secteur privé. Le gouvernement devrait s'efforcer de maximiser les sources de financement concessionnelles et semi-concessionnelles, de déployer ces fonds pour réduire les risques et mettre en place des structures mixtes qui attirent les fonds du secteur privé, et d'explorer les moyens de lever des fonds publics supplémentaires par le biais d'instruments qui peuvent être financièrement efficaces, tels que les obligations durables ou vertes, ou les obligations liées à la durabilité. D'autres outils et instruments financiers innovants susceptibles de soutenir les actions climatiques de la Côte d'Ivoire ont été explorés (voir l'annexe 1 pour un exemple des options de financement de la lutte contre le changement climatique).

Tirer profit des financements concessionnels et mixtes.

La Côte d'Ivoire doit maximiser l'ensemble des financements concessionnels et semi-concessionnels disponibles, y compris les nouvelles sources de fonds climatiques. Par exemple, la Côte d'Ivoire est un pays en développement éligible au financement concessionnel de l'IDA et au financement basé sur le marché de la BIRD, tous deux avec des coûts d'emprunt significativement inférieurs à ceux des marchés de capitaux. Les bailleurs de fonds ou les banques de développement bilatérales ou multilatérales sont d'importantes sources potentielles de financement concessionnel. Ces fonds peuvent être combinés à des sources de financement semi-concessionnelles ou non concessionnelles afin de réduire les coûts totaux de projets spécifiques liés au climat. En outre, le pays peut utiliser stratégiquement les fonds climatiques internationaux - bien que de taille relativement modeste - pour attirer les investissements privés

en permettant aux banques nationales et multilatérales de développement de mettre en place des instruments de partage des risques, d'encourager l'apprentissage et de renforcer les capacités techniques pour les investissements résilients au climat. Les fonds pertinents tels que le GCF, le Fonds d'investissement climatique (CIF), le Fonds de partenariat pour le carbone forestier (FCPF) et le Fonds pour l'environnement mondial (FEM) peuvent catalyser des projets climatiques perçus comme étant à haut risque, qui peuvent ensuite être utilisés pour mobiliser d'autres financeurs. Des initiatives en Côte d'Ivoire ont été soutenues par ces fonds tels que le GCF, qui comprend la mise en œuvre de modèles agroforestiers sans déforestation dans trois régions du sud de la Côte d'Ivoire afin de découpler la production de cacao de la déforestation. Le pays pourrait tirer parti de la présence des banques régionales de développement qui sont accréditées pour la mise en œuvre des activités soutenues par le FEM et le GCF, telles que le Groupe de la Banque africaine de développement (BAD), la Banque ouest-africaine de développement ("BOAD") de l'UEMOA et Attijariwafa Bank (AWB), pour optimiser les financements concessionnels et mixtes pour son secteur bancaire afin d'élargir l'offre de produits verts.

La Côte d'Ivoire peut envisager de déployer des structures financières plus innovantes en utilisant ces ressources concessionnelles et semi-concessionnelles. Ces sources de financement pourraient être utilisées pour soutenir la liquidité des projets axés sur le climat, par exemple en créant un prix plancher dans le cadre d'un contrat d'achat d'électricité pour les projets d'énergie renouvelable.

Tirer parti du cadre amélioré des obligations thématiques pour devenir un leader régional de la finance durable.

La Côte d'Ivoire a le potentiel pour devenir un leader régional de la finance durable, en utilisant des obligations thématiques. En 2019, la Côte d'Ivoire est devenue l'un des premiers pays à rejoindre la Coalition des ministres des finances pour l'action climatique et a mis en place une plateforme nationale pour la finance verte par décret ministériel en 2020 afin de mobiliser des investissements climatiques et durables. En 2021, le gouvernement ivoirien a élaboré un cadre de développement de ces obligations, qui prévoit des lignes directrices pour l'évaluation de l'impact environnemental et social des projets et pour la gestion transparente et responsable du produit des instruments de financement. La même année, un promoteur immobilier ivoirien est devenu le premier émetteur d'une obligation verte de la région adossée à ce cadre.⁴⁰ Au niveau régional, l'AMF-UMOA a déjà élaboré des lignes directrices pour l'émission d'obligations vertes, socialement responsables et durables dans l'espace UEMOA. En septembre 2023, la Côte d'Ivoire est devenue l'un des premiers pays de l'UEMOA à adopter son cadre de financement durable. Dans le cadre de son émission d'euro-obligations en janvier 2024, la Côte d'Ivoire a rejoint la liste des émetteurs d'obligations vertes dans la région, à côté du Bénin (souverain), de la BOAD et du groupe panafricain de banque de détail Ecobank Transnational. En outre, la Bourse de Luxembourg et la BRVM (bourse régionale des valeurs mobilières) ont signé un protocole d'accord en septembre 2022 pour étudier la création d'un marché obligataire dédié aux obligations vertes, sociales, durables et liées à la durabilité.

En fonction des conditions du marché des capitaux, le gouvernement peut étudier la possibilité d'une émission d'obligations thématiques ou d'obligations liées à la durabilité. Alors que le cadre politique pour d'autres instruments financiers tels que les prêts verts reste peu développé, il peut y avoir un potentiel pour une forme relativement nouvelle d'obligations durables connues sous le nom d'obligations liées à la durabilité. Ces obligations lient la performance financière de l'obligation à la réalisation d'indicateurs de performance clés préétablis et convenus. Cette approche peut être très intéressante pour la Côte d'Ivoire en tant que suivi potentiel d'une obligation verte souveraine, car elle peut s'appuyer sur le cadre déjà en place. L'obligation pourrait être émise sur le marché international ou national, en s'appuyant sur le cadre existant. Elle peut attirer de nouveaux investisseurs, signaler des orientations politiques positives, générer des financements pour des portefeuilles spécifiques de projets éligibles, et potentiellement offrir des conditions financières légèrement meilleures.

Tenir les promesses du développement du marché du carbone.

La Côte d'Ivoire est considérée comme un pays prometteur pour le développement d'initiatives sur le marché du carbone qui pourraient canaliser le financement climatique. Pour atteindre les objectifs de sa CDN, la Côte d'Ivoire a exprimé sa volonté de s'engager dans des collaborations basées ou non sur le marché et a acquis de l'expérience grâce à plusieurs projets éligibles au Mécanisme de développement propre du Protocole de Kyoto ainsi qu'à des

40 En août 2021, l'opérateur de centres commerciaux Emergence Plaza, propriétaire du centre commercial Cosmos Yopougon, a vendu un placement privé de 10 milliards de francs CFA (18,1 millions de dollars) à 7,5 % et à huit ans. Il s'agit de la première émission de ce type en Afrique de l'Ouest francophone et de la quatrième obligation d'entreprise verte d'Afrique subsaharienne.

activités REDD+⁴¹. Le pays a mis en place une Task Force en octobre 2022 et a organisé un atelier sur les dispositions institutionnelles et la réglementation en juillet 2023 afin de rendre rapidement opérationnel l'article 6 de l'Accord de Paris. Le cadre institutionnel proposé comprend (i) un organe de suivi de haut niveau sous l'autorité du Premier ministre chargé de la coordination interministérielle, (ii) une entité signataire pour les approches coopératives chargée de l'examen et de la signature des accords internationaux, y compris ceux liés à l'article 6.2¹⁵² et (iii) une autorité nationale du marché du carbone chargée de la gestion quotidienne et de la mise en œuvre du marché du carbone sous l'égide du ministère de l'Environnement et du Développement durable. Sur la base de la feuille de route adoptée, il sera important de fournir une sécurité juridique aux investisseurs étrangers en clarifiant la question de la propriété et de la transférabilité des titres de propriété des résultats d'atténuation transférés au niveau international (ITMO) ou des réductions d'émissions à fournir pour les activités éligibles en Côte d'Ivoire. Le pays devra également établir des systèmes MRV et des inventaires qui informent et conduisent les actions climatiques nationales et se conforment au cadre de transparence renforcé de l'Accord de Paris.

Élaborer une "approche par paliers" et mettre en œuvre des instruments souverains de financement des risques de catastrophes.

Une bonne combinaison d'instruments financiers souverains préétablis, y compris des instruments fondés sur le marché, peut contribuer à accroître la résilience financière face aux catastrophes et à renforcer le secteur privé.

Une stratégie efficace à envisager est la "superposition des risques", où des événements d'ampleur différente sont couverts par différents types d'instruments : des fonds de réserve en cas de catastrophe pour fournir des liquidités rapides en cas d'événements de faible ampleur, aux crédits conditionnels ou aux subventions et aux crédits post-catastrophe pour la reconstruction après des événements d'ampleur moyenne, en passant par les instruments internationaux de transfert des risques pour les catastrophes les plus importantes. Par exemple, la Côte d'Ivoire a acquis une assurance sécheresse auprès de l'African Risk Capacity (ARC), et il existe des possibilités d'utiliser d'autres instruments tels que les CAT-DDO de la Banque mondiale. Ce type de financement préétabli peut garantir que l'argent parvienne à ceux qui en ont le plus besoin au moment où ils en ont le plus besoin.

41 Activités REDD+ financées par des paiements basés sur les résultats du FCPF de la Banque mondiale, notamment dans le parc national de Taï.

Annexes

Annexe 1 : Exemple de menu d'options de financement de la lutte contre le changement climatique

Option	Accent mis sur le climat	Objectif	Prestataires	Le plus convenable	Déterminants	Avantages	Inconvénients
Subventions	Atténuation et/ou adaptation	Collecter des ressources sans attente de remboursement, généralement pour des activités non génératrices de revenus.	Organisations nationales, bilatérales, multilatérales et internationales, fonds pour le climat, fondations privées et organisations non gouvernementales	La plupart des pays, mais surtout ceux qui sont en situation de surendettement.	- Conditions macroéconomiques - Adéquation entre les priorités du pays et les types de subventions disponibles	- Aucun fardeau budgétaire pour le Gouvernement	- Dépendance à l'égard du soutien des donateurs et de la disponibilité des fonds
Prêts concessionnels et non concessionnels	Atténuation et/ou adaptation	Mobiliser des ressources qui doivent être remboursées avec intérêt pour financer des projets et des politiques	Organisations nationales, bilatérales, multilatérales et internationales, fonds pour le climat, institutions financières privées	Pays ayant une capacité d'emprunt	- Conditions macroéconomiques - Réserve de projets et de politiques	- Instrument bien connu - Flexibilité dans l'utilisation des ressources - Principale source de financement international	- Fardeau budgétaire du remboursement - Dépendance à l'égard des lignes de crédit disponibles
Garanties	Atténuation et/ou adaptation	Atténuer ou gérer les risques liés au Gouvernement ou au projet permettant d'attirer les investissements du secteur privé	Organisations nationales, bilatérales, multilatérales et internationales	Pays ayant une capacité limitée à mobiliser des ressources privées en raison des risques plus élevés perçus par les prêteurs et/ou les investisseurs	- Conditions macroéconomiques - Force institutionnelle du Gouvernement	- Attraction d'Investissements privés - Possibilité de financer les secteurs à haut risque	- Représenter les passifs conditionnels dans le bilan du Gouvernement - Certains risques peuvent ne pas être couverts par le marché
Instruments de gestion des risques de catastrophes	Adaptation	Transférer les risques de catastrophes climatiques peu fréquentes et très graves des pouvoirs publics vers les marchés de capitaux.	Organisations nationales, bilatérales, multilatérales et internationales, fonds pour le climat, institutions financières privées	Pays exposés aux risques de catastrophes et disposant d'une marge de manœuvre budgétaire pour soutenir le paiement des primes	- Conditions macroéconomiques - Accès aux marchés des capitaux - Connaissances et capacités des gouvernements	- Liquidité à court terme en cas de catastrophe, prévention de l'insolvabilité budgétaire	- Les primes imposent un fardeau budgétaire à court terme - Certains risques peuvent ne pas être couverts par le marché
Obligations thématiques	Atténuation et/ou adaptation	Collecter des ressources qui doivent être remboursées avec intérêts pour financer des projets dont l'impact peut être mesuré et faire l'objet d'un rapport.	Investisseurs sur le marché des capitaux	Pays ayant une capacité d'emprunt et un accès au marché	- Conditions macroéconomiques - Accès aux marchés des capitaux - Force institutionnelle du Gouvernement	- Signalisation de l'engagement en faveur du climat - Diversification de la base d'investisseurs - Amélioration de la divulgation des données relatives au climat	- En fonction des conditions et appétit du marché - Coûts des dispositifs de gouvernance pour l'émission et l'établissement de rapports - Flexibilité réduite dans l'utilisation des ressources pour les obligations d'utilisation du produit avec des dépenses affectées

<p>Échange de dette pour des actions en faveur du climat</p>	<p>Atténuation et/ou adaptation</p>	<p>Obtenir des ressources provenant de l'allègement du service de la dette extérieure en échange d'engagements de dépenses locales consacrées au climat</p>	<p>Organisations bilatérales, multilatérales et internationales, organisations non gouvernementales, investisseurs privés</p>	<p>Pays ayant une dette extérieure éligible, généralement en situation de surendettement</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Conditions macroéconomiques - Profil de la dette extérieure - Force institutionnelle du Gouvernement 	<p>- Aucun fardeau budgétaire pour le Gouvernement</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Dépend de la disponibilité de la dette extérieure éligible - Dépend de la volonté des créanciers ou des échanges de dette pour des actions en faveur du climat - Flexibilité réduite dans l'utilisation des ressources avec des dépenses affectées
<p>Taxes carbone</p>	<p>Atténuation</p>	<p>Collecter des ressources et mobiliser les investissements du secteur privé dans des solutions de remplacement à moindre intensité d'émissions en prélevant une taxe sur les émissions ou sur la teneur en carbone des combustibles fossiles.</p>	<p>Entreprises</p>	<p>Pays dans lesquels la réduction des émissions est une priorité majeure</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Profil d'émissions du pays - Caractéristiques économiques des secteurs clés émetteurs - Disponibilité d'options techniques d'atténuation - Interactions avec les politiques climatiques, énergétiques et fiscales 	<ul style="list-style-type: none"> - Les recettes supplémentaires permettent de financer d'autres projets liés au climat - Modifier les incitations en faveur d'un processus de production plus durable - Cibler les plus gros émetteurs 	<ul style="list-style-type: none"> - L'approbation d'une telle mesure pose des problèmes d'économie politique - Difficultés liées à la détermination du taux d'imposition approprié et à l'analyse des coûts et des avantages - Découragement potentiel de l'investissement en raison d'une fiscalité plus élevée - Aucune garantie sur le montant de la réduction des émissions
<p>Système d'échange de quotas d'émissions (SEQE)</p>	<p>Atténuation</p>	<p>Obtenir des ressources et mobiliser les investissements du secteur privé dans des solutions de remplacement des émissions à moindre intensité en fixant un plafond d'émissions et en émettant des quotas négociables.</p>	<p>Entreprises</p>	<p>Pays dans lesquels la réduction des émissions est une priorité majeure</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Profil d'émissions du pays - Caractéristiques économiques des principaux secteurs émetteurs - Disponibilité d'options techniques d'atténuation - Interactions avec les politiques climatiques, énergétiques et fiscales - Force institutionnelle du Gouvernement 	<ul style="list-style-type: none"> - Les recettes supplémentaires permettent de financer d'autres projets liés au climat - Modifier les incitations en faveur d'un processus de production plus durable - Prévision du résultat de la réduction des émissions - Liberté pour les agents de choisir le moyen le plus rentable de réduire les émissions 	<ul style="list-style-type: none"> - La complexité de l'instrument exige une capacité gouvernementale élevée

Compensation des émissions de carbone	Atténuation	Collecter des ressources et mobiliser les investissements du secteur privé dans des solutions de remplacement à moindre intensité d'émissions en émettant des crédits pour les réductions d'émissions résultant de certains projets ou activités.	Entreprises	Pays dans lesquels la réduction des émissions est une priorité majeure	<ul style="list-style-type: none"> - Profil d'émissions du pays - Interactions avec les politiques climatiques, énergétiques et fiscales - Force institutionnelle du Gouvernement 	<ul style="list-style-type: none"> - Les recettes supplémentaires permettent de financer d'autres projets liés au climat - Liberté pour les agents de choisir le moyen le plus rentable de réduire les émissions 	<ul style="list-style-type: none"> - La complexité de l'instrument exige une capacité gouvernementale élevée - Difficultés liées à l'établissement du protocole comptable en raison de l'absence de normes internationales en matière de compensation des émissions de carbone - Difficultés à mesurer la réduction des émissions et la qualité des compensations
Réformes des taxes et des subventions sur les combustibles fossiles	Atténuation et/ou adaptation	Mobiliser les ressources et les investissements du secteur privé dans des solutions de remplacement à moindre intensité d'émissions	Ensemble de la société	Pays dépendant des subventions sur les combustibles fossiles	<ul style="list-style-type: none"> - Matrice énergétique du pays et caractéristiques économiques du secteur de l'énergie 	<ul style="list-style-type: none"> - Les recettes supplémentaires permettent de financer d'autres projets liés au climat 	<ul style="list-style-type: none"> - Une économie politique difficile pour l'approbation des réformes - Effets néfastes potentiels sur le revenu des ménages
Partenariats public-privé	Atténuation et/ou adaptation	Mobiliser les investissements du secteur privé dans des solutions de remplacement à moindre intensité d'émissions	Investisseurs privés	Pays ayant des projets générateurs de revenus à même d'attirer des investisseurs privés	<ul style="list-style-type: none"> - Conditions macroéconomiques - Réserve de projets - Force institutionnelle du Gouvernement 	<ul style="list-style-type: none"> - Source de financement supplémentaire et financement - Transfert de l'innovation, des incitations et de l'expérience du secteur privé vers les projets publics 	<ul style="list-style-type: none"> - La complexité de l'instrument requiert la capacité du Gouvernement - Les risques budgétaires non apparents pourraient imposer une charge à l'avenir
Élaboration de réglementations et de politiques	Atténuation et/ou adaptation	Mobiliser les investissements du secteur privé dans des solutions de remplacement à moindre intensité d'émissions	Investisseurs privés	Tous les pays	<ul style="list-style-type: none"> - Conditions macroéconomiques - Engagement du Gouvernement en matière de climat - Force institutionnelle du Gouvernement 	<ul style="list-style-type: none"> - Autres sources de financement et financement 	<ul style="list-style-type: none"> - Les défis de l'économie politique pourraient entraver les réformes

Annexe 2 : Quelques données macroéconomiques clés

	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026
Économie réelle : variation annuelle en pourcentage, sauf indication contraire												
Croissance du PIB réel	6.7	7.2	7.4	4.8	6.7	0.7	7.1	6.2	6	6.4	6.4	6.4
Déflateur	-3.7	-1.2	-1.0	1.7	2.0	1.8	3.9	2.1	2.8	3.1	2.0	2.0
IPC (moyenne annuelle)	1.2	0.7	0.7	0.6	0.8	2.4	4.2	5.2	4.4	3.6	3.0	2.0
Opérations budgétaires, en pourcentage du PIB, sauf indication contraire												
Dépenses	16.5	17.5	18.1	17.6	16.8	20.4	20.5	22.1	21.5	20.7	20.2	20.8
Recettes	14.5	14.6	14.8	14.7	14.6	15.0	15.6	15.3	16.3	16.7	17.3	17.8
Solde des administrations publiques	-2	-2.9	-3.3	-2.9	-2.2	-5.4	-4.9	-6.8	-5.2	-4.0	-3.0	-3.0
Dette des administrations publiques	29.2	31.2	32.7	36.8	39.8	48.1	51.8	57.9	59.1	58.8	57.6	56.3
Comptes monétaires sélectionnés, variation en pourcentage sauf indication contraire												
Monnaie de base	19.1	10.1	8.8	14.3	5.5	3.1	12.4	5.3	-17.6	-4.1	17.4	0
Balance des paiements, en pourcentage du PIB, sauf indication contraire												
Balance des comptes courants	-1	-0.8	-1.6	-4.4	-3.1	-4	-3.9	-7.7	-7.9	-5.8	-4.7	-3
Importations, biens et services	25.4	22.6	23.2	23.3	22	20.1	22.2	28.4	26.2	22.9	23.7	24.8
Exportations, biens et services	27.4	24.9	25.5	22.7	22.7	21.0	22.3	24.5	22.9	24.1	26.6	25.8
Investissement direct étranger net	1	1.1	0.6	0.8	1.2	1.2	1.1	1.5	2	1.7	3.8	3.3
Dette publique extérieure	16.3	17.1	18.7	24.5	27.3	31.4	32.1	35.8	36.9	37.9	38.3	37.7
Taux de change (par USD, moyenne)	591.2	592.6	580.7	555.4	585.9	575.6	554.5	623.8	606.6	603.5	601.5	600.5
Autres postes pour mémoire												
PIB nominal en US\$ (millions)	27086.4	28686.7	30491.6	32506.1	35379.0	36278.0	40366.9	43771.2	47696.6	52495.0	56972.0	61772.0
Intensité des GES												
Total des émissions de GES divisé par le PIB	0.2	0.2	0.2	0.2	0.1	0.1	0.1	0.1	0.1	0.1	0.1	0.1
Émissions totales de GES (ktCO _{2e})	0.2	0.2	0.2	0.2	0.1	0.1	0.1	0.1	0.1	0.1	0.1	0.1

Source : Banque mondiale, Mfmod, BCEAO, FMI, autorités ivoiriennes : Banque mondiale, Mfmod, BCEAO, FMI, autorités ivoiriennes



BANQUE MONDIALE

BIRD • IDA | GROUPE BANQUE MONDIALE